

GRAND AVIGNON

Rapport d'activité

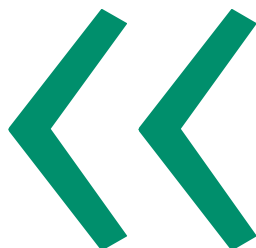
2019

AVIGNON
CAUMONT-SUR-DURANCE
ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE
JONQUERETTES
LE PONTET
LES ANGLES
MORIÈRES-LÈS-AVIGNON
PUJAUT
ROCHEFORT-DU-GARD
ROQUEMAURE
SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON
SAUVETERRE
SAZE
VEDÈNE
VELLERON
VILLENEUVE LEZ AVIGNON

2019, pour les territoires, évidemment !



Joël GUIN
PRÉSIDENT DU
GRAND AVIGNON



Écoute, ambition et solidarité. Ce sont les trois mots qui doivent guider une politique équilibrée et équitable pour le territoire du Grand Avignon. Et c'est ce que je souhaite en tant que nouveau Président de l'Agglomération.

Le principal mérite d'un rapport d'activité, exercice évidemment contraint, est de porter un regard sur le chemin accompli, afin de constater si les actions réalisées ont été conformes aux ambitions affichées.

Force est de reconnaître que les équipes de la collectivité, plus que jamais au service des habitants et des entreprises du territoire, ont assumé leurs missions avec sérieux, application et ténacité. Le point d'orgue de l'inauguration de la ligne de tramway étant, évidemment, le couronnement de ce travail patient et novateur. Si les investissements consacrés à ce chantier titanesque ont permis de rendre plus fluide les déplacements au sein de l'agglomération, chacun peut constater qu'il ne s'agit que d'une étape qui appelle des prolongements.

De même, le chantier au long cours de la restauration de l'Opéra a mobilisé les énergies, dans un contexte rendu délicat par les manifestations et les intempéries. À ces projets emblématiques, les équipes du Grand Avignon ont ajouté leur mobilisation sans faille en faveur de la rénovation urbaine, qui profitera à l'ensemble des communes de la collectivité.

En regardant dans le rétroviseur, je veux sereinement et simplement souligner les mille et une initiatives prises au quotidien, afin d'améliorer la vie de chacun. Au cœur de ces actions, on peut citer l'accompagnement des plus jeunes dans le cadre d'opérations destinées à partager la culture avec le plus grand nombre, ou encore les chantiers destinés à embellir un cadre de vie qu'il nous importe de préserver.

C'est d'ailleurs sur le respect de ces enjeux environnementaux que je veux insister. Qualité de l'eau, qualité de l'air, soutien aux mobilités douces, amélioration constante du travail de collecte et de traitement des déchets : autant de domaines où l'année 2019 a permis à des agents impliqués et déterminés d'obtenir des résultats probants.

Il m'importe, qu'ensemble, à l'aube de ce nouveau mandat, nous puissions les prolonger et les approfondir afin de cheminer, sereinement, vers l'excellence environnementale qui doit être la marque distinctive de notre territoire, berceau d'un bien vivre ensemble qu'il m'importe, avec vous, de protéger.

SOMMAIRE

P. 6

LE GRAND AVIGNON,
LES ATOUTS EN MAIN

P. 8

73 NOUVEAUX ÉLUS

P. 12

LES DOMAINES D'INTERVENTION
DU GRAND AVIGNON

P. 14

630 AGENTS AU SERVICE
DE LA POPULATION

P. 16

ORGANIGRAMME DES SERVICES
DU GRAND AVIGNON

P. 18

INVESTIR POUR LE FUTUR

P. 22

CONTRÔLE DE GESTION EXTERNE
DU GRAND AVIGNON, LES TRAVAUX DE
LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER

P. 24

LE GRAND AVIGNON SOUTIENT
L'ÉCONOMIE LOCALE

P. 25

COMMUNICATION



P. 31
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE,
TOURISME &
ATTRACTIVITÉ



P. 42
URBANISME,
AMÉNAGEMENT
& PLANIFICATION



P. 47
TRANSPORTS
& MOBILITÉ



P. 54
HABITAT &
POLITIQUE
DE LA VILLE



P. 67
ENVIRONNEMENT
& DÉVELOPPEMENT
DURABLE



P. 71
ACTION
CULTURELLE &
ENSEIGNEMENT
ARTISTIQUE



P. 78
COLLECTE
& TRAITEMENT
DES DÉCHETS



P. 90
EAU &
ASSAINISSEMENT



P. 102
ACTIVITÉ
DES SERVICES
TECHNIQUES

LE GRAND AVIGNON, LES ATOUTS EN MAIN

La collectivité sait pouvoir s'appuyer sur la vitalité des 196 849 habitants qui vivent sur le territoire. Avec 31 050 entreprises implantées, 1 611 hectares de zones économiques, 87 200 emplois et près de 1,2 million de touristes chaque année, le Grand Avignon tient son destin économique, culturel et social en main.



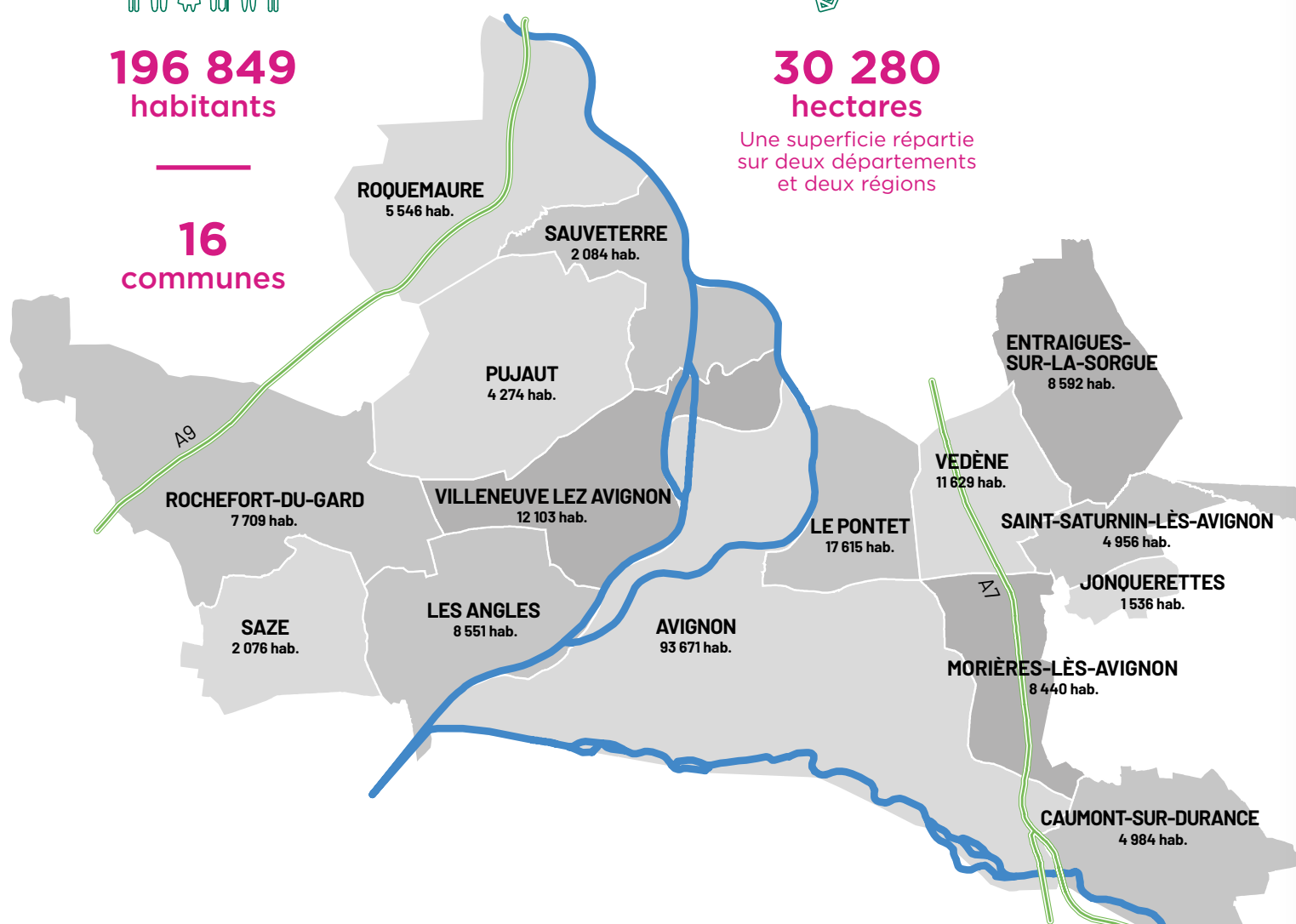
196 849
habitants

16
communes



30 280
hectares

Une superficie répartie
sur deux départements
et deux régions



**Le Grand Avignon
en un coup d'œil**



1 611 ha
de zones
économiques



87 200
emplois



10 566
étudiants

Les dates clés du Grand Avignon

1^{er} janvier 1995

Par arrêté préfectoral du 12 décembre 1994, est créée une Communauté de communes à taxe professionnelle unique, regroupant **Avignon, Le Pontet, Morières-lès-Avignon** et **Saint-Saturnin-lès-Avignon**.

La commune de **Caumont-sur-Durance** rejoint cette structure.

1997

1^{er} janvier 2001

Suite à la nouvelle loi du 12 juillet 1999 sur l'intercommunalité et la volonté des communes d'approfondir leur coopération intercommunale, **la Communauté de communes se transforme en Communauté d'agglomération du Grand Avignon**. **Villeneuve lez Avignon, Vedène** et **Jonquerettes** adhèrent à cette nouvelle structure.

Trois nouvelles communes rejoignent le Grand Avignon : **Les Angles, Rochefort-du-Gard** et **Velleron**.

1^{er} janvier 2003

1^{er} janvier 2004

Après l'adhésion de la commune de **Saze**, le périmètre intercommunal s'étend à **12 communes**.

Avec l'adhésion de la commune d'**Entraigues-sur-la-Sorgue**, le Grand Avignon compte désormais **13 communes**.

1^{er} janvier 2009

1^{er} janvier 2014

Deux nouvelles communes, **Sauveterre** et **Pujaut**, rejoignent la Communauté d'agglomération. **15 communes** constituent aujourd'hui le Grand Avignon.

Roquemaure devient membre du Grand Avignon.

1^{er} janvier 2017



1 000
chercheurs



31 050
entreprises



1
aéroport



1
gare TGV



1,2 million
de touristes
chaque année

73 NOUVEAUX ÉLUS

Le Conseil communautaire est composé de : **73 élus, dont le Président, Joël Guin, 15 Vice-présidents et 57 Conseillers communautaires.** Pour une plus grande fluidité dans la prise de décision, le Conseil de communauté délègue des compétences assez larges en responsabilisant les Vice-présidents et les Présidents de commissions. Le bureau fait l'objet de fréquentes réunions afin de gérer les affaires courantes.

LE PRÉSIDENT



Le Président prépare et exécute les décisions des instances délibérantes (Bureau et Conseil de communauté). Il préside le Bureau et le Conseil communautaire.

JOËL GUIN

PRÉSIDENT

Vedène

LE BUREAU

Le Bureau est une instance délibérative pour les affaires courantes. Il est composé du Président et de 15 Vice-présidents.



JOËL PEYRE

1^{er} VICE-PRÉSIDENT
délégué au renouvellement
urbain et à la politique
de la ville
Avignon



JORIS HÉBRARD

VICE-PRÉSIDENT
délégué aux travaux :
voirie et bâtiments
Le Pontet



XAVIER BELLEVILLE

VICE-PRÉSIDENT
délégué aux finances et à
la cohésion communautaire
Villeneuve lez Avignon



GUY MOUREAU

VICE-PRÉSIDENT
délégué à l'économie
soutenable et solidaire
Entraigues-sur-la-Sorgue



JEAN-LOUIS BANINO

VICE-PRÉSIDENT
délégué aux ressources
humaines
Les Angles



ANNICK DUBOIS

VICE-PRÉSIDENTE
déléguée à l'habitat
et aux gens du voyage
Morières-lès-Avignon



PATRICK SANDEVOIR

VICE-PRÉSIDENT
délégué à l'eau potable et à
l'assainissement collectif
Rochefort-du-Gard



PHILIPPE INDERBITZIN

VICE-PRÉSIDENT
délégué à l'attractivité
touristique
Roquemaure



CLAUDE MOREL

VICE-PRÉSIDENT
délégué aux spectacles
vivants
Caumont-sur-Durance



SERGE MALEN

VICE-PRÉSIDENT
délégué à l'assainissement
non collectif et aux eaux
pluviales urbaines
St-Saturnin-lès-Avignon



GUY DAVID

VICE-PRÉSIDENT
délégué au Conservatoire
à rayonnement régional
Pujaut



PHILIPPE ARMENGOL

VICE-PRÉSIDENT
délégué à la transition
écologique, à l'eau, à l'air
et à la biodiversité
Velleron



YVAN BOURELLY

VICE-PRÉSIDENT
délégué à la gestion des
milieux aquatiques et à la
prévention
des inondations
Saze



JACQUES DEMANSE

VICE-PRÉSIDENT
délégué à la transition
énergétique et à la
valorisation des déchets
Sauveterre



DANIEL BELLEGARDE

VICE-PRÉSIDENT
délégué à la mobilité durable
Jonquerettes

▀ NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES PAR COMMUNE

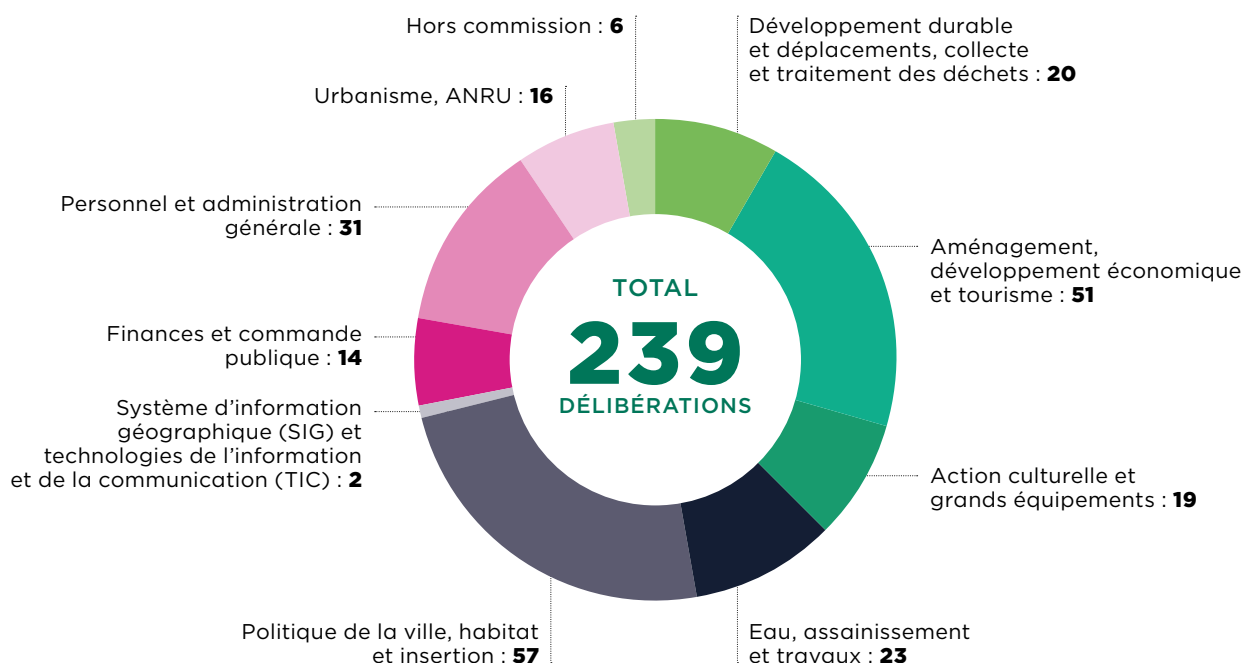
(suite au Conseil communautaire du 9 juillet 2020)

AVIGNON	34
CAUMONT-SUR-DURANCE	2
ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE	3
JONQUERETTES	1
LES ANGLÉS	3
LE PONTET	6
MORIÈRES-LÈS-AVIGNON	3
PUJAUT	2
ROCHEFORT-DU-GARD	3
ROQUEMAURE	2
SAUVETERRE	1
SAZE	1
SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON	2
VEDÈNE	4
VELLERON	2
VILLENEUVE LEZ AVIGNON	4
TOTAL	73

▀ DOMAINES DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL EN 2019 8 SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE	NOMBRE DE DÉLIBÉRATIONS
CULTURE ET ACTION CULTURELLE	6
AMÉNAGEMENT, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISME	33
POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT ET INSERTION	3
FINANCES	119
ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET PERSONNEL	7
DÉLIBÉRATIONS HORS COMMISSIONS	20
EAU, ASSAINISSEMENT ET TRAVAUX	1
DÉVELOPPEMENT DURABLE, TRANSPORTS ET COLLECTE DES DÉCHETS	8
URBANISME	3
TOTAL	200

▀ DOMAINES DE DÉLIBÉRATION DU BUREAU EN 2019 10 RÉUNIONS



LES PROJETS DU GRAND AVIGNON S'ENRICHISSENT DANS LES COMMISSIONS

Le Grand Avignon appuie ses politiques publiques sur les projets élaborés dans des commissions thématiques. Ces commissions sont composées de Conseillers communautaires, mais certains élus municipaux non communautaires peuvent y participer.

Chacune d'entre elles explorent un domaine précis. 12 délégués titulaires et 12 délégués suppléants forment le socle de chaque commission. Si les avis sont consultatifs, ils permettent d'enrichir le contenu des projets de délibération. Lieu de débat, les commissions sont présidées par des Vice-présidents. Le Président du Grand Avignon ainsi que les Vice-présidents, sont membres de droit de chaque commission.

► Commission « Aménagement, mobilités et grands projets »

Le champ d'exploration de cette commission concerne les grands projets d'aménagement sur le territoire communautaire. Elle fixe les priorités d'amélioration dans le domaine des transports urbains et des déplacements sur l'ensemble du territoire. Elle repère les grands projets de demain en matière d'aménagement.

► Commission « Finances et mutualisation »

Elle est chargée de préparer les budgets, de définir les grandes orientations budgétaires et de veiller au maintien des équilibres financiers. Elle organise les conditions du schéma de mutualisation du Grand Avignon.

► Commission « Développement économique, emploi et insertion »

Elle définit la stratégie économique de l'agglomération. Elle prend en compte la dimension sociale de l'insertion professionnelle.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES *Tous les Vice-présidents sont membres de droit.*

1 - AMÉNAGEMENT - MOBILITÉS - GRANDS PROJETS

LE VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

VICE-PRÉSIDENT(S)
AYANT REÇU DÉLÉGATION
DANS LES DOMAINES DE COMPÉTENCES
DE LA COMMISSION

Abdelkader BEL HADJ
Dominique LIBES
Jean-Paul DELCASSO
Gilbert CHAZAL
Jeanine DRAY
Grégoire SOUQUE
Katy CHAUVIN
Rémy BACHEVALIER
Luc ROUSSELOT
Thibault BACCHERINI
Gilles MARICHALLOT
Serge MALEN
Martine DURIEU
Gilles LAUGIER
Pascale BORIES
Laure MINSEN
Paul-Roer GONTARD
Isabelle LABROT
Fabrice MARTINEZ-TOCABENS
Sébastien GIORGIS
Aline CHEVALIER
Michel DOUCENDE
Audrey MOURET

2 - FINANCES - MUTUALISATION

LE VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

VICE-PRÉSIDENT(S)
AYANT REÇU DÉLÉGATION
DANS LES DOMAINES DE COMPÉTENCES
DE LA COMMISSION

Julien DE BENITO
Jeremy TEXIER
Régis PHALY
Dominique ANCEY
Patrick SUISSE
Paul MELY
Jeanine FAVRE SECOND
Sandrine SOULIER
Claudine LACOUR
Michel BERARDO
Karel ARNAU
Philippe MASSIAS
Chantal BONNEFOUX
Martine DURIEU
Cécile LAGET-BARBET
Xavier BELLEVILLE
Anne GAGNIARD
Isabelle LABROT
David FOURNIER
Claude NAHOUM
Joël PEYRE
Pascal CREPIN
Philippe MAIRE
Christian BERGES

3 - DÉVELOPPEMENT DURABLE - ENVIRONNEMENT DÉCHETS - TRAVAUX

LE VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

VICE-PRÉSIDENT(S)
AYANT REÇU DÉLÉGATION
DANS LES DOMAINES DE COMPÉTENCES
DE LA COMMISSION

Sébastien GIORGIS
Jean-Luc LUSTENBERGER
Corinne CRISTOFARO
Dominique ANCEY
Jean-Louis COSTA
Catherine LEFERME
Pierre-Jean FAUCITANO
Christine VINCENT
Julien PAUDOIE
Philippe INDERBITZIN
Karel ARNAU
Agnès PAYAN
Florian BOUISSET
Michel DOUCENDE
Katia CAVALLINI
François ZANIRATO
Isabelle PORTEFAIX
Laurence LEFEVRE
Fabrice MARTINEZ-TOCABENS
Paul-Roger GONTARD
Claude TUMMINO
Jean-Pierre BONIFAY
Martine DURIEU
Céline ARNAUD

LE NOMBRE DE RÉUNIONS DES COMMISSIONS



► Commission « Développement durable, environnement, déchets et travaux »

Tous les grands projets s'inscrivant dans le champ du développement durable y sont examinés : protection de l'environnement, assainissement des eaux usées, Service public d'assainissement non-collectif (Spanc), collecte et traitement des ordures ménagères. Elle donne son avis sur les programmes de travaux réalisés par la Communauté d'agglomération sur les bâtiments communautaires et sur les réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et d'eaux usées.

► Commission « Habitat et politique de la ville »

Les dossiers concernant l'habitat (Programme local de l'habitat) et la politique de la ville (opérations de rénovation urbaine et projets soutenus par l'Anru, Contrat de Ville) entrent dans son champ de travail.

► Commission « Culture »

Elle accompagne la stratégie culturelle du Grand Avignon et œuvre à la constitution d'un projet culturel intercommunal.

- Mobilités, Aménagement, Grands Projets : 4
- Contrôle financier : 7
- CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux) : 3
- CIAPH (Commission Intercommunale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées) : 1
- Culture : 3
- Développement durable, RD, travaux : 8
- Finances : 6
- Habitat - Politique de la ville : 6
- Développement économique : 5

4 - HABITAT - POLITIQUE DE LA VILLE

LE VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

VICE-PRÉSIDENT(S) AYANT REÇU DÉLÉGATION DANS LES DOMAINES DE COMPÉTENCES DE LA COMMISSION

Loïc QUENNESSON
 Anne Marie ROUBAUD
 Christian GUICHARD
 Dominique ANCEY
 Danielle MERALDO
 Martine FAUCON
 Catherine PRAT
 Pierre JOUVENAL
 Véronique BOISSY
 Michel BERARDO
 Marie-Pierre VASELLI
 Pascal CARREZ
 Lionel FISCHER
 Laurence RIEU
 Hervé BERENQUER
 Nathalie LE GOFF
 Anne GAGNIARD
 Catherine GAY
 Eric DESAHAYES
 Isabelle LABROT
 Zinèbe HADDAOUI
 Virginie DUMAS FILLIERE
 Charly HERVE
 Jeanine DRAY

5 - CULTURE

LE VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

VICE-PRÉSIDENT(S) AYANT REÇU DÉLÉGATION DANS LES DOMAINES DE COMPÉTENCES DE LA COMMISSION

Marc SIMELIERE
 Henri GARCIA
 Jean-Luc BARCELLI
 Dominique ANCEY
 Karine BERNAERT
 Françoise BLANC
 Patrick DUVAL
 Elodie VERNES
 Josiane MANYA
 Luc PANCINI
 Frédéric DARAGNES
 Didier OLIVERA
 Patrick LOUIS-VASSAL
 Fernand DALL'ORSO
 Nicole RIVES
 Nicole BLAYRAC
 Anne GAGNIARD
 Laurence LEFEVRE
 Claude NAHOUM
 Sébastien GIORGIS
 Nathalie GAILLARDET
 Savine DEMARQUETTE-MARCHAT
 Roland LAMOUREUX
 Jean-Michel PINCHOT

6 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - EMPLOI INSERTION

LE VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

VICE-PRÉSIDENT(S) AYANT REÇU DÉLÉGATION DANS LES DOMAINES DE COMPÉTENCES DE LA COMMISSION

Sébastien GIORGIS
 Dominique LIBES
 William BOUQUET
 Lydie AMEVET
 Michèle BOMPIUS
 Paul MELY
 Stephanie CASTRIGNANO
 Pierre JOUVENAL
 Florence HERTEL
 Philippe INDERBITZIN
 Sylvie BURGIO
 Sandra BOUIX
 Fernand DALL'ORSO
 Sophie MARQUEZ
 Patrick CARRY
 Loïc QUENNESSON
 Isabelle PORTEFAIX
 Claude TUMMINO
 Eric DESAYES
 Julien DE BENITO
 Farès ORCET
 Laurence RIEU
 Martine FAUCON

LES DOMAINES D'INTERVENTION DU GRAND AVIGNON

Le Grand Avignon intervient dans les domaines suivants :

À l'instar de tous les établissements publics de coopération intercommunale, le Grand Avignon ne peut intervenir que dans le champ de compétences transférées ou déléguées par les communes à l'intérieur de son périmètre.

Ce principe de spécialité, une fois acté, se mue en principe d'exclusivité : la compétence transférée, l'Epci concerné est seul aux commandes dans les domaines considérés.

LOGEMENT, HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

L'agglo fixe les objectifs de **construction et de rénovation du logement social**. Près de 1 400 logements par an, répartis de manière équilibrée sur l'ensemble des communes, sont notamment construits. Il porte aussi les grandes opérations de renouvellement urbain des quartiers en difficulté.



DÉCHETS

Le Grand Avignon organise la **collecte**, la **valorisation** et le **traitement des déchets**. Il travaille en étroite collaboration avec le SMICTOM Rhône-Garrigues, en charge de ces tâches dans la partie gardoise.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISME ET EMPLOI

L'agglo renforce l'**attractivité du territoire** en favorisant l'installation d'entreprises et en accompagnant leur développement. Il soutient les filières innovantes et crée les conditions propices à la création d'emplois. Il se charge également de la **promotion touristique** du territoire via son Office de tourisme intercommunal.



La liste détaillée des compétences est disponible sur le site internet du Grand Avignon :

www.grandavignon.fr

16 communes qui unissent leurs moyens afin d'offrir de meilleurs services aux habitants et aux acteurs du territoire : voilà l'objectif du Grand Avignon. Avec 17 compétences exclusives, l'agglomération joue un rôle majeur sur l'échiquier institutionnel et dans la vie des citoyens.

EAU & ASSAINISSEMENT

Le Grand Avignon fournit l'**eau potable** à tous les usagers et gère l'**assainissement des réseaux** via ses 10 stations d'épuration. Il participe à la **lutte contre les inondations** et protège les milieux aquatiques.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'agglomération organise un **développement harmonieux du territoire** et s'assure que les différentes politiques publiques soient cohérentes.

ENVIRONNEMENT & ÉNERGIE

Le Grand Avignon soutient la **transition écologique** en développant les transports en commun, en valorisant les déchets, en surveillant la qualité de l'air et des espaces naturels, en sensibilisant les habitants aux gestes respectueux de l'environnement.



CULTURE ET ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Le Grand Avignon assure l'**enseignement artistique** grâce à son Conservatoire (musique, danse et théâtre). Il gère également des salles de spectacles (Opéra et L'Autre Scène). Il soutient différentes associations (écoles de musique) et manifestations à rayonnement (Festival d'Avignon, Festival Ville-neuve en Scène, ORAP...)

TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

L'agglomération favorise la **mobilité** sur son territoire grâce à un réseau performant et multimodal : tram, bus, navettes, Vélopop... Il encourage les **modes de déplacements doux** et participe financièrement aux grands projets structurants comme la LEO (contournement routier d'Avignon) et les lignes ferroviaires. Il gère aussi toutes les voiries des zones d'activités.

630 AGENTS AU SERVICE DE LA POPULATION

Au 31 décembre 2019, les effectifs de l'agglomération sont de 630 agents dont 518 agents titulaires de la fonction publique, 68 agents contractuels permanents et 44 contractuels non permanents.

▲ L'ACTUALITÉ DES INSTANCES PARITAIRES

► En 2019, le **Comité Technique du Grand Avignon** s'est réuni 5 fois pour discuter des modifications d'organigramme, du règlement de la gestion du temps de travail, des ratios d'avancement de grade, des avantages en nature, des suppressions de poste suite à la refonte du tableau des effectifs, mais également du règlement intérieur du Comité technique, du Compte Épargne Temps (CET), du plan de formation et du compte personnalisé de formation, des astreintes, des frais de déplacement, de la vidéoprotection, du contrôle d'accès et des centrales d'alarme, du recours à l'apprentissage, des horaires du service de la collecte pendant le festival...

► Le **Comité d'Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail du Grand Avignon (CHSCT)** s'est réuni 3 fois. Les sujets évoqués ont porté sur l'avancement de la démarche qualité de vie au travail, en particulier le diagnostic et les actions d'amélioration de l'organisation et de la communication des services supports, les suites de la visite ACFI (Agent chargé des fonctions d'inspection) à l'Opéra, le règlement intérieur de la collecte, et la mise en place d'une démarche contre les addictions. Ont également été évoqués, comme chaque année, le programme annuel de prévention, ainsi que les signalements émis régulièrement dans les registres santé sécurité, et les réponses apportées.



► La **Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion 84** s'est réunie 4 fois, notamment pour donner un avis sur les décisions suivantes :

► **7 promotions internes** : 5 en catégorie C et 2 en catégorie B

► **33 avancements de grade** correspondant à :
- 9 femmes et 24 hommes
- 5 en catégorie A, 3 en catégorie B et 25 en catégorie C
- 7 en filière administrative, 19 en filière technique, 5 en filière culturelle, 1 en animation et 1 en filière patrimoine

► **247 avancements d'échelons**

▲ LA FORMATION AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES AGENTS OU DE L'ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES

En 2019, **714 agents** de la collectivité (337 hommes et 377 femmes) ont suivi **1 147 jours de formation** :

► **188 en catégorie A**

► **111 en catégorie B**

► **405 en catégorie C**

► **10 en hors catégorie**

Cela a concerné à la fois, les formations d'intégration, les formations de professionnalisation, les formations tout au long de la carrière et les formations de sécurité.

Les formations ont été réalisées sur les sites de la collectivité ou auprès de prestataires.

La sécurité, les formations dites « métier », ainsi que le savoir-être et la communication ont été les principales thématiques.

UN SUIVI DES PARCOURS PROFESSIONNELS DES AGENTS DE L'AGGLO

Un service dédié accueille les agents soucieux d'évoluer dans leur carrière professionnelle. Qu'il s'agisse de deuxième vie professionnelle ou de souhaits de mobilité pour diverses raisons, une écoute et un accompagnement au projet sont proposés.

L'EXPÉRIMENTATION DU TÉLÉTRAVAIL

Le Grand Avignon a initié pour une année, à cheval sur 2019 et 2020, une **expérimentation du télétravail**, afin d'étudier la meilleure organisation pouvant être proposée.



LA POLITIQUE DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- ▶ **Mise en place du diagnostic d'amélioration des services supports** avec le cabinet de consultant SETEC, aboutissant à 21 propositions d'actions touchant l'informatique, la téléphonie, la communication, les RH, l'administration générale, les finances, la commande publique et les services techniques.
- ▶ **Mise en œuvre immédiate de plusieurs actions, suite au diagnostic** : investissement massif dans la structure réseau du Grand Avignon, recrutement d'un chargé des applicatifs, nomination et mise en place de référents RH dans les services.
- ▶ **Lutte contre les addictions** : mise en place d'un groupe de travail avec propositions faites en CHSCT de décembre 2019.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2019

2019 a été l'année de mise en place des **nouvelles instances paritaires** avec les **nouveaux représentants du personnel** élus (Comité Technique) ou désignés (CHSCT), qui ont pris leurs marques.

Le dernier volet du RIFSEEP (le nouveau Régime Indemnitaire lié aux Fonctions, Sujétions et Expertise et à l'Engagement Professionnel), le **Complément Indemnitaire Annuel (CIA)**, a ainsi été établi en concertation avec les organisations syndicales, représentées ou non dans les instances paritaires.

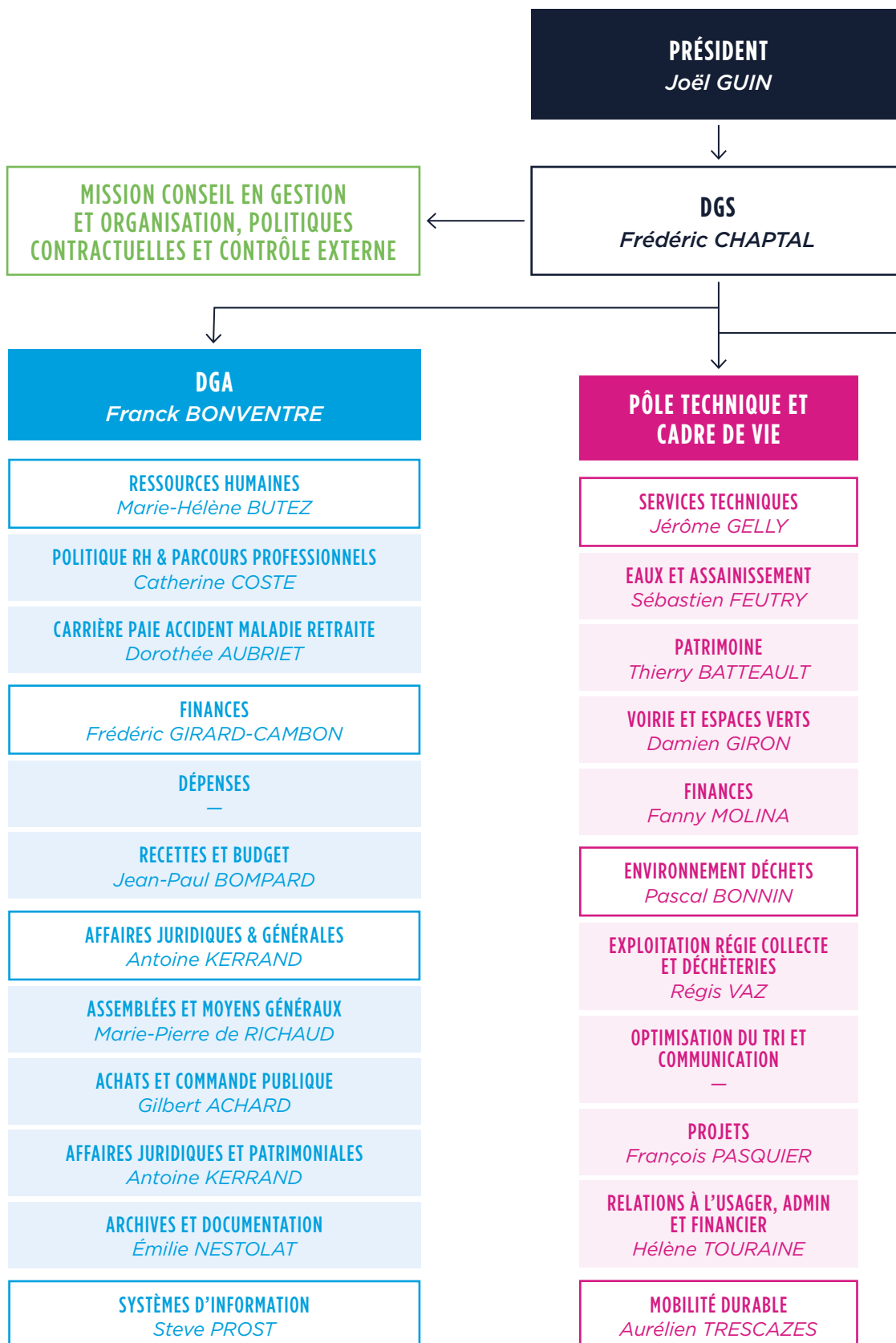
Un travail de collaboration a été mené par le service des Ressources humaines auprès de la Communication interne, pour la mise en place du nouvel intranet, et auprès du Service mobilités, pour l'élaboration du plan de mobilité, les deux devant voir le jour en 2020.

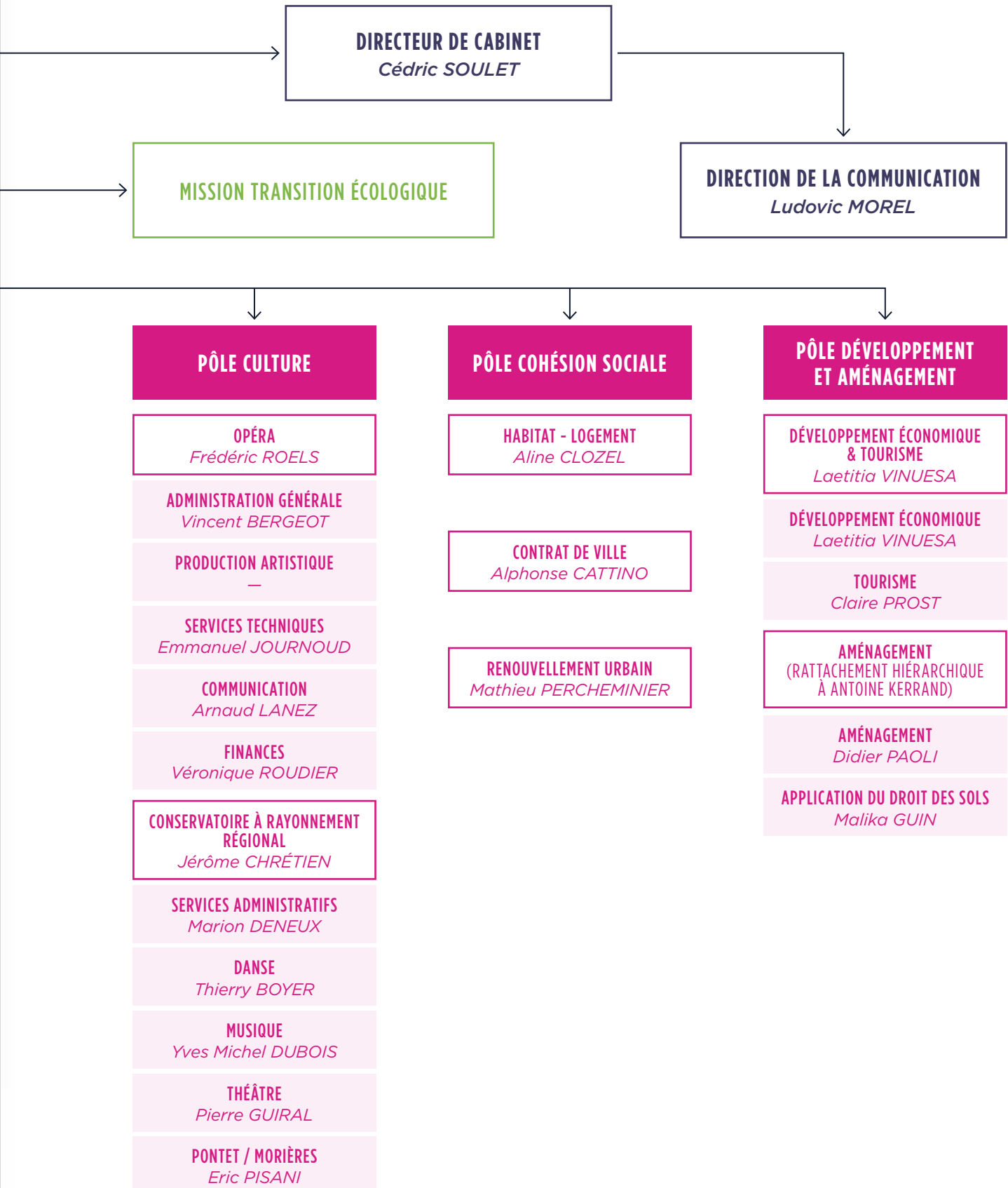


- ▶ **Projet d'identification des facteurs de risque psychosociaux** : démarche de test d'une méthode.
- ▶ **Réalisation d'un « règlement intérieur »** dédié au service Environnement déchets.
- ▶ **Sensibilisation des chauffeurs de la collecte aux règles de sécurité** sur le site de Novergie (incinérateur).
- ▶ **Test d'une procédure d'accompagnement au reclassement / changement d'affectation** à la suite d'une inaptitude.
- ▶ **Achat de protections auditives sur mesure** pour le Conservatoire et les Services techniques.
- ▶ **Collecte** : dispositif d'alarme pour travailleur isolé (extension aux chauffeurs polybenne).
- ▶ **Opéra** : mise en œuvre des recommandations ACFI à la suite de la visite à L'Autre Scène.

ORGANIGRAMME DES SERVICES DU GRAND AVIGNON

EN DATE DE DÉCEMBRE 2020





INVESTIR POUR LE FUTUR

En 2019, la poursuite des investissements majeurs a concerné l'Opéra et les transports. L'année 2019 a également été celle du vote à un taux de 2 % du Versement Transport pour la réalisation de la phase 2 du tramway.

UN BUDGET TOURNÉ VERS L'AVENIR

Le compte administratif 2019 met en évidence l'activité financière de la collectivité. Le budget total du Grand Avignon comprend un **budget principal** et des **budgets annexes**. Le compte administratif 2019 est marqué, de nouveau, par les investissements majeurs réalisés en matière de transports urbains, ainsi que pour l'eau et l'assainissement.



BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES : 383 980 046,63 €

Fonctionnement : 206 466 013,58 €

Investissement : 177 514 033,05 €

BUDGET PRINCIPAL : 146 968 914,10 €

Fonctionnement : 120 471 917,23 €

Investissement : 26 496 996,87 €



▶ BUDGET ANNEXE DE L'EAU : 9 542 523,419 €

Fonctionnement : 1 939 629,59 €

Investissement : 7 602 893,82 €

▶ BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT : 22 732 990,56 €

Fonctionnement : 4 853 372,64 €

Investissement : 17 879 617,92 €

▶ BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DE PUJAUT : 488 094,64 €

Fonctionnement : 126 371,33 €

Investissement : 361 723,31 €

▶ BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS URBAINS : 132 171 297,01 €

Fonctionnement : 38 018 519,83 €

Investissement : 94 152 777,18 €

► **BUDGET ANNEXE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS : 34 520 368,89 €**

Fonctionnement : 30 032 651,60 €
Investissement : 4 487 717,29 €

► **BUDGET ANNEXE ZAC TGV : 241 190,08 €**

Fonctionnement : 241 190,08 €

► **BUDGET ANNEXE GEMAPI : 1 534 864,54 €**

Fonctionnement : 1 350 227,66 €
Investissement : 184 636,88 €

► **BUDGET ANNEXE GESTION PARKING GARE TGV : 339 819,24 €**

Investissement : 333 889,24 €
Fonctionnement : 5 930 €

► **BUDGET ANNEXE LES BAUX : 22 191,03 €**

Fonctionnement : 22 191,83 €

► **BUDGET ANNEXE OPÉRA : 32 698 722,40 €**

Fonctionnement : 8 696 038,10 €
Investissement : 24 002 684,30 €

► **BUDGET ANNEXE TOURISME : 764 535,75 €**

Fonctionnement : 665 379,94 €
Investissement : 99 155,81 €

► **BUDGET ANNEXE EAU MONTFAUCON : 880 €**

Investissement : 880 €

► **BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT MONTFAUCON : 11 920,27 €**

Investissement : 11 920,27 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2019

Les principales **recettes fiscales directes** sont la **cotisation foncière des entreprises (CFE)**, qui représente 15 % des recettes de fonctionnement au taux de 37,42 %, et la **taxe d'habitation (TH)** qui représente 12 % des recettes de fonctionnement au taux de 8,85 %.



FONDS NATIONAL DE GARANTIE INDIVIDUELLE DES RESSOURCES (FNGIR) - DOTATION DE COMPENSATION DE LA RÉFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE (DCRTP)	13 670 901 €
DOTATION DE COMPENSATION	23 519 780 €
DOTATION D'INTERCOMMUNALITÉ	1 102 519 €
TAXES SUR LES SURFACES COMMERCIALES (TASCOM)	4 369 528 €
COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES (CFE)	33 272 011 €
TAXE D'HABITATION (TH)	26 425 116 €
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE (CVAE)	15 818 411 €
AUTRES RECETTES : PRODUITS DE SERVICES, PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS...	20 314 194 €
RECETTES DES BUDGETS ANNEXES : EAU, ASSAINISSEMENT, OPÉRA, VERSEMENT TRANSPORT (VT), TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM), REDEVANCE SPÉCIALE...	84 536 522 €



LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

En 2019, le produit de la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** progresse de + 3 %.

2019	MONTANT
TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)	28 537 737 €
REDEVANCE SPÉCIALE	1 584 320 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL



DOMAINES	POURCENTAGE	MONTANT
ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA COLLECTIVITÉ	15,92 %	19 178 200 €
REVERSEMENT FINANCIER AUX COMMUNES	54,74 %	65 943 980 €
INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ	0,73 %	876 502 €
CULTURE	14,01 %	16 878 676 €
AMÉNAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	11,36 %	13 689 681 €
ACTION ÉCONOMIQUE	3,20 %	3 855 260 €
LOGEMENT	0,04 %	49 620 €

LE VERSEMENT TRANSPORT (VT) EN PROGRESSION

Le produit du **Versement Transport (VT)**, destiné au financement des Transports en commun du Grand Avignon, s'établit en 2019 à 33,81 M€, soit une hausse de 9,7 %.

ANNÉE	TAUX	MONTANT
2014	1,80 %	26 450 714 €
2015	1,80 %	27 996 037 €
2016	1,80 %	28 513 851 €
2017	1,80 %	29 221 231 €
2018	2 %	30 806 337 €
2019	2 %	33 807 616 €



DES TAUX D'INTÉRÊT TRÈS FAVORABLES

En matière de gestion de dette, le contexte des taux reste très favorable en 2019 et permet d'obtenir un taux moyen avantageux. Les nouveaux emprunts ont concerné les transports (30 M€) et l'assainissement (4 M€).



CONTRÔLE DE GESTION EXTERNE DU GRAND AVIGNON, LES TRAVAUX DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER

Le Grand Avignon est soumis à des obligations légales et réglementaires en matière de contrôle de gestion externe. Il appartient à la commission de contrôle financier, composée de 6 Conseillers communautaires, de veiller à la bonne mise en œuvre de deux articles du Code général des collectivités locales.

UN DEVOIR DE TRANSPARENCE FINANCIÈRE

1) LES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

- ▶ Article R.2222-1 du C.G.C.T : « Toute entreprise financière liée à une commune ou à un établissement public communal, par une convention financière comportant des règlements de compte périodique, est tenue de fournir à la collectivité contractante des comptes détaillés de ses opérations. » L'article R.2222-3 du même code, dispose que ces comptes détaillés doivent être examinés par une commission de contrôle, dont la composition est fixée par une délibération du conseil de l'établissement : délibération n°1 du Conseil de Communauté du 22 septembre 2016, créant la CCF au Grand Avignon.
- ▶ Article R.2252-5 du C.G.C.T., ces dispositions s'imposent aussi pour l'ensemble des services gérés en application de conventions, notamment les contrats de délégations de services publics, mais aussi à l'ensemble des entreprises ou organismes qui bénéficient de prêts ou de garantie d'emprunt.

2) LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE AU GRAND AVIGNON

- ▶ Permettre d'avoir une connaissance des structures dans lesquelles la participation du Grand Avignon est supérieure à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant dans le compte de résultat de l'organisme : article L.2313-1 4° du C.G.C.T.
- ▶ Sensibiliser les représentants du Grand Avignon sur leurs rôles au sein des instances décisionnelles des organismes externes et au sein des organes délibérants de l'EPCI, au moment de l'octroi de la subvention/participation.
- ▶ Élaboration d'un guide de contrôle, permettant l'analyse des comptes des satellites au moyen de tableaux de bord financiers, permettant de suivre les organismes externes à fort enjeu, pour le Grand Avignon.

3) LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER AU GRAND AVIGNON

- ▶ Elle est composée de 6 conseillers communautaires. C'est le Président de la commission qui fixe l'ordre du jour des travaux. Elle s'est réunie 7 fois en 2019. Les comptes rendus et dossiers sont disponibles au siège administratif.

4) LES DOSSIERS PRÉSENTÉS EN COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER EN 2019

CCF du 8 janvier 2019

- ▶ GRAND DELTA HABITAT
- ▶ RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DU SUD
- ▶ CIRCA - LA CHARTREUSE
- ▶ ÉCHO MUSICAL DE MONTFAVET

CCF du 6 mars 2019

- ▶ PROJET DE PACTE FINANCIER ET FISCAL
- ▶ DPAE CHEVAL PASSION

CCF du 12 juin 2019

- ▶ TABLEAU DE BORD DES COLLECTIVITÉS ET ANALYSE DGF
- ▶ MELODIA
- ▶ MUSIQUE EXPRESSION
- ▶ ÉCOLE DE MUSIQUE YVES-MARIE BRUEL, VILLENEUVE LEZ AVIGNON
- ▶ ASCO

CCF du 15 juillet 2019

- ▶ ESC CROIX DES OISEAUX
- ▶ ASCL OREL
- ▶ CRÉA
- ▶ LE TRIPORTEUR
- ▶ ALTE-AÉRÉ

CCF du 1^{er} octobre 2019

- ▶ DSP EAU / ASSAINISSEMENT

CCF du 23 octobre 2019

- ▶ COULEURS ESPOIR
- ▶ AVENIR 84
- ▶ FESTIVAL D'AVIGNON
- ▶ ORAP
- ▶ RÉGIE FESTIVALS, VILLENEUVE LEZ AVIGNON

CCF du 18 novembre 2019

- ▶ TCRA
- ▶ TECELYS
- ▶ CRÉATIVA
- ▶ SMBVA
- ▶ AURAV
- ▶ SIDOMRA
- ▶ SMICTOM RHÔNE-GARRIGUES

LE GRAND AVIGNON SOUTIENT L'ÉCONOMIE LOCALE

Avec 112 marchés conclus en 2019, soit plus de 32 M€ investis dans l'économie locale, le Grand Avignon soutient les entreprises et permet ainsi de maintenir et de créer des emplois.

MARCHÉS CONCLUS EN 2019

DOMAINES	NOMBRE	MONTANT
TRAVAUX	17	18 507 700,67 €
FOURNITURES COURANTES ET SERVICES	47	11 828 747,23 €
MAÎTRISE D'ŒUVRE	4	923 750,84 €
PRESTATIONS INTELLECTUELLES	22	257 640 €
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	21	944 879,54 €
SÉCURITÉ ET PROTECTION DE LA SANTÉ	1	160 000 €
TOTAL	112	32 622 718,28 €

COMMISSIONS 2019

DOMAINES	NOMBRE DE COMMISSIONS	NOMBRE D'AFFAIRES EN COMMISSION
CAO (COMMISSION D'APPEL D'OFFRES) ¹	19	58
CMAPA (COMMISSION DES MARCHÉS À PROCÉDURES ADAPTÉES) ²	15	43
JURY	4	4
TOTAL	38	105

LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES¹

MEMBRES	QUALITÉ
YVAN BOURELLY	Président
PATRICK SANDEVOIR	Membre titulaire
JORIS HÉBRARD	Membre titulaire
XAVIER BELLEVILLE	Membre titulaire
JOËL PEYRE	Membre titulaire
ANNICK DUBOIS	Membre titulaire
SERGE MALEN	Membre suppléant
FRANÇOIS ZANIRATO	Membre suppléant
DANIEL BELLEGARDE	Membre suppléant
MARTINE CLAVEL	Membre suppléant
CLAUDE TUMMINO	Membre suppléant

LA COMMISSION DES MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE²

MEMBRE	QUALITÉ
YVAN BOURELLY	Président
PATRICK SANDEVOIR	Membre titulaire
JORIS HÉBRARD	Membre titulaire
XAVIER BELLEVILLE	Membre titulaire
JOËL PEYRE	Membre titulaire
ANNICK DUBOIS	Membre titulaire

(1) Pour les marchés supérieurs à 221 000 € pour les fournitures courantes et services, les maîtrises d'œuvre, les prestations intellectuelles et les TIC ; pour les marchés supérieurs à 5 548 000 € pour les travaux.

(2) Pour les marchés entre 50 000 € et 221 000 € pour les fournitures courantes et services, les maîtrises d'œuvre, les prestations intellectuelles et les TIC ; pour les marchés entre 50 000 € et 5 548 000 € pour les travaux.

COMMUNICATION

Faire c'est bien, faire savoir, c'est mieux

Les missions du Grand Avignon se déclinent, chaque jour, en de nombreuses actions destinées à améliorer la vie quotidienne des habitants et des entreprises du territoire. Toutefois, si faire et bien faire, est nécessaire, faire savoir et faire connaître ce travail est indispensable. Pour informer, évidemment, mais aussi pour rayonner et conforter l'attractivité d'un territoire aux très nombreux atouts.



LES GRANDS PROJETS S'AFFICHENT !

Tramway, Avignon Confluences, Opéra, ou encore le NPNRU, en clair, la nouvelle politique nationale de rénovation urbaine. Tout « **ça, c'est le Grand Avignon** », a rappelé une campagne d'affichage durant le printemps 2019. Autant de chantiers, de transformations et de projets qui changent les villes et la vie des habitants de l'Agglomération, qui agit et le fait savoir.



UN NOUVEAU SITE DU GRAND AVIGNON

Sans le web, difficile de communiquer à l'ère du 2.0. Avec l'été, le Grand Avignon a mis en ligne son **nouveau site www.grandavignon.fr**.

Pensé pour valoriser les services rendus à la population, son design favorise une approche facile et rapide des actions et grands projets de la collectivité. Son agenda répertorie avec intelligence les mille et une facettes de l'offre culture proposée sur le territoire : loisirs, sorties. Élément participatif innovant : les particuliers ou les associations peuvent renseigner les visiteurs du site sur leurs événements !



LES « GRANDES SCÈNES » DU GRAND AVIGNON

La culture est un trait d'union entre nous tous et le Grand Avignon n'a de cesse d'agir pour offrir la culture en partage à tous les habitants de l'agglomération.

Depuis le 1^{er} mai 2019, **le Grand Avignon a donc fait le choix de réunir les deux établissements culturels qu'il gère : l'Opéra et L'Autre Scène**, située à Vedène. L'objectif de ce rapprochement est double : définir une politique culturelle cohérente sur notre territoire et la rendre visible et lisible auprès de tous. L'appellation **Les Grandes Scènes** voit ainsi le jour. Elle permet d'identifier encore plus l'action culturelle du Grand Avignon qui est, en 2019, encore très intense, avec plus de 160 représentations.

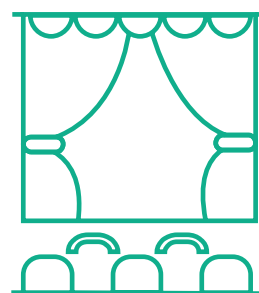
Les Grandes Scènes du Grand Avignon ce sont : **l'Opéra Grand Avignon, L'Autre Scène, le Conservatoire du Grand Avignon - Amphithéâtre Mozart et l'Auditorium du Grand Avignon (Le Pontet)**.



L'ÉGALITÉ ET LA FRATERNITÉ DE L'OPÉRA

Liberté, Égalité, Fraternité. La devise de la République orne le fronton de l'Opéra Grand Avignon, en centre-ville. Les travaux ont nécessité l'organisation de trois saisons « hors les murs », inspirées par les trois mots qui fondent notre vivre ensemble depuis 1789.

Conçu comme un cycle artistique, ces saisons ont été accompagnées de visuels qui pour les rendez-vous 2018/2019 et 2019/2020 gravitaient autour de la diversité, de l'unité, de l'amitié... de la fraternité !



LE MONDE ÉCONOMIQUE, UNE CIBLE PRIVILÉGIÉE

Avec le Panorama économique édité en 2018, le service Développement économique-Tourisme a renforcé la gamme de ses outils de communication. Afin de cibler efficacement les acteurs du monde de l'entreprise, il a prolongé sa politique de communication en recherchant l'efficacité, afin de renforcer une parole crédible grâce aux initiatives de terrain de l'Agglomération.

Trois **notes de conjoncture**, conçues en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV). Industrie agro-alimentaire et emploi figurent parmi ces documents synthétiques, analytiques et pratiques.



TOURISME : LES COMMUNES À LA LOUPE

Suivez le guide, mais n'oubliez pas votre brochure ! L'Office de Tourisme du Grand Avignon a proposé aux visiteurs, quelle que soit leur origine, locale, régionale, nationale ou étrangère, plusieurs guides pratiques. Ainsi, ses « **visites guidées** », ses **plans de Villeneuve lez Avignon**, agrémentés de suggestions de découverte et une carte touristique répertoriant lieu, date et heure des marchés, n'oubliant pas les AOC viticoles, ont été mises à disposition des touristes.

Initiative originale, le **guide « Savourer »** qui présente les marchés de producteurs, délivre des cours de cuisine et dresse une liste d'adresses et restaurants gourmands.



LES ENCOMBRANTS FONT LEUR COM

« **Quelque chose vous encombre ?** ». Derrière cette question, **trois campagnes de communication** initiées durant l'année pour le service Direct Grand Avignon, le service des encombrants de l'Agglomération. Ce slogan, direct et efficace, n'a pas hésité à jouer sur la palette de l'humour, afin de sensibiliser les habitants aux bienfaits du tri et de la collecte des encombrants sur les communes vauclusiennes du Grand Avignon.

Faire sa com, c'est participer à la lutte contre le gaspillage et à la bataille quotidienne pour la propreté, deux points essentiels pour préserver notre environnement.

COMMUNIQUER, C'EST INFORMER, C'EST RAYONNER

La direction de la communication du Grand Avignon présente les actions des équipes qui travaillent au sein du Grand Avignon. Il expose au grand public, aux associations, aux professionnels, les politiques publiques, et explique les choix qui permettent de les mettre en œuvre. Internet est un outil indispensable, mais les supports papiers sont également des outils favorisant la circulation d'informations indispensables au quotidien. Ces documents, flyers, prospectus, dépliants renforcent une proximité essentielle pour comprendre les initiatives prises par les élus au service des habitants et du territoire, en toute transparence.





Inauguration du tram

UNE NOUVELLE ÈRE SUR LES RAILS

19 octobre 2019 : la date restera gravée dans le marbre ! L'**inauguration du tramway du Grand Avignon** est un vrai symbole qui méritait une mise en scène spectaculaire, au terme de trois ans de travaux. Des discours, des flonflons et de l'émotion ont rythmé la journée marquant l'entrée de l'agglomération dans une nouvelle ère, celle d'une métamorphose du Grand Avignon, placé sur les rails de la modernité.

Autour des personnalités, les habitants ! Le chantier a été colossal. L'inauguration, en dépit du mauvais temps, aura été spectaculaire. Plus de 2 500 personnes étaient présentes autour des élus pour saluer la mise en service de la ligne 1 du tramway du Grand Avignon. Aux côtés notamment de **Bertrand Gaume**, Préfet du Vaucluse, **Patrick Vacaris**, Président du Grand Avignon à cette date, entouré de **Renaud Muselier**, Président de la Région Sud-PACA, **Maurice Chabert**, Président du Conseil départemental de Vaucluse et de **Jean-Marc Roubaud**, alors Président de Técelys, entouraient la chanteuse **Mireille Mathieu** qui a baptisé la rame décorée d'une étonnante effigie : celle de la chanteuse qui n'a pas oublié sa ville !



INAUGURER ? C'EST UNE FÊTE...

Le plaisir de découvrir ce mode de transport a été partagé par les habitants, qui ont pris possession de « leur » tram avec un plaisir et une émotion communicative.

En compagnie des élèves des classes de musique et de théâtre du Conservatoire, du groupe Manu & Co, ils ont vérifié, « en vrai », ce cours nouveau que prenait le service de transport, avec ce tram qui avait suscité tant de récriminations durant les travaux.

En une journée, oubliés les bruits, les poussières et les embouteillages ! Les rames du changement ont effacé ces soucis en un parcours et satisfait la curiosité de tous ceux qui se demandaient quand, enfin, ils pourraient emprunter ce tram, dont les essais se sont prolongés plusieurs semaines avant le Jour J !



LES RAMES ONT UN VISAGE.

Mireille Mathieu, bien sûr ! Mais aussi Daniel Auteuil, Henri Bosco, Maria Casarès, Gérard Philippe, Elsa Triolet, Camille Claudel, Olivier Messiaen, Nicolas Mignard, Jeanne de Flandreysy, Pierre Boulle, René Girard, Jean Vilar, Agricol Perdiguer ont également été mis à l'honneur avec des portraits stylisés sur les portes avant des rames, ornées de leur signature. Et à l'intérieur des rames, la biographie de ces personnalités sont présentées.



INFORMER, EXPLIQUER, PRÉSENTER.

L'inauguration a été précédée et accompagnée par la mise en place d'outils spécifiques de communication. Affichettes, flyers, spots radio, bâches, pastilles teasing... Car faire, c'est bien, comme le prouve l'achèvement d'un chantier colossal. Faire savoir que l'on inaugure et que l'on met en service, c'est très bien !



DÉPLACEMENTS GAIS ET COLORÉS.

Sobre, élégante, un intérieur aux notes corail et cerise. Le tram donne de la couleur et de la gaieté aux déplacements.



120 PAGES POUR MÉMOIRE. Ce chantier du tramway a été une véritable aventure. À l'occasion de l'inauguration, un livre portfolio la retrace en 120 pages.

Abondamment illustré par des dizaines de photos, plus de 8 000 ont été prises durant trois ans par trois photo-clubs de l'agglomération - le Photo club moriérois, Avignon photo passion et Carmes Images ; et par le photographe du Grand Avignon. Il donne à voir et à revivre cette équipée, du premier coup de pioche au baptême inaugural, offrant à tous les biens belles images de toutes les équipes qui se sont relayées durant 12 trimestres de travaux. Une exposition itinérante, constituée par une sélection de ces photos, a été présentée dans différents lieux de l'agglomération tout au long de l'année.

▲ **P. 31**
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
TOURISME & ATTRACTIVITÉ

▲ **P. 42**
URBANISME, AMÉNAGEMENT
& PLANIFICATION

▲ **P. 47**
TRANSPORTS ET MOBILITÉ

▲ **P. 54**
POLITIQUE DE LA VILLE & HABITAT

▲ **P. 67**
ENVIRONNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE

▲ **P. 71**
ACTION CULTURELLE ET
ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

▲ **P. 78**
COLLECTE ET TRAITEMENT
DES DÉCHETS

▲ **P. 90**
EAU & ASSAINISSEMENT

▲ **P. 102**
ACTIVITÉ DES SERVICES
TECHNIQUES



DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE, TOURISME
& ATTRACTIVITÉ





Des synergies positives pour le territoire

Soutenir, accompagner et stimuler le développement du territoire, c'est le travail quotidien, volontaire et dynamique des équipes du Grand Avignon. Au plus près du terrain, elles mènent un combat aux côtés des acteurs économiques. Rassemblés pour mettre en œuvre des synergies positives, tous les agents sont mobilisés pour un développement harmonieux qui doit bénéficier à tous les habitants du territoire.

Le service Développement économique et Tourisme est un moteur pour le territoire. Avec les entreprises, à l'écoute des opportunités, porteur de conseils, il :

- guide la politique économique
- structure les propositions d'offres et de services
- fixe des perspectives
- anime le territoire
- associe les énergies

▲ PRIORITÉ À L'INVESTISSEMENT



Le budget du service soutient fortement l'**investissement**, avec une enveloppe de 1 107 934 €.

776 618 € ont été attribués à la zone d'activité Pé-gase, 200 000 € à l'INRA et au projet 3A. 131 316 € ont complété les sommes dévolues aux appels à projets (AAP), la signalétique et le FUI (Fonds unique interministériel). À hauteur de 1 074 413 €, les dépenses de fonctionnement étaient orientées pour moitié vers les appels à projets (559 000 €), répartis autour de 4 thèmes : le soutien à l'emploi, à l'insertion et à la formation (23 %), les filières stratégiques et traditionnelles (37 %), l'entrepreneuriat et la croissance. 65 000 € sont fléchés vers les sites d'accueil des entreprises. Les 4 missions locales du Grand Avignon sont soutenues à hauteur de 407 410 €, tandis que des structures hors AAP perçoivent 137 503 €.

DU « 9 » POUR L'INNOVATION

Comment faire connaître les « process » innovants ? En les présentant, en permettant de les expérimenter, de les tester ! C'est ce que propose le « 9 », véritable laboratoire vivant, installé au cœur d'Avignon Technopôle, sur 170 m² aménagés au rez-de-chaussée du bâtiment Technicité. Ce « living lab » permet à des publics d'horizons divers de trouver des solutions innovantes, tant pour le travail que pour la vie quotidienne.

Centrées sur l'utilisateur, les expérimentations favorisent l'implication des futurs bénéficiaires par le biais de « design thinking », qui peuvent prendre notamment la forme de jeux de rôles et d'approches par le jouet. Inauguré au mois de septembre avec une proposition de la société Kaperli, cette quête du neuf se déploiera progressivement avec des cycles thématiques centrés sur la qualité de vie au travail, les mobilités et l'économie de proximité. Une enveloppe de 70 000 € a favorisé l'aménagement, la gestion et l'animation du « 9 ».



▲ Inauguration du living lab « le 9 » en septembre 2019.



▲ Perspective du futur bâtiment Le Victoria.

LE « VICTORIA », DES MURS POUR LES JEUNES POUSSÉS

Avec le « Victoria », les TPE-PME ont leurs murs. Non loin du centre de vie d'Avignon Technopôle, les jeunes pousses sorties de pépinière, pourront s'installer, grâce à une opération d'aménagement regroupant Citadis, le Grand Avignon et Créativa. Sur 5 000 m², 25 plateformes tertiaires de 44, 48 ou 50 m², et 3 plateformes techniques seront commercialisées. 15 entreprises avaient réservé un espace après l'ouverture des locaux.

Dans le cadre de la pré-commercialisation, un atelier de co-création basé sur l'apprentissage des sciences et des technologies avec les briques Lego®, a été animé par Bricks 4 Kidz.

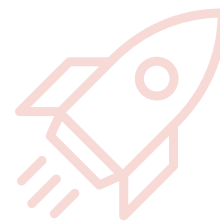


▲ Atelier avec Bricks 4 Kidz.

90 ENTREPRISES CHAPERONNÉES

90 entreprises désireuses de s'implanter ou de se développer sur le territoire ont bénéficié de conseils de la part du service. Outre des visites sur le terrain en présence d'élus référents, les équipes du Grand Avignon ont diffusé les projets de ces entreprises grâce aux outils de communication de l'institution.





ALIMENTATION, TOUT UN PROGRAMME !

« Une alimentation saine, diversifiée, de qualité, produite dans des conditions économiques et socialement acceptables... ». Ce sont les données de base du Programme National de l'Alimentation, initié par le Ministère de l'Agriculture, pour lequel le Grand Avignon a été désigné lauréat, grâce à l'ambitieux **Programme Alimentaire Territorial (PAT)** porté par l'Agglo.

Ce projet associe la DRAAF (23 000 €), l'Ademe PACA (23 000 €) et la Région Sud (40 000 €). S'appuyant également sur des fonds européens ventilés par la Région (132 000 €), ce programme vise à préserver et valoriser une agriculture plus locale et durable, et à favoriser l'accès de la population à une alimentation de qualité.

Communes, entreprises, initiatives locales, organismes professionnels participent au projet, qui entend renforcer les productions agricoles tout en préservant l'environnement. Dans un cercle vertueux, le PAT, en deux ans, entend participer à l'amélioration de la santé des habitants, soutenir l'économie sociale et solidaire, valoriser le terroir, tout en rendant exemplaire l'approvisionnement de la restauration collective territoriale.



▲ Le Grand Avignon a été désigné lauréat du Programme National de l'Alimentation (PNA) lancé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en mars 2019, parmi 31 projets retenus pour 244 dossiers déposés.

NATURALITÉ : UN PÔLE D'EXCELLENCE NOMMÉ « INNOV'ALLIANCE IMPULSION »

Un lieu, une offre de service, une chaîne de valeurs : le Grand Avignon donne sens à ces mots avec « **Innov'Alliance Impulsion** ». Il associe l'innovation, l'incubation, l'accélération et la croissance dans une même chaîne au service des start-up et des entreprises innovantes des filières du végétal et de la naturalité. Ce projet est au cœur de la stratégie de soutien à la filière naturalité du Grand Avignon qui entend, au travers de la Cité de l'Innovation, mettre en place un centre de référence régional, national, voire européen, autour des thèmes de la naturalité et plus spécifiquement de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

S'intégrant dans le cadre des Opérations d'Intérêt Régional, bras armé du développement économique du territoire animé par la Région, « Innov'Alliance Impulsion » est passé en phase active en 2019 et se trouve désormais en voie de concrétisation. Ce pôle d'excellence pourrait s'installer sur un terrain de l'Inra de 1000 m² situé sur Avignon Technopôle (Agroparc). Il s'inscrirait en complémentarité avec le projet 3A que porte l'Inra et Avignon Université, financé dans le cadre du contrat de plan État-Région. Un investissement structurant a été mis en place, porté par le pôle de compétitivité « Innov'Alliance », pour lequel une subvention de 471 900 € a été votée en bureau du Grand Avignon, financement complété par une enveloppe de 578 000€ allouée par la Région Sud.

Ce soutien financier conséquent complète les initiatives prises au fil de l'année pour les filières de la naturalité, qui ont bénéficié de 117 000 € de subventions, tandis que le rendez-vous « AVIGNON Terres de création » a permis de mettre en valeur les acteurs de la filière naturalité, sous un format interactif original.



UNE PÉPINIÈRE OCCUPÉE

Avec un taux moyen d'occupation de 90 %, la pépinière **Créativa** a hébergé durant l'année, une centaine d'entreprises, enregistrant 28 sorties et 30 entrées.

UN SCHÉMA POUR L'ACCUEIL DES ENTREPRISES

Où ? Comment ? En approuvant le **Schéma d'accueil des entreprises**, la collectivité a mis en forme un document adaptant sa stratégie de développement économique et le **Schéma de Cohérence Territoriale**.



Ce document, travaillé en ateliers avec les associations des zones du territoire, est destiné à structurer l'offre immobilière et foncière pour les entreprises. Ce travail a facilité la mise en forme d'un dépliant présentant le schéma.

BAPTÊME DU FEU POUR AVIGNON TECHNOPÔLE

C'est le poumon économique du territoire. Son nom ? **Avignon Technopôle** ! Il regroupe sur 450 hectares Agroparc, l'Aéroparc – pôle Pegase et aéroport –, le campus de l'Université d'Avignon, des unités de recherche, le parc des expositions et le centre de vie. L'association de ces différentes entités a créé une dynamique favorisant la promotion d'offres d'accueil des entreprises, dans un espace dont l'écosystème bénéficie des atouts constitués par les filières d'excellence de la naturalité et des activités aériennes sol-air.

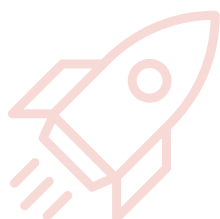
S'y ajoute le potentiel d'une filière relevant des industries culturelles et créatives, portée par des entreprises évoluant dans le secteur numérique. Échanges, rencontres, innovation, hybridation se déploient entre ces composantes, tout en s'appuyant sur des entreprises de renom, comme Naturex, GSE, Mc Cormick... Doté depuis 2018 d'une gouvernance spécifique, Avignon Technopôle a été officiellement porté sur les fonts baptismaux à l'occasion d'une conférence de presse, alors qu'une plaquette dédiée a été publiée et une signalétique spécifique dévoilée, fort utile pour les visiteurs, mais aussi pour tous ceux qui travaillent sur un site regroupant plus de 650 entreprises, dont 150 dans les pépinières Créativa et Pegase.

L'apprentissage d'un discours commun à tous les acteurs de cet espace sert également à la structuration des animations, tout en intégrant le potentiel de développement de cet espace sur lequel 10 % de foncier reste à commercialiser sur une assiette de 200 hectares. Outre le travail sur la mise en place d'une offre d'accueil en cohérence avec le schéma d'accueil des entreprises, des pistes de travail ont été formalisées sur la communication et l'animation du site. À la mutualisation pour la promotion du Technopôle par une image forte, cohérente, en tant que marque spécifique, une volonté de dynamiser échanges et rencontres est portée, tout en optimisant les services aux entreprises. Un programme qui passe, entre autres, par la formalisation d'un calendrier commun d'information, l'organisation d'événements festifs et sportifs, accompagné par un recensement des besoins des entreprises à l'échelle du Technopôle.



COUP DE STARTER POUR L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL ET SOLIDAIRE

L'incubateur **Camina**, spécialisé dans l'accompagnement des projets d'entreprises d'économie sociale et solidaire sur le territoire du Grand Avignon, vise aussi à favoriser les collaborations opérationnelles entre grandes entreprises et porteurs de projets. C'est en son sein que **Starter 2019** a permis, sur la base de 17 dossiers, de sélectionner 9 porteurs de projets. Dans le cadre du programme de formation, 16 ateliers ont été mis en place, favorisant l'intervention de 13 partenaires. 18 entretiens individuels ont été réalisés tandis qu'une journée de rencontre entre incubateurs de la Région Sud a été organisée.



LES CHIFFRES DU SOUTIEN

Les sept Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) bénéficient de 147 500 €. Le service Développement économique et Tourisme du Grand Avignon octroie 89 500 € de subventions, tandis que 58 000 € sont attribués via le Contrat de Ville.

SUBVENTIONS 2019 GRAND AVIGNON		
Opérateurs	Contrat de Ville	Développement économique et Tourisme
AMIDON 84	5 000 €	7 000 €
IMAGINE 84	5 000 €	5 000 €
CHEZ BABEL	5 000 €	8 000 €
SEMAILLES	8 000 €	28 000 €
ESPELIDO	10 000 €	11 500 €
PASSERELLE	20 000 €	30 000 €
INSERCALL	5 000 €	
TOTAUX	58 000 €	89 500 €
	147 500 €	

▼ Amidon 84.



L'INSERTION, UN VRAI CHANTIER !

Le **Grand Avignon soutient sept structures d'insertion** par l'activité économique : Amidon 84, Imagine 84, Chez Babel, Semailles, le centre social Espelido, Passerelle et Insercall. Elles mettent en place des **Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)**, dont l'objectif est d'effectuer un accompagnement socioprofessionnel auprès de personnes en grande difficulté. Ces prestations, complexes, relèvent du champ concurrentiel.

Les responsables des Ateliers et Chantiers d'Insertion doivent répondre à des appels d'offres exigeant technicité et réactivité. Les bénéficiaires des ACI souffrent de multiples freins à l'emploi : pertes de savoir-faire, de savoir-être, difficulté d'écriture, absence de maîtrise de la langue française, problèmes de santé, de mobilité, déstructuration familiale...

Autre contrainte, les prestations de service des ACI ne doivent pas dépasser 30 % de leur budget global, sans cela elles basculent dans le champ des entreprises d'insertion. C'est pour cela que les subventions attribuées par le Grand Avignon (147 500 €) ne représentent jamais plus de 4 % du budget de fonctionnement de ces structures. Cette marge permet, néanmoins, de maintenir les budgets de ces opérateurs à l'équilibre.

▶ DANS 26 MARCHÉS PUBLICS, L'INSERTION A SES CLAUSES

Dans un territoire marqué par un fort taux de chômage, le Grand Avignon insère dans sa pratique d'achat des **clauses d'insertion** par l'activité économique. En partenariat avec les partenaires de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle, les clauses sociales d'insertion facilitent le retour à l'emploi de personnes éloignées du marché du travail, et accompagnent les opérateurs économiques dans la mise en œuvre de ce processus.

Au total, chantier du tramway compris, ce sont 26 marchés publics, qui ont bénéficié à 70 personnes (dont 94,3 % d'hommes et à 37 % issus des quartiers prioritaires), et ont permis la réalisation de **17 258 heures d'insertion** à travers 31 entreprises attributaires des marchés. Hors tram, ces heures d'insertion représentent 17,9 % des heures d'insertion réalisées sur le territoire. Des lots de marchés pour le tram, dont le chantier s'est achevé durant l'année, et la réhabilitation de l'Opéra génèrent 82 % de ces heures réalisées par le Grand Avignon. Les autres le sont pour des marchés de service de la collectivité. 23,7 % de ces heures sont réalisées par des structures d'insertion par l'activité économique, 73 % par des contrats à durée déterminée d'insertion, 8 % des contrats sont en alternance, et 14 % via des missions intérimaires. 91,4 % des bénéficiaires sont originaires du Grand Avignon (les $\frac{3}{4}$ étant Avignonnais). 27 % ont moins de 26 ans, 49 % sont allocataires du Revenu Social d'Activités. 74,3 % d'entre eux ne sont pas titulaires du baccalauréat.



▶ UNE CHARTE LOCALE D'INSERTION

Les travaux du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) intègrent la démarche de l'**insertion par l'emploi**. Le service Développement économique et Tourisme du Grand Avignon, soucieux de la réalisation d'objectifs qualitatifs, a contribué à la rédaction d'une **Charte Locale d'insertion** qui s'impose à tous les maîtres d'ouvrage du NPNRU. Considérant le volume d'heures d'insertion qui seront générées par les marchés du Renouvellement Urbain, cette Charte regroupe l'ensemble des engagements des signataires dont le Grand Avignon. Ce dernier œuvre au développement de parcours d'insertion sans couture, alternant formation et emploi, à destination des femmes et des jeunes, qui sont les personnes le plus éloignées de l'emploi dans les quartiers prioritaires.



LE TRAM DE L'INSERTION

Avec la fin des travaux liés au tramway, la baisse des heures d'insertion liée à ce marché était attendue. Toutefois, 11 744 heures ont été réalisées pour 60 bénéficiaires et 741 heures de formation ont été dispensées. Ce projet structurant a généré depuis 2013, **88 500 heures d'insertion**, sur 60 835 heures prévues.

UN TROPHÉE POUR LES CLAUSES !

Le soutien de la politique d'insertion grâce aux clauses inscrites dans les marchés, a permis au Grand Avignon de décrocher, en novembre 2019, un **Trophée de la Réussite** décerné par le Conseil départemental du Vaucluse. Cette récompense honore les associations, collectivités et acteurs privés pour leurs actions en faveur de l'insertion, compétence du ressort du Département. Ainsi, le soutien de la collectivité aux structures d'insertion par l'activité économique, les clauses sociales de ses marchés et ses travaux pour la rédaction de la charte locale d'insertion annexée au NPNRU, ont motivé la remise de cette récompense, tout comme le cofinancement d'un demi-poste supplémentaire de Facilitatrice de clauses pour renforcer la mise en œuvre de la clause d'insertion dans le cadre du NPNRU et dans le Gard.



◀ Le Grand Avignon remporte le trophée de l'Acteur Public Exemplaire pour ses clauses d'insertion, qui ont permis de signer plus d'une centaine de contrats avec les entreprises lors des travaux du tramway et de l'Opéra.

DÉVELOPPER LA PROMOTION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE



TOURISME, UNE STRATÉGIE PARTAGÉE

À la suite du transfert de la compétence Tourisme au Grand Avignon, des réunions avec les professionnels du tourisme et les institutions ont été organisées. Cette méthode participative validée en Conseil communautaire au printemps 2019, a pour objectif la mise en cohérence des outils de communication – print, web, réseaux sociaux –. Parallèlement, elle a permis de dresser un inventaire de l'offre patrimoniale, afin de l'intégrer dans les pass commerciaux (Avignon City Pass et Vaucluse Provence Pass). Une structuration identique de l'offre terroir a été conçue dans la perspective de campagnes partenariales pour l'ensemble des professionnels du tourisme du territoire. Elle propose la mise en place d'un code de marque « **Avignon Tourisme - créateur d'expériences** ». Enfin, une enveloppe de 85 000 € a été dégagée pour les actions de promotion et d'animation.



▼ Summer truck, le bus info tourisme du Grand Avignon, à la rencontre des touristes sur les marchés et les campings du Gard et du Vaucluse.



TAPIS ROUGE POUR LES TOURISTES

Les Offices de Tourisme et bureaux d'information touristique de **Villeneuve lez Avignon, Roquemaure, Le Pontet, Rochefort-du-Gard** et **Vedène** déroulent le tapis rouge aux touristes. 13 personnes y ont accueilli 27 250 visiteurs, dont la moitié étaient originaires du Vaucluse et du Gard, 28 % venant du reste de la France, et 20 % de l'étranger.

Par ailleurs, le **Summer truck**, dispositif mobile d'information, a renseigné 1 700 touristes durant la saison estivale.



ROQUEMAURE, VITRINE DE L'ŒNOTOURISME

C'est au port de Roquemaure que furent apposées, pour la première fois, sur des fonds de tonneaux, les lettres C.D.R., « Côtes-du-Rhône ». Le territoire est aujourd'hui la terre d'un vignoble de renommée mondiale. Le village qui est l'une des 4 communes du cru Lirac, fait partie de la destination labellisée « Vignobles et Découvertes » des Côtes-du-Rhône gardoises depuis 2017. Inauguré en décembre 2019, le nouveau **Bureau d'Accueil Touristique** aménagé dans la cité, spacieux, accessible aux personnes à mobilité réduite, entend valoriser le vignoble tout en étant une des portes d'entrée touristiques sur le territoire du Grand Avignon.



LE TOP 3 DES VOYAGEURS ÉTRANGERS



26 %
sont originaires
du **Royaume-Uni**



17 %
sont originaires
d'**Allemagne**



13 %
sont originaires
de **Belgique**

VISITES POUR TOUS

Visites à thèmes, visites impromptues, pour les familles, classiques, en anglais... 81 participants ont bénéficié de ces animations variées dans le cadre de 176 visites organisées par l'Office de Tourisme communautaire.



ENSEMBLE POUR FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE



LA MARQUE, ÇA MARCHE !

Plus que jamais, « **AVIGNON Terres de création** » peut se satisfaire d'imprimer sa marque. Le classement du Point, en juin 2019, rappelle que le territoire compte la 8^e ville de France pour le dynamisme économique et qu'elle est la 5^e ville créative dans la culture. Cet écosystème a servi de rampe de lancement à la **première campagne nationale** pour inciter salariés, chefs d'entreprises, start-up, étudiants à venir vivre et travailler au pays de la Cité des Papes. Quatre ans après son baptême, la marque marche !

Créatrice d'émotions, d'avenir et de croissance, la marque a été dotée d'une vidéo promotionnelle, tandis que les partenaires labellisés bénéficient de films courts de présentation diffusés sur les réseaux sociaux. Fort de 20 000 visiteurs uniques, chiffre en progression de 64 % par rapport à 2018, son site **www.avignon-terresdecreation.com** occupe la toile, tout en accompagnant la marque au Salon de l'immobilier d'entreprise et à France Attractive, à Paris ; et au Salon des entrepreneurs de Marseille. Enfin, pas moins de **259 conventions de partenariat** ont été signées en 2019, soit une progression de 31 % en un an.

Enfin, une gazette d'actualité consacrée aux « Made in » a vu le jour, témoignage du dynamisme des entrepreneurs d'un territoire en perpétuelle évolution. Fédérant le monde économique

local, gagnant en visibilité auprès des opérateurs et investisseurs nationaux, « AVIGNON Terres de création » est dotée d'un budget de 275 000 €.

LES PARTENAIRES D'AVIGNON TERRES DE CRÉATION, CE SONT :

6 Parrains

5 Partenaires officiels

11 Made in Avignon

237 Ambassadeurs



UNE CAMPAGNE EN CLICS ET EN CHIFFRES

La **première campagne d'attractivité** d'AVIGNON Terres de création, intitulée « **Avignon on y va !** », était conjugée sur un ton décalé, mettant en valeur la qualité de vie sur le territoire. Ses images ont touché 600 000 personnes, tandis que 5 000 personnes l'ont visionnée par le biais du site internet après 12 300 clics. Elle a pu être regardée 940 000 fois dans les magazines, nationaux et régionaux, tandis que son affichage dans les gares lui a offert l'opportunité d'être vue 8 millions de fois.



Un rendez-vous dédié à la naturalité a réuni près de 250 personnes en juin 2019. L'occasion de mettre en valeur les acteurs de cette filière, leur savoir-faire et susciter des échanges entre eux.



URBANISME, AMÉNAGEMENT
& PLANIFICATION





Un cadre, des règles et des perspectives

L'ensemble des politiques publiques du Grand Avignon se déploie dans un cadre réglementaire précis, qui appelle une complète connaissance des textes. Dans le strict respect des compétences de chacun, les équipes de la collectivité accompagnent et confortent l'ensemble des choix effectués par les élus, afin qu'elles s'inscrivent dans un cadre respectueux des règles d'urbanisme et d'aménagement permettant une planification efficace.

▲ TRAVAUX SUR LE PARKING P7 DE LA GARE TGV

Un parking de 835 places non loin de l'échangeur LEO-Gare Avignon TGV, exploité par Effia Stationnement, a été fermé pour des raisons de sécurité, à la suite de l'effondrement d'ombrières photovoltaïques. Une expertise engagée a permis d'identifier les causes du sinistre, tout en définissant les conditions de sa réouverture. Afin de répondre à la baisse du nombre de places de stationnement, dans une logique de continuité de service auprès des abonnés, la collectivité a remis en service un parking de 240 places, au nord de la gare. Dans le même temps, les **travaux d'extension** de la 2^e tranche du parking P7 ont été bouclés, lui permettant de proposer **1 250 places** au lieu de 835, dès sa réouverture.



▲ Le parking P7 a dû fermer suite à l'effondrement d'ombrières photovoltaïques.

AVIGNON CONFLUENCES PREND FORME

La mise en place du projet d'intérêt métropolitain **Avignon Confluences** s'est poursuivie. Une équipe de maîtrise d'œuvre a été sélectionnée. Elle rassemble BAU-B Arquitectura i Urbanisme - Ilex - Arcadis ESG - OASIIS.

Premier chantier : l'établissement d'un avant-projet sommaire des aménagements publics du secteur. Parallèlement, le Grand Avignon a prorogé les délais de la promesse de vente avec 3CI Investissements, pour la réalisation d'un programme de bureaux de 7 500 m², destiné à accueillir le siège de la Caisse d'Allocations Familiales du Vaucluse.

LA BELLE CROISSANCE DU TECHNOPÔLE

La commercialisation et l'équipement de la **ZAC d'Agroparc** s'est poursuivie sous la houlette de Citadis. Avec la mise en chantier de la liaison Lucie Aubrac - avenue de l'Aérodrome, c'est une voie de bouclage assurant la desserte et la viabilisation de quelques 8 hectares qui se concrétise. Un atout pour l'accueil de petites unités de production et de stockage, non loin des pistes de l'aéroport. À proximité d'un giratoire pour la déviation du VC5, 10 000 m² ont été réservés par le Grand Avignon pour l'installation d'une déchèterie et d'une recyclerie.

Ensuite, une opération prévoyant 24 plateformes de 150 m², située rue Jean Dausset, a été mise à l'étude afin de proposer des solutions aux entreprises sortant de la pépinière, pour un coût de 4 430 000 €. Enfin, des réservations foncières ont été programmées pour permettre l'installation d'un bâtiment destiné à accueillir le nouveau site des Archives départementales du Vaucluse : il s'agit d'un terrain de 23 290 m² accueillant 20 000 m² d'immobilier, pour un investissement de 27,7 millions d'€. Le Grand Avignon participe à cette opération pour satisfaire ses propres besoins en archi-vage, sur une surface de 267 m² et 36 m² de bureaux, dans le cadre d'une opération dont le montant prévisionnel s'élève à 896 017 €.

DES PROJETS POUR LA ZAC DU PLAN À ENTRAIGUES-SUR- LA-SORGUE

Elle affiche complet ! Les **105 hectares** de la **ZAC du Plan** ont été entièrement commercialisés. Le périmètre envisagé de son extension (36 hectares), a été réduit par la décision de l'État d'implanter, sur 9 hectares, un nouveau site pénitentiaire de 400 places. Pour dégager de nouvelles surfaces, le Grand Avignon a choisi d'abandonner le projet public d'extension, tout en lançant une procédure d'appels à projets afin de retenir un opérateur privé, intéressé par l'acquisition de 16,1 hectares, propriété de la collectivité, en vue d'y implanter des entreprises, sur 27 hectares classées au PLU en zone 2 AU.

À l'issue d'une consultation, c'est GSE Group qui a été retenu et travaille à la mise en forme des dossiers indispensables pour l'obtention des nombreuses autorisations administratives nécessaires à l'organisation de ce projet. L'agglomération et la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue sont associées, dans le cadre d'un partenariat innovant, afin d'ouvrir à l'urbanisation ce site, tout en gardant sa maîtrise foncière.

Enfin, Département et Agglomération ont travaillé à la préparation d'un giratoire assurant la desserte du quartier du Plan, pour des travaux d'un montant de 2 350 000 €, dont 1 645 000 € sont apportés par le Grand Avignon.



Dans le cadre de l'opération d'extension de la ZAC du Plan, le Grand Avignon a signé une promesse de vente concernant 15,1 hectares à la société GSE, pour une somme de 1 243 000 €.

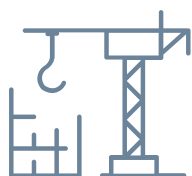


▲ Création d'un giratoire à l'entrée de la ZAC du Plan.

ROQUEMAURE : LA ZA DE L'ASPRE S'AGRANDIT

D'une surface de 40,6 hectares, la **ZA de l'Aspre**, au niveau de l'échangeur de l'A9 au sud-ouest de Roquemaure a été réalisé en 3 phases depuis 31 ans. Le SCOT intégrait une extension de 30 hectares, porté par la Communauté de communes Côtes-du-Rhône gardoises.

5 lots de 4 000 à 9 825 m² sont prévus au projet d'aménagement. Deux lots de 40 000 et 59 000 m² au Sud complètent ce schéma, avec un bilan établi à 4 300 000 €. Le service Développement économique du Grand Avignon devrait assurer sa commercialisation.



LE SCOT PREND FORME

5 années de travail, rythmées par de nombreuses réunions techniques et politiques ont permis de mettre au point le **projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)**, qui doit être compatible avec le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Équité des Territoires (SRADDET), tandis que les PLU doivent être, eux, compatibles avec le SCOT. Le Grand Avignon, qui a la main pour la mise en forme de ce document, a délégué sa compétence au Syndicat mixte du bassin de vie d'Avignon.

Le texte est une « bible », établissant une planification supra-communale, définit les grandes orientations du territoire en matière d'urbanisme, d'aménagement, de mobilité, d'environnement, de préservation des espaces agricoles...



Syndicat Mixte
pour le SCOT du
Bassin de Vie
d'Avignon



▲ ÉTUDES POUR DES AMÉNAGEMENTS DESTINÉS À LA MOBILITÉ

Dans le cadre d'appels à manifestation d'intérêt de la Région Sud-PACA sur les quartiers gare, plusieurs dossiers ont été accompagnés. En 2017, deux quartiers gare de l'agglomération avaient été retenus par la Région, Montfavet et Morières-lès-Avignon. L'élaboration d'un cahier des charges par le Grand Avignon, l'Aurav et les communes, afin de désigner un bureau d'études pour les accompagner dans la réflexion sur ces quartiers, a été engagée. Celle de Morières-lès-Avignon a été achevée cette année. 10 % du coût de ces études, soit 10 000 € ont été assumés par l'Agglomération. Dans le même temps, 2019 a permis d'engager une réflexion sur la réouverture de la gare du Pontet.

▲ PLU, SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT

Dans le cadre de ses missions, le Grand Avignon suit et accompagne les procédures d'élaboration des documents d'urbanisme des communes membres. Ainsi, il vérifie la prise en compte des grandes orientations définies dans ces documents, des lignes directrices et contraintes édictées par le SCOT, le PDU, le PLH, le schéma directeur des déchèteries, les zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales. Ensuite, il accompagne les communes lors de la mise en place d'enquêtes publiques uniques pour un **Plan Local d'Urbanisme** et zonage d'assainissement. Seules les communes du Pontet, de Sauveterre, de Les Angles et de Roquemaure ne sont pas dotées de PLU. C'est donc sur celles-ci que le travail de suivi a été le plus marqué, tandis que la révision du PLU d'Avignon a nécessité l'organisation de nombreuses réunions dans le cadre d'un travail partenarial.

5 avis ont été rendus sur des PLU communaux. 3 dans le cadre de leur élaboration pour Pujaut, Le Pontet et Roquemaure ; un pour sa modification, Entraigues-sur-la-Sorgue ; et un dans le cadre d'une révision générale, Villeneuve lez Avignon.



Sauveterre a sollicité une aide de l'Aurav pour la mise en forme d'un pré-projet d'aménagement de la place du village.

▲ UN PLAN POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans les bureaux on parle de **PCAET**. Traduction ? **Plan Climat Air Énergie Territorial**. Il s'agit d'un document obligatoire pour les collectivités de plus de 20 000 habitants. À la fois stratégique et opérationnel, il vise la réduction de la consommation énergétique d'un territoire, tout en le rendant moins vulnérable au réchauffement climatique, en assurant sa transition énergétique. Associant partenaires institutionnels, acteurs du monde économique et social et habitants, il est évalué annuellement et révisé tous les 6 ans. Le Grand Avignon a délibéré sur ce plan en 2019 et approuvé sa mise en route, qui sera précédée par une phase de concertation bénéficiant d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour accompagner cette démarche. Une enveloppe de 81 000 € a été débloquée et une aide de 6 354 € du Département votée.





Se déplacer en modes doux

Faciliter la mobilité, c'est contribuer à l'attractivité ! Le Grand Avignon, avec la mise en service d'une première ligne de tram, a réorganisé son offre de transports collectifs, afin de répondre aux besoins des habitants et des entreprises. Se déplacer plus facilement, c'est l'objectif d'une politique de transports qui privilégie les déplacements en mode doux, afin de préserver l'environnement.

▲ ORIZO, C'EST LE RÉSEAU NOUVEAU !



Si le tram change les modes de déplacements, **Orizo**, le **nouveau réseau de transports en commun du Grand Avignon** a été pensé pour les faciliter ! Avec ses 3 lignes structurantes, celles du tram et des bus Chron'hop, ses 11 lignes principales dont 3 desservent la gare TGV, ses 13 lignes de desserte locale, ses 3 Cityzen et ses 2 Baladines, il renforce le maillage du territoire. Et les dessertes sont optimisées ! Cette réorganisation permet également de diminuer les temps de trajet.

Autre nouveauté, les tickets à l'unité sont remplacés par des QRCode, tandis que les autres billets et cartes, également sans contact, sont rechargeables 5 fois. Même si les abonnements, mensuels ou annuels, restent le meilleur moyen de se déplacer sur le réseau tram/bus, alors que tout change, les tarifs, eux, n'ont pas varié d'un centime.

Enfin, grâce à Orizo, le Grand Avignon a sa marque, qui nomme un réseau de transports dont l'horizon donne la priorité aux modes de déplacement doux.

LES OBJECTIFS D'ORIZO

Le nouveau réseau permet de redéployer les kilomètres bus réalisés avant le chantier du tram. Il s'adapte aux fréquentations actuelles, tout en anticipant les évolutions à venir.

Il assure une plus grande complémentarité entre les lignes en site propre et le reste du réseau, et offre plus de lisibilité dans sa signalétique, pour la présentation des lignes, les calendriers et les fréquences.

LES TRAVAUX DE CHRON'HOP !

Durant l'année, les différents chantiers destinés à aménager les **Chron'hop**, les **lignes de bus à haute fréquence** complétant la ligne de tramway, ont été menés à bien, tant à Avignon qu'au Pontet. **82 arrêts** ont fait l'objet de travaux pour faciliter l'accessibilité et la sécurité, tandis que les carrefours disposant de feux ont été équipés d'une priorité pour les bus sur les 8 km de voies dédiées aux lignes C2 et C3, constituant avec le tram le réseau structurant de l'agglomération.

Comme pour les travaux du tram, Técelys, le mandataire, a accompagné les différents chantiers sur le terrain avec la présence de médiateurs, qui ont informé le public, répondu aux interrogations tout en organisant, notamment, des jeux concours destinés à favoriser l'activité commerciale dans les zones affectées par les travaux.



▼ Bus articulé Chron'hop, 100 % électrique.



LES BUS S'ÉLECTRISENT

2 véhicules 100 % électriques ont été mis en circulation. L'un est standard, d'une centaine de place ; il est affecté à la ligne Chron'hop, l'autre, de moyenne capacité, effectuera des liaisons entre le parking relais des Italiens et le centre-ville. Par ailleurs, cinq véhicules hybrides articulés, destinés au service sur les lignes Chron'hop ont été réceptionnés à la fin de l'année 2019.

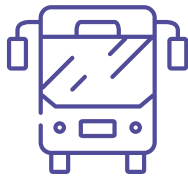
TOUJOURS PLUS ACCESSIBLES

22 nouveaux points d'arrêts de bus ont été mis en accessibilité au cours de cette année. Ces travaux, d'un montant de 450 000 €, s'inscrivent dans le cadre d'un plan pluriannuel, et s'ajoutent aux 82 arrêts rendus accessibles sur les lignes Chron'hop.

DES CHRON'HOP AU TOP

- **2 lignes :**
C2 : Hôpital / Buld'Air
C3 : Agroparc / Saint-Lazare
- **112 arrêts desservis** dont 82 arrêts mis en accessibilité dans le cadre des travaux
- **5 bus articulés hybrides** pour plus d'espace et de places assises à bord, accessibles aux personnes à mobilité réduite
- **25 km de voies dont 8,3 km de voies dédiées** avec 1,3 km en bidirectionnelles sur l'avenue Pierre Sémard
- Des itinéraires directs, des horaires fiables et garantis, des fréquences respectées
- Des bus prioritaires à tous les carrefours et aux stations
- De nombreuses correspondances
- Plus de 45 000 habitants sur le tracé des Chron'hop
- Une circulation 7 jours / 7, avec une fréquence toutes les 12 minutes en journée et toutes les 20 minutes en soirée en semaine ; et toutes les 30 minutes les dimanches & jours fériés

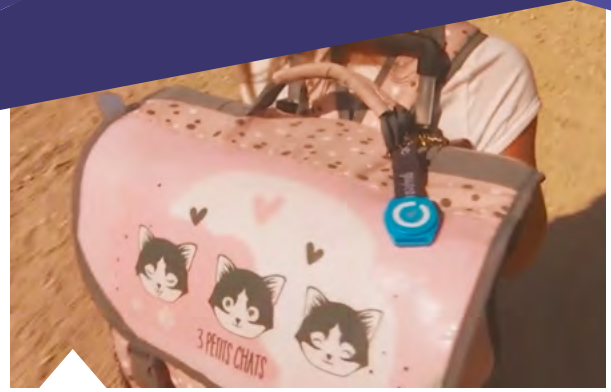
TRANSPORTS DURABLES POUR LE FESTIVAL



Le Grand Avignon est signataire de la charte Éco-festival. Dans le cadre de sa politique mobilités, la collectivité a expérimenté l'utilisation d'un véhicule articulé au gaz sur la navette Piot pendant le Festival. Cet essai permettra d'aider l'Agglo à choisir le type de motorisation à privilégier dans le cadre de la modernisation du parc d'autobus, en respectant les règles de la transition écologique.

SAINT-CHAMAND, STATIONNEMENT À L'ÉTUDE

Le choix de réaliser un parking relais au terminus de Saint-Chamand de la ligne de tram ayant été voté par le Grand Avignon en 2017, à la suite d'un concours organisé en 2018, le maître d'œuvre pour sa réalisation avait transmis un avant-projet détaillé en juin 2019. Le lancement, en parallèle, d'une étude par le Grand Avignon sur la réalité de la capacité du parc relais, a décalé le programme.



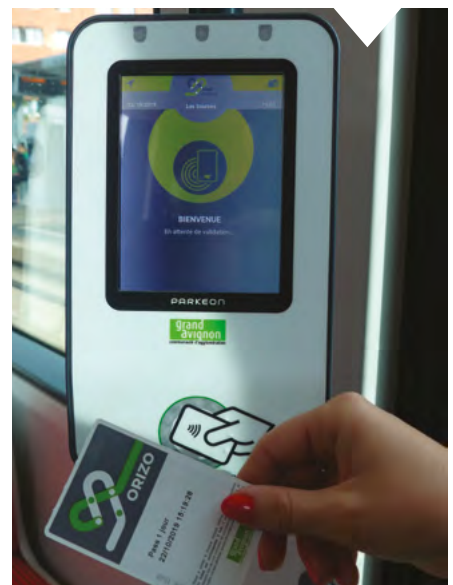
TRANSPORTS BADGÉS POUR LES SCOLAIRES

La commune de Rochefort-du-Gard a permis de tester un nouveau badge destiné aux enfants des écoles primaires et maternelles. Expérimenté au printemps, ce **badge « Gmini »** sécurise le déplacement de l'enfant, avec un système de comptage dans le véhicule. Ensuite, il assure une communication auprès des parents en les informant de la présence de leurs enfants dans les bus scolaires. Mis en service à la rentrée 2019, il facilite les échanges avec les familles tout en fluidifiant les remontées d'exploitation.



BILLETTIQUE, ÇA ROULE !

Les 14 rames de tramway disposent de valideurs correspondant à la nouvelle billettique. Chaque station est équipée de **distributeurs automatiques de titres**. Ces derniers sont sans contact et sur la ligne de tram, les « QRCode » sont utilisables sans souci.



▶ VÉLOPOP, TOUJOURS PLUS !

10 ans, et toujours plus ! Le service de vélo en libre-service a gagné **11 stations** et **100 vélos** supplémentaires, ce qui porte sa capacité à **300 vélos**, répartis dans **30 stations**. Il est désormais possible, grâce à une nouvelle application, de réserver et payer son Vélopop en ligne ! L'extension du réseau Vélopop a été inaugurée en juin 2019.



▶ ÇA PHOSPHORE AUTOUR DU FUTUR PARKING RELAIS DES ANGLES

Divisée en 3 phases, une étude pour la réalisation et la desserte d'un parking relais aux Angles a été lancée avant l'été 2019 par la société EGIS. Après l'établissement d'un état des lieux, permettant de dresser un diagnostic, et une étude sur la circulation du giratoire des Angles au débouché du Pont de l'Europe, sur la RN 100 qui relie Les Angles à Avignon, elle préconisera plusieurs scénarios de dessertes. Une fois le choix effectué, elle approfondira les études afin de permettre sa réalisation.



232 VÉLOS ÉLECTRIQUES

Depuis 2018, le Grand Avignon attribue aux habitants du territoire une **aide pour l'achat de vélos à assistance électrique**. Plafonnée à 400 € pour l'achat d'une bicyclette, 26 demandes avaient été financées lors de la première année du dispositif. 232 l'ont été en 2019.

▶ PDU : SUIVI EN COURS

Une seconde évaluation du **Plan de Déplacements Urbains** a été présentée, afin de dresser le bilan de l'année 2018. Il permet de savoir ce qui a été fait, tout en pointant l'avancement des travaux engagés dans les premiers mois de 2019. Au cours de sa seconde année de mise en œuvre, 30 actions étaient en cours de réalisation, soit 6 opérations supplémentaires par rapport à 2018. Cette évaluation a été soumise au comité de pilotage et au comité de concertation qui veillent sur l'application du PDU.

▶ UN PLAN MOBILITÉ POUR LES AGENTS DU GRAND AVIGNON

Afin d'optimiser et rationaliser les déplacements des agents de la collectivité et des partenaires, un plan mobilité a été lancé. Privilégiant une approche transversale, il aborde les questions relatives aux ressources humaines, à la communication, au développement durable, à l'informatique, au patrimoine, sous la houlette du bureau d'études Ekodev. Le siège du Grand Avignon et le site de la Boétie sont les premiers sites concernés par l'étude avant d'aborder l'Opéra et le Conservatoire.



▲ Formation des chauffeurs à l'été 2019.

À PROPOS DU TRAM

▶ TRAM : CHANTIERS DE FINITION POUR LA LIGNE 1



L'année 2019 a permis de poursuivre et terminer les travaux de la ligne de tram : infrastructures, plateformes, systèmes, aménagements paysagers et urbains...

Parallèlement, alors que le **Centre de maintenance** était entré en exploitation, les finitions du bâtiment l'abritant ont été exécutées, tandis que toutes les rames de tram étaient livrées.

Le premier trimestre a été celui des essais, tandis que commençaient les formations des conducteurs. Et c'est à la rentrée, en septembre, qu'une première marche à blanc a eu lieu.

L'année 2019 a été également l'année à enjeux concernant les avis et autorisations des services de l'État et des services de contrôle. Après de nombreuses réunions et négociations, le dossier de sécurité a été approuvé par le STRMTG et l'arrêté préfectoral de mise en exploitation a été obtenu le 16 octobre 2019.

Tandis que cette préparation à la mise en service du tram battait son plein, une politique ciblée de communication a été déployée, afin d'expliquer la fin des travaux, la circulation des rames et la sécurité aux abords du tracé dans les quartiers. Le tout étant orienté vers le rendez-vous du 19 octobre, date de l'inauguration !



▼ Les premiers essais du tram ont démarré en janvier 2019.



▲ Marche à blanc sur les remparts.

ANATOMIE D'UNE RAME

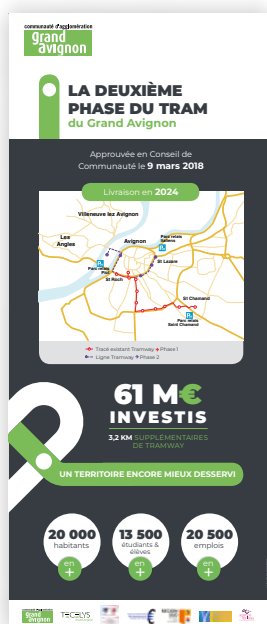
- Longueur : 24 mètres
- Capacité : 144 personnes dont 31 places assises



ET LA LIGNE 2 ?

Le projet de **ligne 2**, dont la mise en service est projetée à l'horizon 2025, comporte 2 tronçons. 2 kilomètres de voies relierait la **station Saint-Roch à l'Îlot Piot** et 1,3 km longeraient les **remparts jusqu'à la Porte Saint-Lazare**, les tronçons comptant 6 stations et portant le réseau à **8,4 km**.

20 000 habitants, 13 500 étudiants et 20 500 salariés seront concernés par ce tracé dont les études ont été confiées à Técelys, attributaire d'un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée. Le réseau tram pourrait voir sa fréquentation augmenter de 20 000 voyageurs chaque jour.



LE TRAM EN CHIFFRES

5,2 km de lignes reliant Saint-Chamand à Saint-Roch

10 stations

14 rames « made in France »

Des départs toutes les **6 minutes**

Un service **7 jours sur 7**

Une vitesse moyenne de **18 km/h**, avec des pointes à **50 km/h**

Un **tarif unique** tram/bus



HABITAT & POLITIQUE
DE LA VILLE





HABITAT

À chacun son toit

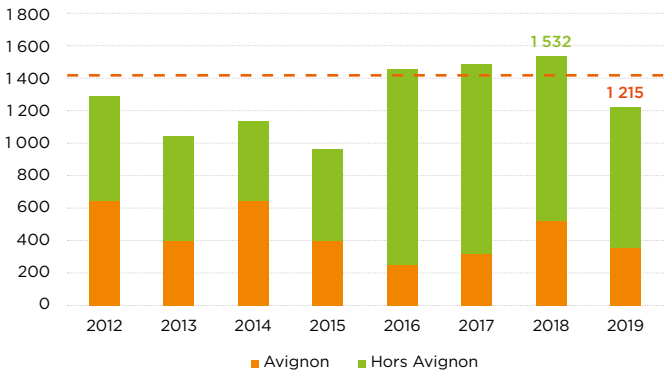
Mieux vivre dans des villes et des villages où chacun peut se loger. Entre souhaits et la réalité, il n’y a pas un fossé, mais une politique volontariste du Grand Avignon. L’habitat, tout comme la Politique de la Ville, sont deux axes forts d’intervention de la collectivité. Le Grand Avignon entend répondre aux besoins des habitants, en privilégiant des initiatives adaptées dans le cadre d’un travail de longue haleine concrétisé, entre autres, par la mise en forme du PLH, phase 3.

PLH 2012/2019 : LE BILAN

Avoir un regard sur la production de logement, accompagner les projets, susciter la production de logement, appuyer les dispositifs ANAH, veiller sur le programme POPAC relatif aux copropriétés, s’engager dans le NPNRU, animer cette démarche en informant l’ensemble des partenaires : c’est à l’ensemble de ces tâches que le PLH s’est attelé, dans le cadre d’un travail au long cours.

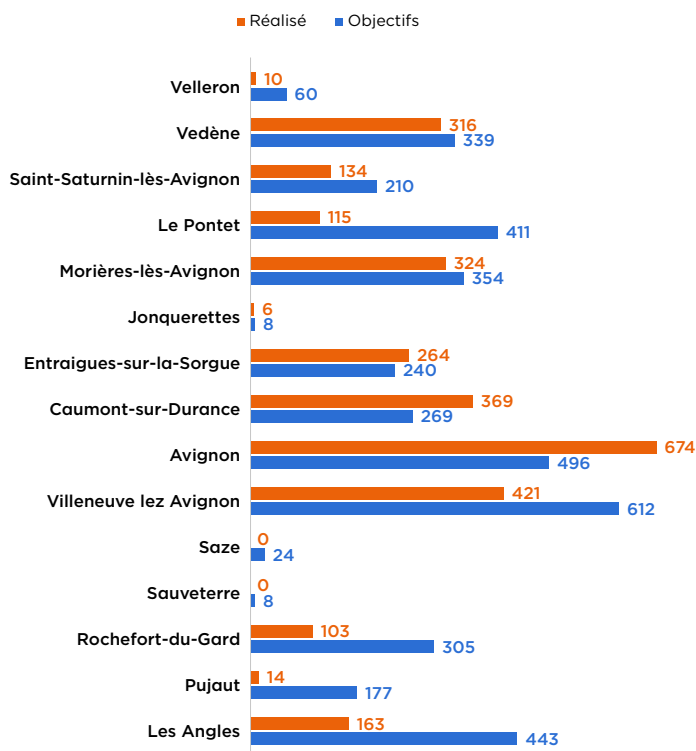
Il a permis de produire 1 275 logements par an entre 2012 et 2019.

Évolution des logements autorisés (données corrigées PLH)



Le taux de réalisation pour le logement social est de 74 %.

Programmation par commune



LE CHIFFRE

L'enveloppe du PLH, phase 2 dépasse les **10 millions d'€**.

Le Grand Avignon apporte une garantie d'emprunt à 100 % des opérations financées. Sur cette période, ce sont 200 millions d'€ de production de logement social qui ont été garantis.



EN BREF

De 135 000 € en 2012 à 140 300 € en TVA réduite, c'est l'augmentation du coût du logement.

La production des ventes en bloc (VEFA) représente, sur le PLH 2012/2019, 52 % de la production. Elle est néanmoins inférieure à la moyenne du Vaucluse (65,7 %) et de la région PACA (64 %). Le coût de production est de 1 934 € le mètre carré de surface utile, qu'il s'agisse de VEFA ou de maîtrise d'ouvrage directe.

UNE PRODUCTION RÉPARTIE ENTRE 14 BAILLEURS

Le territoire de l'agglomération chevauchant deux départements et deux régions, explique en grande partie la présence de **14 bailleurs** dans ce travail de production de logement social.

Grand Delta Habitat pèse pour 36 %, en étant très fortement présent en 2016 et 2017. Avec 25 % de production, **Mistral Habitat**, qui a fusionné avec **Grand Avignon résidence**, est également un bailleur de poids. Il est à noter la présence croissante de **Poste Habitat Provence**, qui représente 11 % de la production, **Erilia**, 3^e bailleur du territoire, qui produisait 12 % des logements sur le premier PLH, est nettement moins présent. Il a permis de produire 1 275 logements par an entre 2012 et 2019.

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT, LA CONSTRUCTION DE LA PHASE 3

Une politique de l'habitat se construit dans la durée. Le **Programme Local de l'Habitat (PLH)**, document de planification et d'action élaboré à l'échelle intercommunale, donne une vision des objectifs et des ambitions des communes et de l'agglomération. Il croise les éléments démographiques aux réalités économiques et sociales, tout en étudiant les marchés locaux et le potentiel de mobilisation foncière. Longue, son élaboration s'effectue également dans le cadre d'une concertation avec l'État, tout en suivant l'ensemble des obligations réglementaires.

Dans la perspective d'une adoption de la phase 3 du PLH en 2020, ce travail de collecte de données, d'étude des besoins et d'analyses de la situation foncière, a été finalisé tout au long de l'année. Point de départ, au mois de février, un séminaire présentant un diagnostic et les enjeux de cette démarche s'est déroulé, en étroite collaboration avec l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse, qui accompagne la démarche du Grand Avignon. Ce rendez-vous a été le prélude d'une série de consultations dans les communes qui a préparé le dialogue avec les services de l'État.



PENDANT LA CONCERTATION, LES TRAVAUX CONTINUENT

Durant la phase de concertation, en étroite relation avec les communes, les bailleurs et tous les partenaires du Programme Local de l'Habitat, les chantiers engagés durant la phase 2 du PLH se sont poursuivis. Ils ont permis de :

- ▶ **Produire** des logements et verser des subventions, voter des garanties d'emprunt ;
- ▶ **Accompagner** des projets, tant sur le volet urbanisme et foncier que sur la programmation ;
- ▶ **Organiser** une veille sur les copropriétés en difficulté, avec le programme POPAC de l'Agglomération et pour la ville d'Avignon dans le cadre de ses OPAH ;
- ▶ **Apporter** un appui aux dispositifs ANAH ;
- ▶ **Participer** aux opérations de renouvellement urbain avec le NPNRU ;
- ▶ **Travailler** sur les attributions de logement au travers de la Conférence Intercommunale du Logement ;
- ▶ **Inform**er sur l'ensemble de ces démarches, via des documents ciblés.

L'ensemble de ces actions s'inscrivent dans le cadre des 8 années de la phase 2 du PLH.

LA PRODUCTION DE LOGEMENT SOCIAUX SUR LE 2^e PLH

En 2019, 478 logements sociaux ont été programmés.

	MOYENNES 2012-2019			2019		
	Objectif	Réalisé	%	Objectif	Réalisé	%
NEUF	395	333	88 %	525	397	76 %
ANCIEN	100	28	27 %	132	33	25 %
TOTAL PLH	495	351	71 %	657	430	65 %
+ ROQUEMAURE		71			48	

Ancien = acquisition amélioration, PALULOS

EN CHIFFRES

Sur les 8 années du PLH phase 2, les **¾ des objectifs fixés ont été remplis**, dont 90 % dans le secteur du logement neuf.

2 991 logements sociaux ont été programmés, ce qui représente 29 % du nombre de logements autorisés sur cette période.



2019 EN BREF

« @u fil du PLH » 5 éditions de cette lettre ont été distribuées à plus de 300 partenaires du Programme Local de l'Habitat.

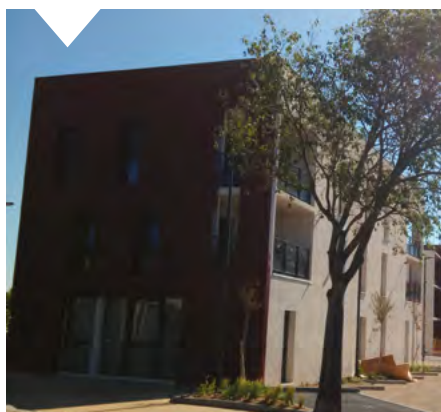


5 commissions Habitat-Politique de la Ville ont été organisées.

LES OPÉRATIONS EMBLÉMATIQUES

DES LAURIERS POUR LE CARRÉ VERT D'ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE

Le Carré vert Poste Habitat Provence a été inauguré le 3 juillet 2019. Il est composé de 37 logements (26 PLUS et 11 PLAI), labellisés Bâtiments durables Méditerranéens. Ces petits immeubles collectifs, fragmentés par des espaces végétalisés accueillent des espaces potagers sur les toits. S'intégrant dans un projet accompagné par l'Établissement Public Foncier Régional et le Grand Avignon, cette opération associe logement social, logements libres et un pôle médical. Le Carré vert Poste Habitat Provence a été lauréat du palmarès régional de l'habitat 2019.



GRAND DELTA HABITAT CONSTRUIT SES « VIGNOBLES » À ROCHEFORT-DU-GARD

Construit non loin des garrigues, deux bâtiments d'un étage composés de 20 logements (14 PLUS et 6 PLAI) et dotés de pergolas, sont sortis de terre à Rochefort-du-Gard. Ces logements de Grand Delta Habitat, orientés plein sud, ont été conçus pour améliorer le confort thermique, été comme hiver.



Toute l'info sur le PLH du Grand Avignon sur grandavignon.fr

▲ ACTION LOGEMENT PARTENAIRE DU GRAND AVIGNON

Une convention cadre associe le Grand Avignon et Action Logement. Ce partenariat entend contribuer à améliorer les réponses aux besoins en logement des entreprises, des salariés et des personnes en accès à l'emploi sur le territoire. Quatre axes le structurent :

- ▶ Développement d'une connaissance des besoins des salariés sur le territoire, afin d'en assurer la prise en compte dans l'offre de logements ;
- ▶ Contribution à l'attractivité et au développement de l'offre de logement aux salariés par la maîtrise du foncier, la mobilisation du parc existant, tant public que privé et soutien aux démarches d'innovation ;
- ▶ Amélioration et accompagnement du parcours résidentiel et professionnel ;
- ▶ Promotion de la mixité sociale.



▼ Signature d'une convention entre le Grand Avignon et Action logement en novembre 2019 pour développer et améliorer l'offre de logement.



LOGEMENT, RÉFLEXION SUR LE MODE D'EMPLOI DE L'ATTRIBUTION

Ce n'est pas un mode d'emploi, ni une définition des tables de la loi pour l'attribution des logements. Mais un travail de réflexion et de concertation sur les conditions de ces attributions. Au travers de la **Conférence Intercommunale du Logement (CIL)**, c'est un long processus qui s'est mis en place depuis 2015.

Avec la 4^e CIL, l'année 2019 a permis de rassembler les représentants des collectivités territoriales, de professionnels du secteur locatif, des représentants d'usagers, qu'ils soient locataires ou membres d'associations intervenant auprès des personnes défavorisées. Au fil du temps, la CIL est devenue un instrument essentiel en matière d'équilibre social. Cette rencontre a permis d'établir le bilan établi dans le cadre de la **Convention Intercommunale d'Attribution**, co-signée par l'État et l'agglomération qui pilote ces démarches. Sans oublier les bailleurs du territoire... et les communes qui jouent un rôle central dans la production de logement social et dans l'accueil des locataires. C'est pour cela qu'un couple Agglomération-Communes structurera la phase 3 du PLH.

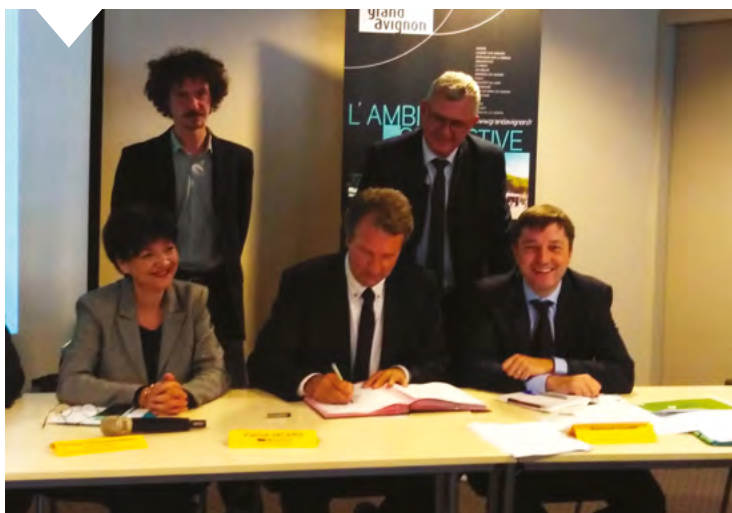
BILAN 2018 PRÉSENTÉ À LA CIL DU 7 NOVEMBRE 2019

8 250 demandes,
1 460 attributions. C'est
6 demandes pour une attribution.

L'objectif réglementaire de
50 % d'attribution à des
ménages aux revenus supérieurs
au 1^{er} quartile dans les quartiers
politique de la ville est dépassé.

4 demandes sur 10
concernent des demandeurs
déjà locataires du parc social.

77 % des attributions vont
vers des ménages aux revenus
inférieurs aux plafonds PLAI.



▲ Signature de la Convention Intercommunale d'Attributions (CIA)
le 7 novembre 2019.



RENOUVELLEMENT URBAIN



L’AFFIRMATION D’UNE « AMBITION URBAINE »

Il est des dates et des délais qui comptent. 18 janvier, 17 décembre. 344 jours ont séparé la signature par Julien De Normandie, Ministre de la Ville et du Logement et Brune Poirson, Secrétaire d’État à la transition écologique et solidaire, de l’acte d’engagement du **Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain** de la validation du **projet urbain relatif au quartier nord-est d’Avignon**. Cette année charnière a façonné le nouveau cours de la politique de la ville sur le territoire du Grand Avignon. D’un hiver à l’autre, les étapes, le montage et l’engagement des initiatives se sont déroulés sans accroc, alors que certaines opérations ont été lancées. Dans une logique de développement durable, cette affirmation d’une « **Ambition urbaine** » s’est traduite par la concrétisation du projet de politique de la ville pour les quartiers Sud et Saint-Chamand, tandis que le territoire du nord-est a été intégré à ce remodelage urbain, indispensable pour favoriser le mieux-vivre ensemble.



POLITIQUE DE LA VILLE, CAP AU NORD-EST D’AVIGNON

Non loin des remparts de la cité des Papes, les quartiers nord-est sont intégrés au projet de politique de la ville. À la suite d’une validation de l’Agence Nationale de Rénovation Urbaine, suivi d’un apport de 30 millions d’€ le 25 juin, ce qui en fait le projet le mieux doté de Provence-Alpes-Côte d’Azur, l’ensemble des partenaires – État, Grand Avignon, Ville d’Avignon, bailleurs sociaux –, se sont mis autour de la table pour arriver, dans un délai d’un an, à concrétiser administrativement cet immense chantier. Si l’essence même des travaux est d’ouvrir ce quartier populaire sur son environnement, tout en connectant ses différents pôles, l’un de ses principes est d’y renforcer et valoriser les services publics sur un axe situé à l’est du stade Malpeigné, en allant vers le stade Gorlier. Tant à la copropriété Clos des Fontaines que sur le secteur Grange d’Orel, une attention particulière sera apportée au commerce de proximité, qui demande à être redynamisé et restructuré.



Le projet en chiffres

- 230 logements seront démolis
- 460 logements seront réhabilités
- 1 équipement public sera réhabilité
- 1 équipement public sera créé
- L’ANRU contribue à hauteur de 30 millions d’€ pour un projet dont le montant global d’investissements s’élève à 83 millions d’€



▲ Inauguration de la Maison des Projets en juin 2019.

UNE AMBITION URBAINE COLLECTIVE

La population concernée et les acteurs locaux du territoire sont associés au processus de politique de la ville depuis son lancement. Afin de renforcer ce travail d'information et de co-construction, **deux Maisons des Projets** ont été mises en service durant l'année : une **Maison des Projets itinérante** (minibus) qui va à la rencontre des habitants sur leurs lieux de vie (école, parcs, pieds d'immeuble) et une **Maison des Projets fixe** située au 8 rue Paul Pamard, dans le quartier des Olivades.

Leur inauguration, en juin 2019, a réuni plus de 200 participants lors d'un temps d'échange festif démontrant la volonté d'inscrire les habitants au cœur du projet.

Un séminaire « Tout savoir sur le NPNRU » a été organisé en novembre, tandis que le partenariat mis en place avec l'Université en 2018 a permis à des étudiants de Licence 3 Politiques sociales de réaliser une enquête sur les quartiers des Olivades et de Saint-Chamand.



▲ Séminaire « Tout savoir sur le NPNRU » le 14 novembre 2019.



LA GESTION URBAINE EN APPUI DU RENOUVELLEMENT URBAIN

GUSP. Au royaume du renouvellement urbain, ces 4 lettres rappellent que la **Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP)** est un ingrédient indispensable pour l'avancée des chantiers de la Politique de la Ville. En cohérence avec le Contrat de Ville, plusieurs associations ont été soutenues, afin de conduire un travail actif de sensibilisation des habitants à la préservation de leur cadre de vie.

À l'instar, par exemple, des Petits Débrouillards, qui organisent régulièrement des animations en pied d'immeubles, ou lors d'ateliers de sensibilisation à la Maison des Projets. Même travail des Compagnons Bâisseurs, acteurs incontournables de cette « Ambition urbaine », qui dispensent des « formations » aux habitants, afin de les accompagner dans l'embellissement de leur lieu de vie. En lien étroit avec les bailleurs sociaux, ces initiatives garantissent une compréhension des projets engagés, tout en solidifiant le lien social nécessaire à l'avancée de ces grands chantiers.



▲ Animation en pied d'immeuble par Les Petits Débrouillards.



▲ Animation par Les Compagnons bâtisseurs.

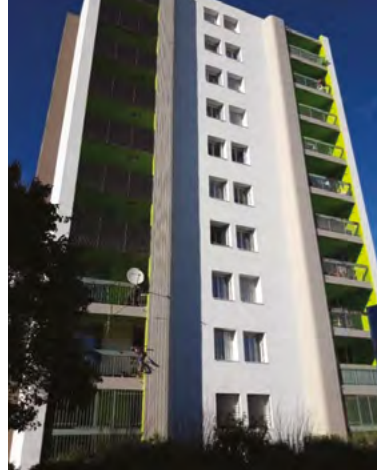
TOUJOURS PLUS PRÈS DES HABITANTS

Le service Renouvellement urbain reste très actif auprès des partenaires et des habitants des quartiers concernés. Des ateliers collaboratifs sont mis en place régulièrement.

▼ Le service Renouvellement urbain à la rencontre des habitants.



▼ Atelier collaboratif à l'espace Saint-Jean.



LA MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE DE RELOGEMENT

La **signature du protocole de relogement** en 2019 par l'ensemble des partenaires, étape essentielle du projet de renouvellement urbain, constitue le socle sur lequel s'appuie la mission relogement.

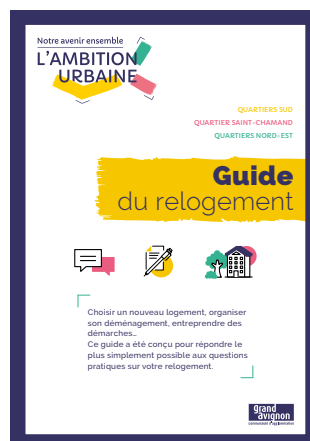
Quatre résidences dans le quartier Sud d'Avignon ont été engagées dans le processus de relogement en 2019 : **la Trillade** (Érilia), **le Mistral** (Mistral Habitat), **la Ventoureso** (Mistral Habitat) et **l'Alizé** (Mistral Habitat).

Pilotés par le Grand Avignon, des Comités Techniques de Relogement accompagnant les bailleurs, ont permis de créer une plateforme d'offres de logements mobilisables pour l'ensemble des locataires concernés par les opérations de relogement.

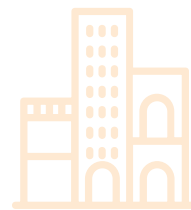
Afin de faciliter le dialogue et faire remonter interrogations, angoisses et solutions, les chargées de relogement constituent le premier interlocuteur des familles en cours de relogement. Elles les accompagnent depuis la première étape du processus, jusqu'à leur relogement effectif ; et assurent des permanences hebdomadaires sur le terrain.

Au cours de l'année, 108 logements ont été mis à disposition de ce processus de relogement, et 18 familles ont été relogées.

Une communication a accompagné tout le processus de relogement auprès des populations concernées, avec une plaquette d'information.



CONTRAT DE VILLE



38 067 HABITANTS CONCERNÉS PAR LE CONTRAT DE VILLE

28 930 habitants du Grand Avignon vivent dans les cinq quartiers historiquement concernés par le Contrat de Ville mis en œuvre depuis 2015. Trois sont à **Avignon, quartier sud** (17 770 habitants), **quartier nord-est et Saint-Chamand**. Deux sont situés au **Pontet, Camp Rambaud-Les Mérides, Joffre et Centre-ville** qui rassemblent, eux, 2 690 habitants.

Par ailleurs, plusieurs quartiers de ces deux communes ont été placés en « veille active », mobilisant des moyens de droit commun. Au **Pontet**, il s'agit de **Réalpanier-Saint-Louis** et **Le Carillon**, et à **Avignon**, les **îlots HLM de Montfavet**. Et dans le cadre de l'extension des quartiers prioritaires à Avignon, au Sud, **Monclar-sud** et au **nord-est, Pont des 2 eaux**. Sur ce territoire, le revenu médian annuel oscille entre 7 600 et 9 000 €.

Au total, l'ensemble de ces quartiers regroupe **38 067 habitants** pour lesquels il faut agir pour **lever les freins vers l'emploi, mener une politique d'insertion active**, tout en soutenant des familles en situation de précarité économique et sociale. Autres chantiers d'envergure : la place des femmes et celle de l'éducation.

Les 5 quartiers prioritaires (QPV) du Contrat de Ville

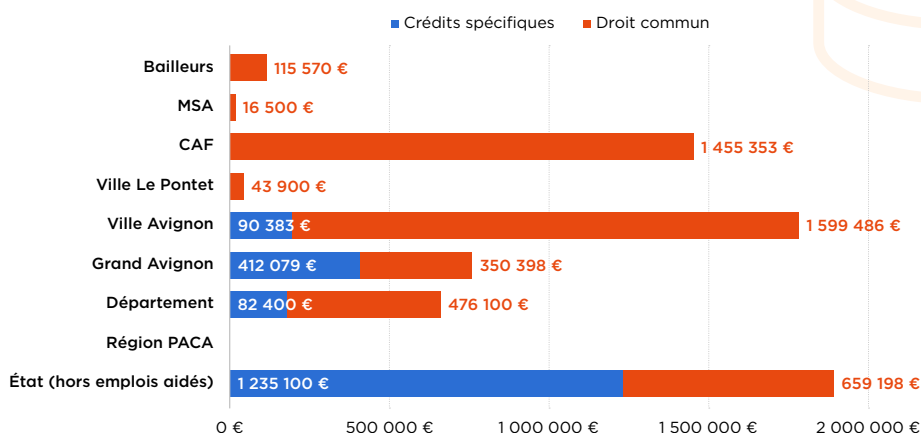
- **Avignon** : Saint-Chamand, quartiers sud (Monclar, Champfleury, Rocade sud), quartiers nord-est (Barbière, Croix des Oiseaux)
- **Le Pontet** : Camp Rambaud-Les Mérides, Joffre et Centre-ville



LES FINANCEMENTS DES PARTENAIRES

10 279 679 € : c'est le budget cumulé de l'ensemble des partenaires du Contrat de Ville investi durant l'année 2019. L'État est le premier contributeur, en finançant 28 % de cette enveloppe. Au cours de cette année, 2 019 962 € ont également été investis avec des crédits spécifiques. 809 962 € ont accompagné 55 appels à projets et 1 211 000 € ont été consacrés aux 22 conventions d'objectifs pluriannuelles. Dans ces financements, le Grand Avignon a mobilisé 762 477 €. La collectivité est le 2^e contributeur pour les financements spécifiques, avec une enveloppe de 412 079 €.

Répartition des crédits mobilisés par partenaires 2019



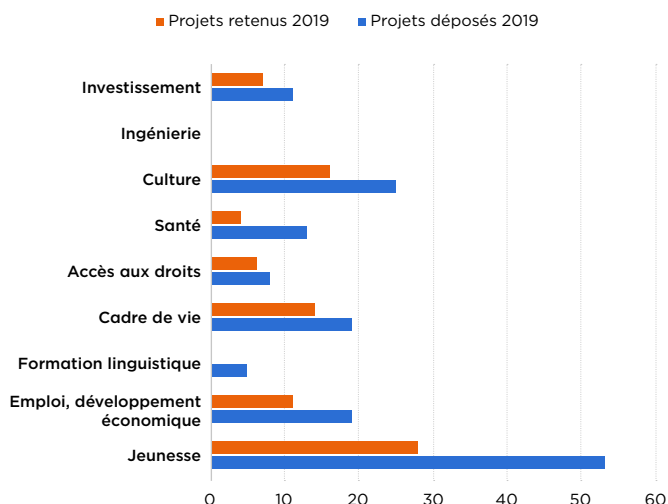
L'APPEL À PROJETS 2019

L'appel à projets 2019 a suscité **98 projets** (contre 91 en 2018), **dont 55 ont été retenus** (66 en 2018).

L'évolution du nombre de projets était en nette chute de 2015 à 2018 ; en 2019, le nombre de projets déposés repart à la hausse de plus de 7,7 % entre 2018 et 2019, mais le nombre de projets retenus favorablement par le comité de pilotage continue de décroître (- 16,7 %). Cette dernière baisse significative s'explique en grande partie par l'extension des conventions d'objectifs pluriannuelles auprès d'une nouvelle série de 11 opérateurs en 2019.

Sur les 55 projets retenus, **21 sont nouveaux**, représentant 38 % de la totalité des projets financés.

Répartition des projets par thématique 2019



LA GOUVERNANCE ET LE PILOTAGE DU CONTRAT DE VILLE

Le comité de pilotage du **Contrat de Ville** vise un **seul objectif**, celui de **mener et coordonner l'ensemble de l'action publique**, que ce soient les politiques et moyens de droit commun comme les moyens spécifiques de la Politique de la Ville, dans les quartiers concernés. Le pilotage du Contrat de Ville est donc marqué par la volonté de traiter de l'ensemble des problématiques des habitants des Quartiers Prioritaires du Contrat de Ville (QPV), en les associant via les Conseils citoyens dans une seule et unique instance, le comité de pilotage du Contrat de Ville.



LE SOUTIEN À LA JEUNESSE

La **jeunesse** est la thématique phare du Contrat de Ville, elle couvre un panel assez large d'actions destinées au public dès la petite enfance jusqu'aux jeunes adultes : lutte contre l'échec scolaire et d'accompagnement à la scolarité ; accompagnement à la parentalité ; prévention ; citoyenneté ; sport ; culture...

S'agissant des actions d'accompagnement à la scolarité relevant du CLAS, 1 008 enfants dont 649 primaires et 359 collégiens d'Avignon et du Pontet, ont bénéficié du dispositif sur l'année scolaire 2018-2019, grâce au soutien de l'État, du Département de Vaucluse, de la CAF, et de la MSA qui ont mobilisé la somme totale de 293 875 €.

LE PILOTAGE DU CONTRAT DE VILLE EN CHIFFRES

4 réunions du comité de pilotage

4 réunions du comité technique et des commissions d'instruction des dossiers

4 réunions préparatoires avec les Conseils citoyens

▼ **Renouvellement partiel des Conseils citoyens en octobre 2019.**



LES HABITANTS ET ACTEURS MOBILISÉS

Conformément à la loi Lamy, des **Conseils citoyens** ont été mis en place afin d'accompagner et de participer à la mise en œuvre du Contrat de Ville. L'année 2019 a été celle du **renouvellement partiel** de 5 de ces instances qui sont force de proposition sur les actions menées dans les quartiers, mais aussi lieu d'échange entre habitants et acteurs locaux. Ces conseils recomposés ont officiellement été installés lors d'une cérémonie organisée le 7 octobre 2019. **69 conseillers citoyens, 45 habitants et 23 acteurs associatif**, y participaient, aux côtés du représentant de l'État et de l'ensemble des partenaires du Contrat de Ville.



ENVIRONNEMENT &
DÉVELOPPEMENT DURABLE





La transition énergétique au quotidien

La préservation de l'environnement est une préoccupation qui imprègne l'ensemble des politiques publiques initiées par le Grand Avignon. Basée sur l'information, sur la sensibilisation et l'éducation, elle est à l'origine d'initiatives innovantes. Le territoire en bénéficie, alors que la jeunesse constitue une des cibles prioritaires de ces actions qui visent à favoriser la transition énergétique.

▶ LA BIODIVERSITÉ EST DANS LA CHARTE

Des jeux, des cartes, des itinéraires. Mais aussi un système d'information pour les professionnels, sans oublier une actualisation régulière des informations et des connaissances sur la biodiversité et sa protection. C'est l'objectif du travail engagé par les équipes du Grand Avignon, afin de favoriser une prise de conscience, tout en soutenant des actions cohérentes d'aménagement et de fréquentation des sites. Il vise à valoriser la biodiversité du Grand Avignon et s'intègre à la charte d'engagement de la collectivité en faveur du développement durable pour un montant de 40 000 €.

Au plus près des acteurs incontournables sur ce thème, Agence Régionale de la Biodiversité, Fondation Nationale pour la Recherche sur la Biodiversité, Conservatoire des Espaces naturels, Comité régional de la biodiversité sont les parte-

▼ La valorisation des espaces naturels du territoire est une des grandes actions conduites en 2019 par le Grand Avignon.



naires avec lesquels cette politique s'inscrit dans le territoire. Parmi les grandes actions conduites, la **valorisation des espaces naturels du Grand Avignon**, au titre de l'environnement, de l'agriculture ou de la culture. Il est l'un des 10 objectifs de la **Charte d'Engagement du Grand Avignon pour le Développement Durable**, qui a été signée en 2015 par les élus de l'Agglo. L'objectif de ce travail est de contribuer à forger l'identité du Grand Avignon autour d'un **patrimoine naturel** et une **biodiversité exceptionnels**.

Elle intègre également la diffusion de connaissances auprès des Conseils municipaux des Jeunes, ou la préparation des jeunes qui participent au Congrès Mondial de la Nature et de la COP 15 biodiversité. L'ensemble de ces initiatives se déploie sur le terrain numérique, par le biais d'applications à télécharger sur les portables ou tablettes, diffusion de données intégrée dans les mobiliers urbains ou dans le patrimoine lui-même.



▲ Conférence de presse sur les ateliers de transition écologique en juin 2019.

FOCUS SUR

Les espaces remarquables

La notion « d'espaces remarquables » ne se restreint pas à des évidences (le patrimoine connu de tous) ni à des espaces déjà protégés par des réglementations (les zones soumises à arrêtés de biotope par exemple, les ZNIEFF, les zones Natura 2000...).

Il s'agit de (re)mettre en lumière des atouts originaux des 16 communes du Grand Avignon, de les faire connaître de leurs habitants, et pas seulement des touristes qui viennent de loin pour les découvrir (berges du Rhône et de la Durance, plaine des Sorgues, garrigues gardoises et collines vaclusiennes...).

► Le Conseil municipal des Jeunes de Roquemaure a participé à la rédaction du magazine Grav, édité par le Grand Avignon pour les enfants. Les jeunes reporters sont allés à la rencontre du service SIG (Système d'Information Géographique) et ont créé un quizz sur les espaces remarquables.



UN INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ

Le Grand Avignon a établi, en collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels, un inventaire approfondi des données relatives à la biodiversité sur son territoire. Il enregistre une baisse de 25 à 30 % des observations d'espèces, tant pour la faune que la flore.

120 000 € POUR SENSIBILISER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Eau, air, énergie, biodiversité, déchets : les actions d'éducation et de sensibilisation initiées par le service Environnement-Développement durable du Grand Avignon ne laissent pas échapper le moindre thème relatif à la préservation de l'environnement. Elles passent par des actions internes à la collectivité, mais sont également portées par des initiatives en direction des enfants, collégiens ou lycéens. Ainsi, par le travail de l'association Latitudes, les Conseils municipaux des Jeunes constituent un terrain privilégié d'intervention. De même, avec les Petits Débrouillards, des interventions sur la biodiversité ou alors sur les questions des déchets s'effectuent lors de travaux réalisés du primaire aux universités. 120 000 € sont mobilisés pour accompagner ces actions qui devraient toucher quelque 100 000 adolescents du territoire durant leur scolarité.



Dans le domaine de l'énergie : l'Agglo soutient **ALTE** pour la préfiguration d'un service local d'accompagnement à la transition énergétique, ce qui représente plus de 1 200 particuliers conseillés et plus de 800 projets de rénovation accompagnés.

Pour l'air, le Grand Avignon accompagne **Atmo-sud** pour des campagnes de formation des élus et techniciens de collectivités pour déployer des pratiques de gestion de la qualité de l'air dans les établissements accueillant du public.

▶ PENDANT LE FESTIVAL, LE TRI CONTINU

La **démarche Éco-festival**, initiée en 2018 a été prolongée. Dans un contexte « hors norme », qui voit la population augmenter de manière exponentielle, tandis que les sources de pollution se multiplient (tracts, affiches, déchets jetables), les quatre partenaires signataires de la **Charte Éco-festival** - Grand Avignon, Ville d'Avignon, Festival d'Avignon et Avignon Festival & Compagnies le Off - ont accentué leur mobilisation. Ainsi, juillet a permis de mettre en place des plateaux télé, abordant différents sujets : déchets, qualité de l'air, consommation responsable.



▲ Signature de la Charte Éco-festival.

EN CHIFFRE

Quelques 400 arbres ont été sauvés de l'abattage par ces efforts de tri !



Les résultats ont été probants !

150 corbeilles de tri ont ainsi été installées dans le cœur de la cité des Papes. La collecte des déchets recyclables s'est effectuée en partie avec des vélos électriques. Et le tri a permis d'établir des performances remarquables :

- ▶ + 52 % de papiers et cartons collectés
- ▶ + 36 % d'emballages récupérés
- ▶ + 27 % d'augmentation pour les tonnes de verre
- ▶ + 7 % d'augmentation sur le réseau de transports collectifs et l'utilisation des Vélopop



ACTION CULTURELLE &
ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE



Grand Avignon : culture pour tous !

Le Grand Avignon n'est pas seulement un territoire aux mille et une richesses culturelles et patrimoniales, avec un Festival de théâtre de renommée mondiale en juillet. Cette terre de scènes est tout un spectacle, qui permet à chacun d'avoir à portée de regard et d'oreille des créations d'une infinie variété. Le succès de l'« Opéra hors les murs » en témoigne, comme les nombreuses initiatives égrenées dans chaque commune.

▶ OPÉRA HORS LES MURS, SAISON 2



2018/2019 EN CHIFFRES

En raison des travaux, l'Opéra Grand Avignon a passé une nouvelle saison hors de ses murs et a accueilli **49 110 spectateurs**, au fil de **137 représentations** données à l'Opéra Confluence. 14 d'entre elles, gratuites, ont drainé 5 520 spectateurs, tandis que 5 générales d'opéra ouvertes aux étudiants et scolaires, du Grand Avignon et du Département, ont rassemblé 2 569 spectateurs.

▼ Malandain Ballet Biarritz



▲ LE LYRIQUE FORCE 5 !

Mozart et ses « Noces de Figaro » en ouverture, dans une production co-réalisée avec l'Opéra de Rouen-Normandie, avant une nouvelle production d'« Orphée aux enfers ». Sans oublier Offenbach pour les fêtes de fin d'année ! Puis une « Bohème » de Puccini saluée par la critique, signée Claire Servais et Frédéric Roels, avant une nouvelle version de l'opérette de Louis Ganne, « Les Saltimbanques ». Enfin, c'est « L'elisir d'amore » de Donizetti qui a permis de faire tomber le rideau sur cette saison lyrique force 5, pour ses nouvelles productions. Ce spectacle a permis au public d'apprécier Maria Mudryak, l'une des lauréates du concours Plácido Domingo 2017.

Ces temps forts de l'« Opéra hors les murs », abrité à Confluence, ne seraient pas complets si l'on omettait de citer un petit bijou, « L'opéra de Quat'sous » de Kurt Weil et Bertolt Brecht. Autres représentations qui ont complété ce très riche programme : « Le Mondo alla Roversa » de Galuppi-Goldoni, joyeuse fantaisie donnée sous la conduite de Françoise Lasserre, et l'hilarant « Mam'zelle Nitouche », avec Olivier Py. Huit spectacles, 5 productions inédites : l'« Opéra hors les murs » se porte bien et son public, fidèle et nombreux, est ravi !

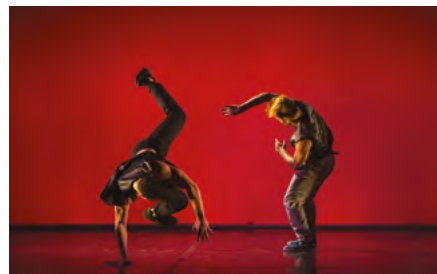


▲ DANSEZ, MAINTENANT !

La **danse** était au rendez-vous de la saison, avec une série de spectacles présentés par le grand Ballet de l'Opéra Grand Avignon : Peter Pan, Soirée romantique, Ballet du Nouvel an... Parmi les troupes invitées, le Ballet national de Marseille, la Compagnie Pokemon Crew, le ballet Preljocaj, Ruben Molina, José Montalvo, le Malandain Ballet Biarritz, Alvin Ailey Company et le grand Ballet de l'Opéra de Kazan qui a donné « Casse-Noisette ».



▲ Peter Pan



▲ Compagnie Pokemon Crew



▲ Ballet Preljocaj



▲ Casse-Noisette

LE CHŒUR DE L'OPÉRA DONNE DE LA VOIX À PARIS ET AU FESTIVAL

C'est dans le cadre d'une coproduction avec l'Opéra de Reims et l'ensemble Akadêmia, que le Chœur de l'Opéra Grand Avignon a participé au spectacle « Il mondo alla Roversa » de Galuppi/Goldoni. Cette production découverte par les spectateurs de l'Opéra Confluence en février, a été donnée ensuite à la Philharmonie de Paris.

Le Chœur a également participé au Festival d'Avignon avec le spectacle « Nous, l'Europe, banquet des peuples », sur un grand texte de Laurent Gaudet, mis en scène par Roland Auzet. 8 représentations ont eu lieu dans la cour du lycée Saint-Joseph à Avignon.

DES CONCERTS, DU THÉÂTRE, DES SPECTACLES « FAMILLE »

Alors que **6 spectacles pour les familles** ont été proposés au public, dont le « Casse-Noisette » de Tchaïkovski, le théâtre a également été à l'honneur au fil d'une saison intelligente et éclectique. Barbara Schulz, Julie Gayet, Charles Berling et Jean-Pierre Darroussin, Vincent Dedienne, entre autres, ont ému, divertit et séduit le public.

Mais l'affiche n'a pas oublié les concerts, avec The King' Singers, la soprano Ludivine Gombert, le quatuor Face à Face, le ténor Florian Laconi, le contreténor Philippe Jaroussky, l'Ensemble Contraste, Ibeyi, Juliette et Charlélie Couture.



▲ Vincent Dedienne dans
Le Jeu de l'amour et du hasard



▲ King's singers



▲ Charles Berling et Jean-Pierre Darroussin
dans *Art*



▲ Julie Gayet dans *Rabbit hole*



RETOUR DES NUITS DE L'AVEINT

Après 5 ans d'absence, le Grand Avignon a repris son aventure des **Nuits de l'Avent**.

Autour de l'esprit de Noël, **15 concerts** ont séduit près de **2 000 spectateurs** sur le territoire. L'occasion d'apprécier la pureté des chœurs d'enfants, la magie des voix solistes, le raffinement de la musique de chambre, la puissance des grandes formations, sans oublier la convivialité des soirées aux rythmes dansants.



▲ Barbara Schulz dans *La Perruche*



▲ Charlélie Couture



▲ Philippe Jaroussky



▲ Juliette

LEVER DE RIDEAU POUR LE CONSERVATOIRE DU GRAND AVIGNON



DU THÉÂTRE POUR TOUS EN 33 RENDEZ-VOUS

C'est une programmation touffue et d'une exceptionnelle richesse, qui a rythmé la saison du **Conservatoire à Rayonnement Régional**.

33 rendez-vous, insolites, variés, attractifs ont permis de mobiliser l'ensemble des élèves, dans un travail associant de nombreuses compagnies installées sur le territoire. De l'événement Jeanne Moreau en mars, à la Maison Jean Vilar, au cycle dramaturgie contemporaine ; en passant par différents stages (clown, découverte des techniques du casting, dramaturgie), et par une active participation à la journée d'inauguration du tram du Grand Avignon, personne n'a eu le temps de souffler. Dans ce travail d'une exceptionnelle densité, deux points d'orgue méritent d'être soulignés.

Le **Prix Godot** des lycéens et des collégiens, organisé par *Éclats de scène*, avec le concours de la Drac Livre, de la Drac éducation artistique, de l'inspection d'Académie. Le principe est simple : 3 œuvres contemporaines ont été choisies par un comité de lecture. Ensuite, quatre groupes de quatre élèves du Conservatoire ont ainsi sillonné la région pour lire des extraits de ces œuvres, dans des lycées et collèges, à Valréas, Avignon, Vaison-la-Romaine, Aubagne, Marseille, Tarascon, Salon-de-Provence.

Deuxième temps fort, parmi tant d'autres, **La Nuit des idées**, encadrée par Olivier Barrère, montée avec les associations Jean Vilar et Tube à idées de la filière Master Culture-Communication d'Avignon-Université. Exposition, lectures, improvisations étaient au menu de cette manifestation qui s'est déroulée à la maison Jean Vilar.

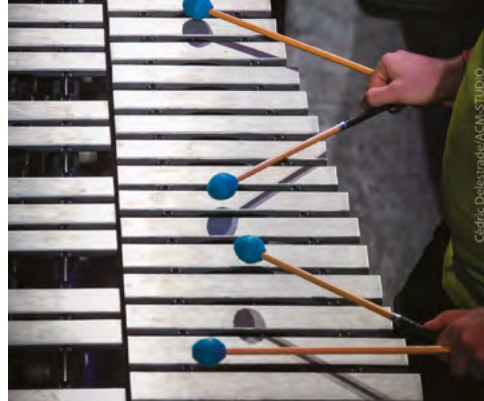
LE BANDONÉON À L'HEURE EUROPÉENNE

Dans le cadre des « master class » et spectacles du Conservatoire, la **3^e journée du bandonéon** s'est déroulée sur le territoire. Autour de la classe bandonéon du Conservatoire Grand Avignon, se sont retrouvées les classes de nombreux conservatoires d'Europe. Parmi elles, des élèves des Pays-Bas et d'Italie. Daniel Binelli, compagnon de scène d'Astor Piazzolla était l'invité d'honneur de cette 3^e édition.



UN PIANO À 4 TONS

C'est un auteur de BD, Zeine Abirached, qui a raconté l'histoire de son arrière-grand-père qui souhaitait construire un piano capable de jouer en quart de tons. Grâce à un instrument reconstruit et exposé à la Philharmonie de Paris, accompagné au clavier par Stéphane Tsapis, ce spectacle a permis aux élèves de travailler sur la musique arménienne, tout en favorisant la découverte du quart de ton, de la musique arabe, de la facture du piano.



LES INSTRUMENTISTES EN CONCERT

Associé à l'Orchestre régional Avignon-Provence, le Conservatoire a proposé un **stage d'application aux élèves instrumentistes**. Une occasion de les immerger dans une pratique professionnelle en prévision de leurs futures activités. Ce stage était placé, cette année, sous la responsabilité et la baguette de Samuel Jean, premier chef invité, entouré des musiciens professionnels de l'Orchestre régional Avignon-Provence.

PLACE AUX CUIVRES !

Chaque année, le conservatoire met à l'honneur une famille d'instruments. Rencontres, master class, échanges, expositions, conférences et bien sûr, concerts ! Les **cuièvres** ont ainsi été à l'affiche durant une semaine.



ÉCHANGES AUTOUR DU PIANO

Une rencontre avec les **élèves de piano** de l'association *La portée de tous*, des centres sociaux et des élèves du Conservatoire a permis de faire jouer toutes les gammes de partitions tant musicales, que pédagogiques et fraternelles.

MUSIQUE CONTEMPORAINE EN MASTER CLASS

C'est autour de Thierry Escaich, compositeur et organiste, que se sont déroulées trois journées de travail, d'échange et de pratique. C'est sous la houlette de cet artiste de renommée internationale que s'est déroulée cette master class, où l'on a composé, joué et écouté le compositeur qui a par ailleurs donné une conférence publique autour de son travail. Cette démarche innovante permet de créer des passerelles entre créateurs et interprètes, entre élèves et maîtres.

▲ SUR LE TERRAIN

Le Conservatoire était présent lors des Journées européennes du Patrimoine. Autre rendez-vous hors les murs, un concert de l'Orchestre d'harmonie à l'Ehpad de Sorgues. Il était également mobilisé pour l'accueil et l'encadrement logistique du 11^e concours international de violon Ginette Neveu.

▼ Les Arts sur le pont



▲ CULTURE, TOUS SUR LE PONT !

Avec **les Arts sur le pont**, le Conservatoire à Rayonnement Régional participe à un projet citoyen et territorial orienté vers l'ensemble de la population du Grand Avignon. Aux côtés de l'Opéra Grand Avignon et d'Éveil artistique, scène conventionnée pour le jeune public, un parcours d'éducation culturelle et artistique est mis en place sur 3 saisons. En compagnie d'artistes de la région, ce parcours entend permettre à tous d'accéder à l'expérience du théâtre vivant. Le Conservatoire s'implique avec plusieurs initiatives pédagogiques. Il intervient dans les classes primaires, collabore avec les écoles de musique, participe à des classes de chant choral, de jazz, de composition électroacoustique, de danse au gré de différentes productions.

22 écoles du territoire ont déposé des projets musique. Le Conservatoire est intervenu sur 18 d'entre eux. Les thèmes variaient du folk aux Balkans, du voyage à la citoyenneté, du street art au conte, de l'Europe au bal ! 15 écoles ont été accompagnées, plus de 1 600 élèves de 70 classes sensibilisés dans les communes d'Avignon, Le Pontet, Entraigues-sur-la-Sorgue, Velleron et Caumont-sur-Durance.

▲ LE CHIFFRE

Les master class et les spectacles bénéficient d'un soutien financier de **16 420 €**.



▲ LE PONTET, CLASSE MUSIQUE

Le Conservatoire, dans le cadre d'un partenariat avec l'Éducation nationale, a permis l'**ouverture d'une classe à horaire aménagée Musique (CHAM)**, au Pontet. La commune met à disposition les locaux du Château de Fargues un après-midi par semaine, ce qui offre un toit au projet. Le Conservatoire à Rayonnement Régional et le Grand Avignon mettent à disposition les enseignants, tout comme le parc d'instruments utile aux élèves : accordéons, clarinettes, saxophones, trompettes..., pour un budget de 15 000 €. Afin de prolonger dans le secondaire cette collaboration, le Conservatoire travaille à nouer des liens forts avec le collège Jules Verne, son voisin. Des réunions de travail peaufinent le projet, afin de créer une section CHAM dans cet établissement.





COLLECTE & TRAITEMENT DES DÉCHETS

78



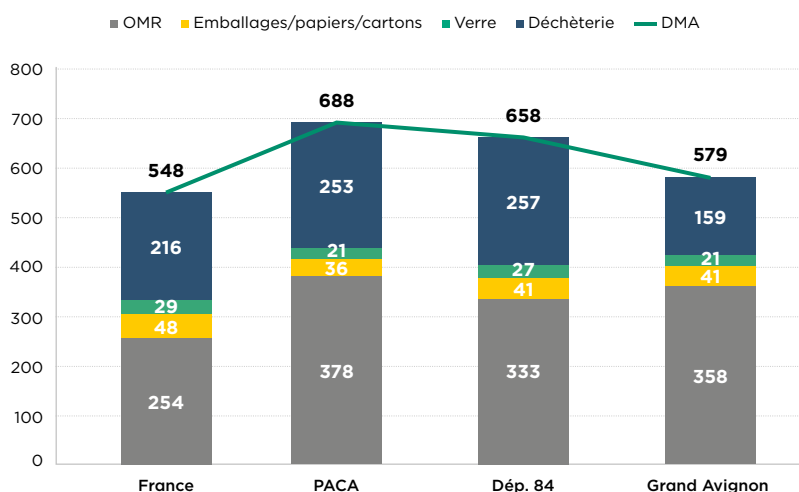


Trier, recycler pour préserver l'avenir

Information, sensibilisation, formation. Ces trois mots sont au cœur des politiques concernant la collecte et le traitement des déchets. Informer sur ce que l'on jette, sensibiliser au tri, former au recyclage pour lutter contre les gaspillages et préserver l'avenir. Avec le souci du développement durable, le Grand Avignon réalise ses missions en mettant en place des outils permettant à chacun d'y adhérer.

UN BAROMÈTRE DES DÉCHETS

Données de collecte 2019

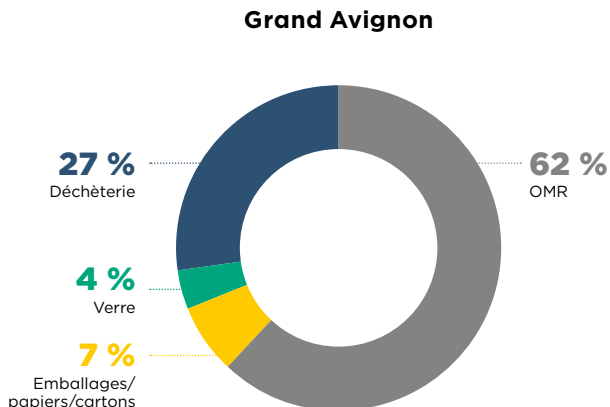


Si le Grand Avignon présente un léger retard par rapport aux autres régions françaises, nos performances restent très positives.

Il est donc important de poursuivre nos efforts de tri, afin de réduire la production de déchets.

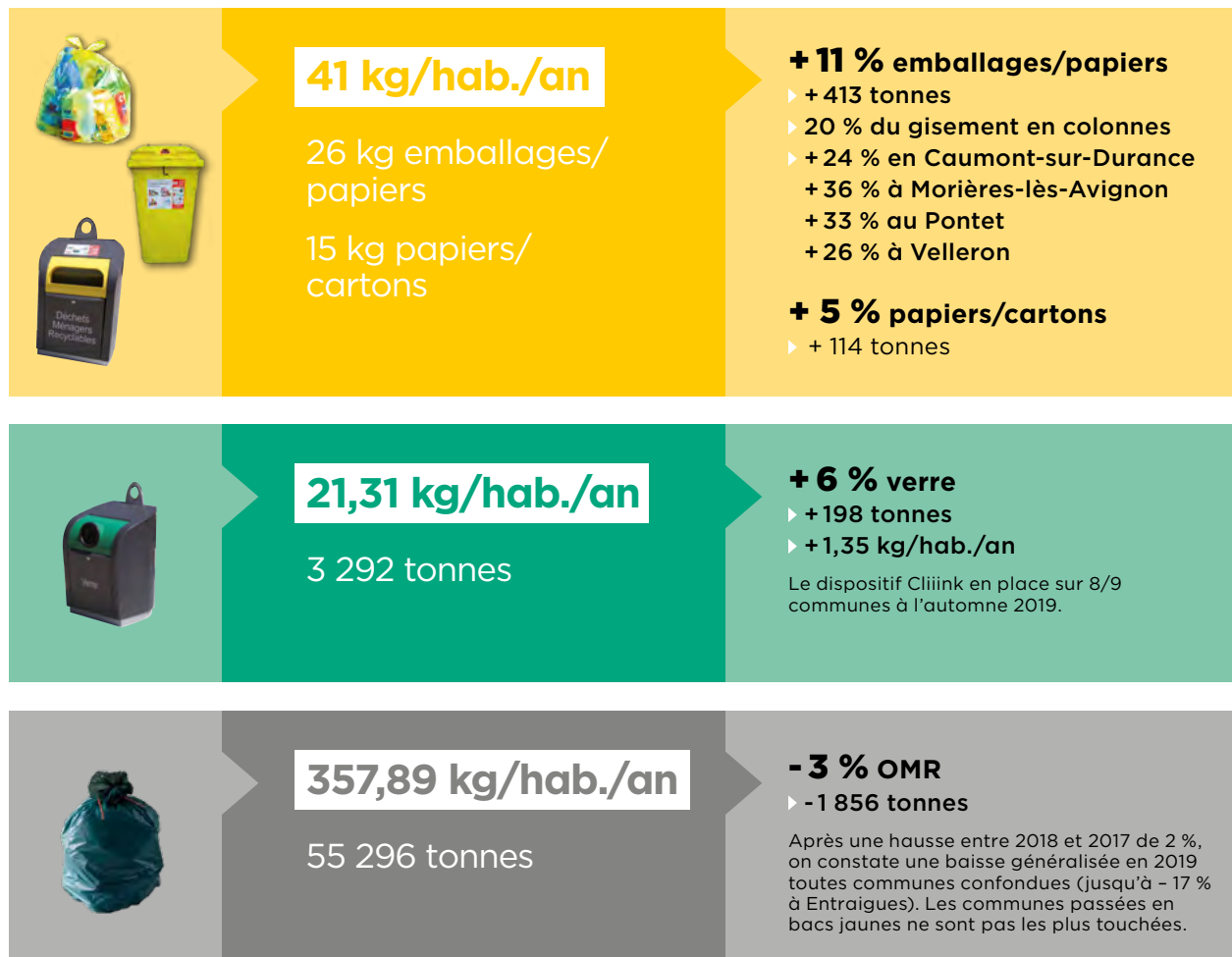
EN CHIFFRE

Un habitant du Grand Avignon a produit en moyenne près de **579 kg de déchets ménagers assimilés** contre 555 kg en valeur moyenne de référence en milieu urbain en France.



Les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) représentent 62 % des déchets. Verre, emballages et dépôts en déchèterie 4 %, 7 % et 27 %.

INDICATEURS ENTRE 2018 ET 2019



EN PROGRÈS, MAIS PEUT MIEUX FAIRE !

413 tonnes supplémentaires pour les emballages et le papier venus des particuliers et 115 tonnes de plus par rapport à 2018, pour ces mêmes déchets déposés par les professionnels. Toutefois, pour ces derniers, le volume a doublé en 7 ans.

Les tonnages de verre réceptionnés marquent une progression de 197 tonnes, près de mille tonnes de plus qu'en 2012 !

Quant aux ordures ménagères résiduelles, une baisse de 1 856 tonnes efface le rebond enregistré en 2018. En dix ans, le volume d'OMR est passé de 60 370 à 55 296 tonnes.



Direct
grand
avignon
0 800 71 84 84

UN NUMÉRO SPÉCIAL POUR LES ENCOMBRANTS

Le service Direct Grand Avignon est un numéro unique dédié à la collecte des encombrants.

Les chiffres 2019 de Direct Grand Avignon :

- ▶ **44 080** appel reçus
- ▶ **19 627** demandes d'interventions traitées



Chaque année, un habitant produit **41 kg de déchets d'emballages ou de papiers** (dont 26 kg d'emballages et 15 kg de papier), et **21,31 kg de verre**.



Sur le podium du sélectif, en première place on retrouve **Morières-lès-Avignon, + 36 %**. La ville devance Le Pontet + 33 %, Velleron + 26 % et Caumont-sur-Durance + 24 %.

C'est à **Entraigues-sur-la-Sorgue** que la baisse du tonnage d'ordures ménagères résiduelles a été la plus forte : **- 17 %** ! Il est à noter que les communes qui ont été dotées de bacs jaunes ont les meilleures performances.

Avec 55 296 tonnes collectées, chaque habitant a produit **357,89 kg** d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR).



EN BREF

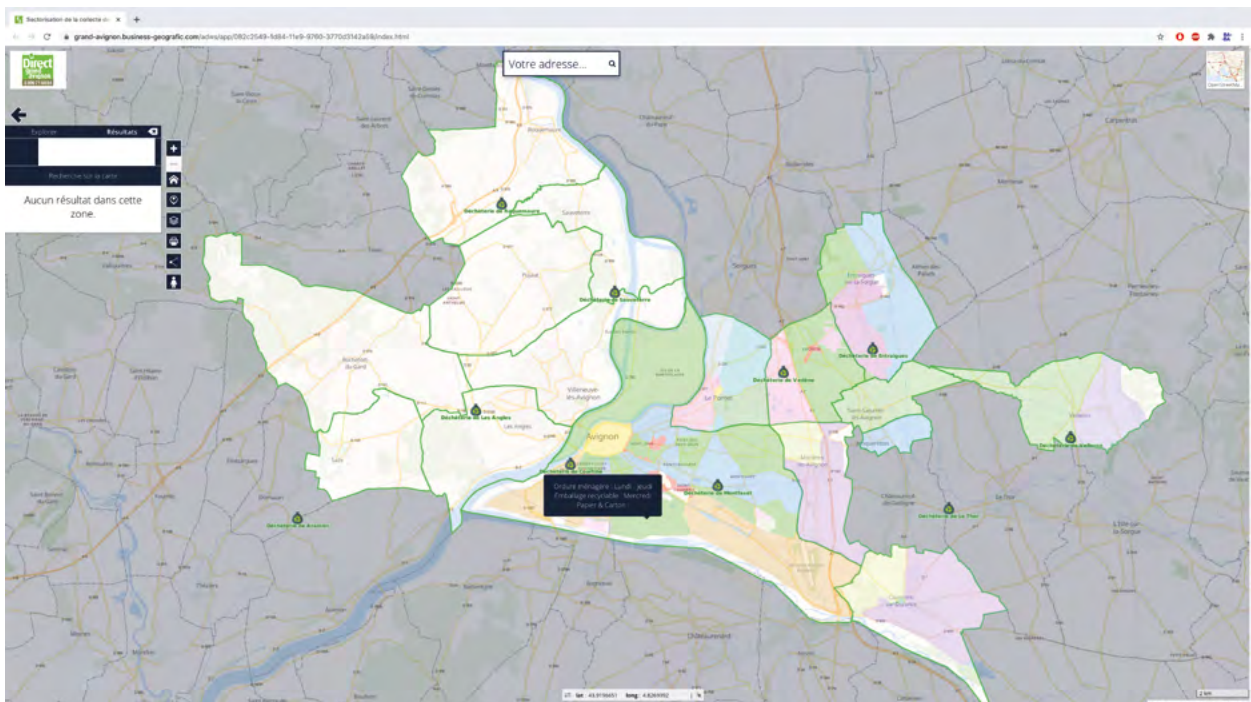
84 % des rues d'Avignon a été impacté par le changement des jours de collecte

▼ LA FRÉQUENCE DES COLLECTES UNIFORMISÉE

C'est une tendance générale ! Afin d'améliorer les résultats pour valoriser les déchets, tout en optimisant les coûts de collecte, le Grand Avignon a **diminué la fréquence du ramassage des ordures ménagères sur certains secteurs**. Ainsi, sur la majorité des quartiers d'Avignon, la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles s'effectue **deux fois par semaine**. Seuls les quartiers situés en zones prioritaires de la Politique de la Ville ont conservé les 3 collectes hebdomadaires. Après la réorganisation effectuée en 2016, cette harmonisation a été mise en œuvre sur la totalité des circuits de la régie d'Avignon, mais par effet domino, touche Morières-lès-Avignon, Entraigues-sur-la-Sorgue et Caumont-sur-Durance.

L'objectif de simplification pour les habitants s'accompagne d'une recherche de maîtrise financière, la collecte représentant 46 % du coût total du service. In fine, cette diminution du nombre de tournées permet d'émettre moins de CO₂, ce qui est un point environnemental positif. Une campagne de communication, rappelant les consignes en matière de tri, a accompagné ces changements de services rendus au public. Et pour toucher le plus grand nombre, deux courriers ont été adressés à 44 000 foyers, tandis qu'une carte interactive, permettant de connaître les jours de collecte, a été mise en ligne sur le site du Grand Avignon.

▼ Carte interactive de jours de collecte accessible sur le site grandavignon.fr.

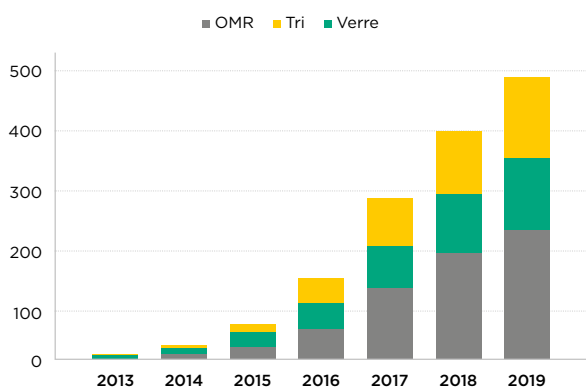


LES CONTENEURS S'ENTERRENT

139 colonnes de conteneurs enterrés ont été mises en service en 2019. 277 équipements similaires avaient été installés en 2017 et 2018.

Accompagnés par une politique d'information pédagogique menée par des ambassadeurs du tri, relayée par des associations, ces conteneurs permettent de supprimer les bacs roulants, facilitent le tri, permettent de gros volumes de stockage (5 m³ contre 660 litres pour une poubelle à 4 roues) et facilitent l'opération de ramassage, une grue évitant les temps de manutentions et réduisant celui de possibles blocages de la circulation.

Évolution du nombre de colonnes enterrées

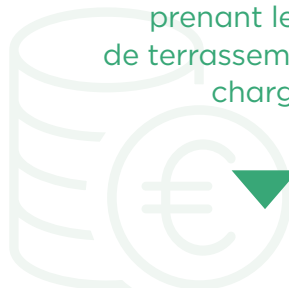


LE CHIFFRE

700 000 €

ont été dépensés pour l'achat et la mise en service de ces conteneurs.

Les partenaires de la collectivité – bailleurs sociaux, communes – prenant les frais de terrassement à leur charge.



EN CHIFFRES

255 000 €

ont été investis pour l'achat des bacs roulants. 3 ambassadeurs du tri ont accompagné ce processus. Chaque poste d'ambassadeur bénéficie d'une aide de 4 000 € l'an. Au terme de l'année 2019, 6 communes sur 9 sont individualisées en bacs jaunes. L'objectif étant d'atteindre 100 % des communes du territoire fin 2021.

LE TRI DE PORTE EN PORTE

Les communes du Pontet, de Morières-lès-Avignon, d'Entraigues-sur-la Sorgue et de Caumont-sur-Durance, soit 10 000 foyers, ont vu les **bacs de tri individuels remplacer les sacs en plastique**. Ainsi, les habitations disposant déjà d'un bac individuel pour les ordures ménagères, ont obtenu des bacs jaunes, sous condition d'emplacement et de stockage.

Résultat : la collecte des papiers et emballages est passée de 23 kg par habitant à 26 kg, soit une hausse de 11 %, équivalente à 416 tonnes.

Effet induit, grâce au travail de sensibilisation des ambassadeurs du tri qui ont accompagné ce changement, l'opération a impacté la collecte du verre, qui a progressé de 6 %, soit 198 tonnes de verre supplémentaires recyclés ! Autre évolution, une collecte sélective tous les 15 jours à Morières-lès-Avignon et Caumont-sur-Durance. L'objectif étant d'effectuer des tournées de ramassage de bacs pleins, pour rationaliser la manutention et limiter les coûts.

PAS DE CARTE, PAS D'ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE !

Le Grand Avignon a poursuivi la mise en place de **cartes d'accès à ses déchèteries**. Un badge d'identification permet d'entrer sur le site, mais il mesure l'utilisation quotidienne de ce centre d'élimination et de stockage, ce qui permet d'améliorer son fonctionnement tout en maîtrisant les coûts qu'il représente.

En 2019, le badge est obligatoire pour entrer dans les déchèteries de Vedène et Montfavet. Il l'était déjà depuis 2018 pour celles de Velleron et d'Entraigues-sur-la Sorgue.

En 2019, plusieurs milliers de foyers ont été dotés d'une carte :

- 988 à Velleron
- 2 378 à Entraigues-sur-la-Sorgue
- 2 949 à Vedène
- 2 112 à Morières-lès-Avignon
- 3 071 au Pontet
- 1 426 à Saint-Saturnin-lès-Avignon
- 2 112 à Montfavet
- 273 à Jonquerettes



DECHÈTERIES, PLACE AU SCHÉMA

C'est un travail en profondeur. À la suite d'un diagnostic effectué en 2017, il vise à transformer le réseau des infrastructures de proximité pour les dépôts des déchets des particuliers et des professionnels, par l'établissement d'un **schéma directeur**.

Il prévoit la mise aux normes et l'agrandissement des installations, dont le Grand Avignon est propriétaire, à Avignon Courtine et Velleron. Ensuite, l'accès à la déchèterie de Vedène, propriété du Sidomra, doit être revu et son fonctionnement réorganisé.



LE CHIFFRE

13 000 000 €

c'est le montant estimé de ce plan. Cette enveloppe comprend l'achat des terrains, les travaux, les maîtrises d'ouvrage.



Deux déchèteries « nouvelle génération » doivent être construites dans les zones d'Agroparc et de Réalpanier. La création d'une **recyclerie** est programmée sur le site d'Agroparc, en lien avec les collectes d'encombrants et les acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire. Enfin, une plateforme de broyage des déchets verts doit être mise en place à Morières-lès-Avignon.

C'est dans le cadre de la recherche de foncier pour la localisation de la déchèterie d'Agroparc, qu'il a été décidé que la recyclerie serait installée à proximité de cet équipement. Fait rare, dans le courant de l'année 2019, une procédure de concours de maîtrise d'œuvre a été initiée pour ce projet. Il a permis de désigner l'atelier Dalby pour sa réalisation qui intégrera une déchèterie à plat, une recyclerie et des bureaux administratifs pour le service environnement déchets du Grand Avignon.



▲ Projet de recyclerie sur Agroparc.

Parallèlement, l'agrandissement et la réhabilitation des déchèteries de Courtine et Velleron ont avancé avec le cabinet Merlin. Enfin, des contacts ont été pris pour l'achat des terrains afin d'installer la plateforme de broyage sur la commune de Morières-lès-Avignon, tout comme des contacts ont été noués avec la SNCF et VINCI Autoroutes, gestionnaires situés à proximité.

▶ CONTRE L'OBÉSITÉ DES POUBELLES, PLACE À LA PRÉVENTION !

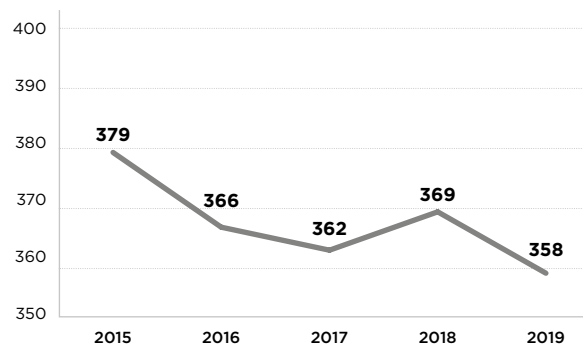
En 75 ans, le poids de la poubelle des ménages du Grand Avignon a doublé. Il est passé de 290 kg par habitant en 1940, à 525 kg en 2018 ! Or, 75 % de ces déchets pourraient être réduits, réemployés et valorisés. Cela réduirait drastiquement les besoins d'incinération et d'enfouissement.

Afin de lutter contre cette tendance marquée à l'obésité des poubelles, il est nécessaire de **sensibiliser la population**, pour sortir d'un monde du « tout jetable ». Cette ambition passe par un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, qui s'inscrit dans une perspective de développement durable et de soutien à l'économie circulaire. Afin que la prévention en matière d'ordures ménagères se valorise, le Grand Avignon a établi des programmes de planification courant sur les six années à venir. Après avoir contribué à dresser un état des lieux de l'ensemble des acteurs concernés, il donne des objectifs annuels de réduction des déchets ménagers et assimilés, et préconise des mesures permettant de les atteindre, tout en décrivant les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à la mise en œuvre d'un calendrier prévisionnel.

Ce programme s'insère dans le cadre des objectifs quantitatifs déterminés par la loi d'août 2015, relative à la Transition énergétique pour la Croissance verte, repris dans le plan régional de Prévention et Gestion des Déchets adopté en

juin 2019. L'objectif est de réduire de 10 % avant 2025, l'ensemble des déchets ménagers non dangereux. Le même pourcentage est retenu pour la baisse de production des déchets ménagers non inertes, faisant objet de préparation à la réutilisation.

Performance de collecte des ordures ménagères résiduelles (en kg/an/habitant)



Le plan régional est encore plus ambitieux, puisqu'il vise l'année 2022, avec une moyenne de 269 kg par an et par habitant d'ordures ménagères résiduelles, alors qu'il est de 358 kg pour le Grand Avignon en 2019.

▶ L'ÉCO-FESTIVAL FAIT LE TRI

On connaît le pic de fréquentation qu'entraîne la période du Festival au mois de juillet. Avec la démarche Éco-festival, le Grand Avignon fait le tri, en association avec les organisateurs du « In » et du « Off ». Ainsi, **150 corbeilles duo**, réparties à l'intérieur des remparts réceptionnent canettes, bouteilles, prospectus. **4 triporteurs à assistance électrique** permettent une collecte douce entre 12h et 2h, et par les équipes de l'Agglomération et de la Ville en dehors de ces plages horaires. Les affiches de spectacles, qui se multiplient au gré de représentations, se retrouvent fréquemment sur la chaussée. Elles sont collectées pour être triées. Preuve du succès de cette opération, le tri dans la rue a favorisé l'extension de l'expérience de mi-juin à mi-septembre. Pour la réussite de cette politique de tri de proximité, un **renfort de 10 agents** a été mis en place et un chef d'équipe est présent pour renforcer la sécurité entre 20h et 6h.

2 scooters, 2 mini bennes à ordures ménagères et 2 vélos électriques, équipent les agents et les médiateurs du tri. Le tout représente une dépense de 25 000 € pour 25 jours de collecte, 7 jours sur 7.



LA COLLECTE DE DÉCHETS CÔTÉ GARD AVEC LE SMICTOM RHÔNE-GARRIGUES

Le **SMICTOM Rhône-Garrigues (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)** regroupe 7 communes du Grand Avignon et 4 communes de la Communauté de Communes du Pont du Gard. Le syndicat organise la collecte et la valorisation des déchets : Ordures Ménagères Résiduelles (OMR), Emballages Ménagers Recyclables (EMR), Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères (FFOM), déchets verts et encombrants ; pour une population de 50 407 habitants.

Le SMICTOM Rhône-Garrigues permet l'accès à 4 déchèteries : Aramon/Domazan, Les Angles, Roquemaure et Sauveterre ; ainsi qu'à 1 quai de transfert et 1 plateforme de compostage situés aux Sableyes à Villeneuve lez Avignon.

Ce compost, contrôlé en qualité, est redistribué gratuitement aux 11 communes adhérentes, deux fois par an.



LE TERRITOIRE DU SMICTOM RHÔNE-GARRIGUES

Onze communes constituent le territoire du SMICTOM qui s'étend sur 210,86 km².

7 font partie du Grand Avignon : Les Angles, Pujaut, Rochefort-du-Gard, Roquemaure, Saze, Sauveterre, Villeneuve lez Avignon. S'y ajoutent 4 des onze communes constituant la Communauté de Communes du Pont du Gard : Aramon, Domazan, Estézargues et Théziers.

LES PERFORMANCES 2019 DU SMICTOM RHÔNE-GARRIGUES



UNE COLLECTE EN CONSTANTE PROGRESSION

Le volume de collecte est de 39 830 tonnes en 2019, soit 790 kg par habitant contre 778 kg par habitant en 2018, représentant une progression de 1,5 %.



UN TAUX DE VALORISATION GLOBAL DE BON NIVEAU À 86 %

Le taux de valorisation des déchets collectés reste à un très bon niveau : 86 %. Il est cependant en baisse par rapport à 2018 (95 %). En effet, si la valorisation des matières triées (EMR, FFOM et déchets verts) reste stable, la valorisation énergétique (incinération pour production d'énergie) des OMR a baissé de 30 %, pour cause d'indisponibilité du site de Vedène.



UNE PERFORMANCE DE TRI (HORS DÉCHÈTERIES) DE HAUT NIVEAU À 45 % ET QUI PROGRESSE

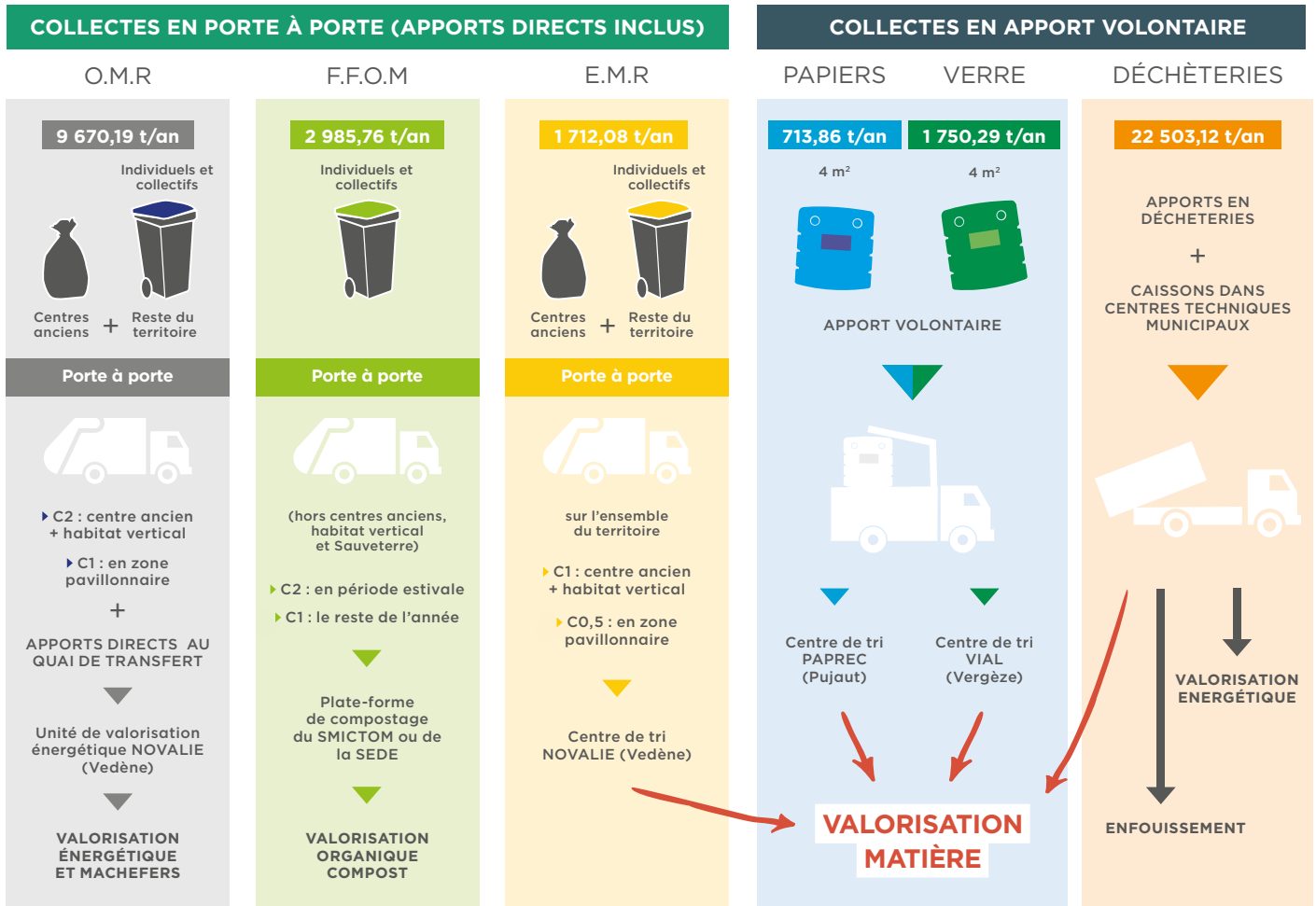
La performance de tri des déchets collectés (hors déchèteries) est d'un très bon niveau, à 45 % contre 43,5 % en 2018, soit une progression de 3,4 %. Ce qui place le SMICTOM Rhône-Garrigues aux premières places régionale et nationale.



DES APPORTS EN DÉCHÈTERIES QUI AUGMENTENT FORTEMENT

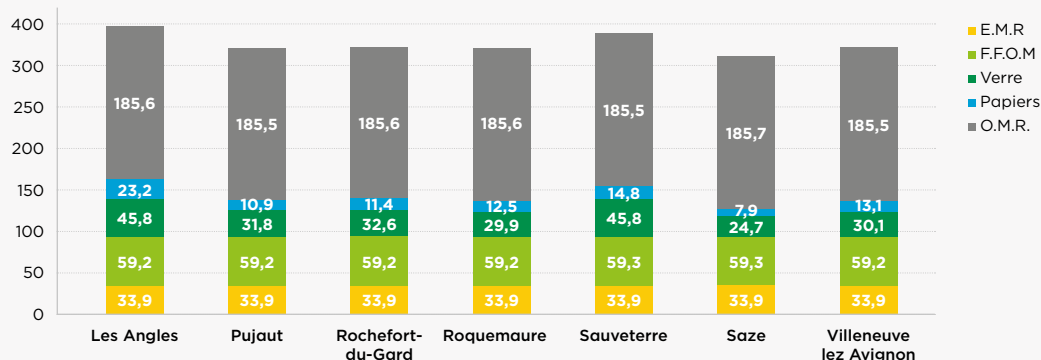
Les apports sont en forte progression de 6,5 % par rapport à 2018, et représentent 56 % des tonnages collectés contre 54 % en 2018.

SCHÉMA GLOBAL DE COLLECTE 2019



RENDEMENT EN KG. PAR HABITANT / COMMUNE

(sur la base des tonnages collectés, hors déchèterie)



À NOTER : Les rendements de collectes sont stables en 2019 par rapport à 2018.

2019, ENCORE UNE ANNÉE DYNAMIQUE !

Dans chaque domaine de son organisation, le SMICTOM Rhône-Garrigues a su progresser et innover en 2019 :

Pôle Ressources humaines

- ▶ Titularisation de 3 agents et recrutement d'un agent.

Pôle Finances

- ▶ Études financières et techniques avec analyse des coûts suivant la matrice Ademe compta-coûts.

Pôle Collecte et traitement des déchets

- ▶ 2 distributions en porte à porte de sacs numérotés aux habitants des centres anciens.
- ▶ Maintenance des bacs : 7 127 interventions (dont 994 changements étiquettes adresse suite nouvelles numérotations de voies).
- ▶ Mise en place d'un plan canicule pour les personnels.
- ▶ Réorganisation des circuits de collecte suite au passage du Tour de France à Roquemaure.
- ▶ Pose de 29 conteneurs enterrés.



Pôle Communication



- ▶ Sensibilisation au tri et à la lutte contre le gaspillage de plus de 800 élèves, 35 classes avec 66 animations scolaires de 1h30 chacune.

- ▶ Participations actives à plus de 15 animations dans les communes adhérentes (prêts de panneaux d'exposition, boîtes à goûter, stylos) :
 - Semaines Éco-citoyennes
 - Salons et fêtes du Livre
 - Opérations Nettoyons la Nature
 - Démonstrations de collectes



- ▶ Refonte complète des signalétiques sur véhicules de collecte autour de la seconde vie des déchets.





EAU & ASSAINISSEMENT





Eau, la gestion rigoureuse d'un élément vital

Le dérèglement climatique nous le rappelle : l'eau est un élément vital, pour l'homme, pour l'agriculture et nos paysages. La gestion rigoureuse de ce bien commun est l'une des missions du Grand Avignon, qui dispose de la compétence eau potable et assainissement. S'aidant du numérique, les équipes de la collectivité veillent sur des réseaux qu'il faut surveiller, étendre et moderniser.

▲ POTABLE, USÉES, PLUVIALES : LE TRAVAIL SUR LE RÉSEAU DES EAUX

C'est une moyenne : les **réseaux hydrauliques** ont une durée de vie qui dépasse difficilement la soixantaine d'années. **Le Grand Avignon a la charge de les entretenir, de les renouveler.** Mais il faut également les étendre pour desservir de nouveaux quartiers. Ce travail s'effectue en étroite coordination avec les communes, dans le cadre d'une planification et sectorisation indispensables privilégiant une bonne gestion patrimoniale, afin de mettre en cohérence les interventions sur les réseaux avec les différents programmes communaux de renouvellement de voirie. Ces chantiers visent à restreindre la déperdition de la ressource et donc à augmenter le rendement du réseau.

À ce volet entretien-renouvellement-extension, s'ajoutent les travaux effectués sur les réseaux d'eaux usées qui nécessitent des données spécifiques, comme par exemple le nombre de bouchages constatés et la sensibilité aux eaux parasites de nappe. Cette surveillance est un enjeu principal. Autre point important : éviter la génération d'eaux claires parasites sur certains tronçons. Il s'agit d'eaux de pluie, de canaux et de nappe qui perturbent le bon fonctionnement des réseaux d'assainissement et, logiquement, des stations d'épuration. Mais si leur origine peut être naturelle, voire accidentelle, elles peuvent parfois être générées par des raccordements illicites.



UN CONTRAT DE 5,71 M€ AVEC L'AGENCE DE L'EAU

5,71 millions d'€ : c'est le montant du nouveau contrat qui associe le Grand Avignon et l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse. Il succède au contrat d'agglomération qui courait sur les années 2016-2028.

2019 aura été la période charnière pour peaufiner ce texte, qui permet d'obtenir des bonifications et de garantir des taux de subventions pour les investissements. Dans le sillage du travail effectué, la collectivité et l'Agence ont élaboré un nouveau programme d'action couvrant les années 2020-2022, pour répondre aux enjeux majeurs du territoire. L'État, intéressé par le suivi du programme s'est porté signataire de cette feuille de route. L'engagement financier de l'Agence porte donc sur 5,71 millions d'€, dont 434 000 € de bonifications contractuelles, pour un montant global d'opérations de 17,5 millions d'€. L'enveloppe globale relative aux opérations à lancer sous maîtrise d'ouvrage Grand Avignon est de 14,04 millions d'€ - pour la majorité il s'agit de travaux -, avec une aide globale de l'Agence de 5,08 millions d'€.

300 000 € seront versés aux entreprises concernées par la mise en conformité des rejets de substances dangereuses des établissements. 326 000 € sont fléchés à destination de la ville d'Avignon, afin de procéder aux réhabilitations du quartier Barbière et la bibliothèque Jean-Louis Barrault.



USÉES OU POTABLES, LES EAUX À L'ÉTUDE

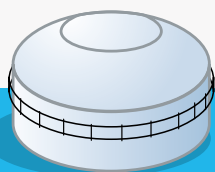
La déclaration d'utilité publique du captage de la Saignonne, qui alimente les communes d'Avignon et Morières-lès-Avignon, fait l'objet d'études qui ont été menées durant cette année. Un hydrogéologue a rendu un rapport et une enquête publique est programmée à l'horizon 2021. Par ailleurs, la consultation pour la réalisation du schéma directeur des eaux usées et eaux pluviales du Grand Avignon a été lancée. Prévue sur deux ans, elle doit établir une feuille de route pour les investissements à réaliser durant les 10 années à venir.

UNE FEUILLE DE ROUTE EN 5 AXES ET 44 ACTIONS

Le contrat qui lie le Grand Avignon et l'Agence de l'Eau sur la période 2020/2022, s'articule autour de 5 axes et se répartit en **44 actions**.

- ▶ 12,7 millions d'€ pour la qualité des eaux superficielles. Il s'agit de la mise en séparation des réseaux d'Avignon-Le Pontet/Vedène et de la réhabilitation des réseaux pour l'élimination des eaux parasites sur plusieurs systèmes d'assainissement.
- ▶ 1,14 million d'€ pour la gestion durable des réseaux publics d'eau et d'assainissement.
- ▶ 3,28 millions d'€ pour le lancement d'une réflexion et d'une étude sur les zones potentielles dans le cadre de l'amélioration du schéma communautaire, et lancement d'une AMO auprès du Grand Avignon, « ville perméable » en liaison avec les réhabilitations à Avignon du quartier Barbière et de la bibliothèque Jean-Louis Barrault.
- ▶ 0,12 million d'€ pour la préservation de la ressource en eau, définition des zones de sauvegarde, lancement d'actions de préservation.
- ▶ 0,24 million d'€ pour la reconquête de la biodiversité aquatique.

De nouveaux contrats de délégation de service public (DSP) ont leurs titulaires : **Eau Grand Avignon**, pour la gestion de l'eau potable, et **Grand Avignon Assainissement** pour l'assainissement. Ils ont commencé au 1^{er} janvier 2019 à Avignon et s'appliqueront en 2021 pour les autres communes. Ils concernent 8 communes pour l'eau, 16 pour l'assainissement.



La DSP Eau potable sera assurée par Eau Grand Avignon

- ◆ **Le 1^{er} janvier 2019** à Avignon
- ◆ **Le 1^{er} janvier 2021** à Morières-lès-Avignon, Jonquerettes, Villeneuve lez Avignon, Les Angles, Pujaut, Sauveterre et Roquemaure

Le Grand Avignon adhère à différents syndicats pour les 8 autres communes :

- Syndicat des eaux Plateau de Signargues (Rochefort-du-Gard et Saze) ;
- Syndicat des eaux Rhône-Ventoux (Entraigues-sur-la-Sorgue, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon et Vedène) ;
- Syndicat des eaux Durance-Ventoux (Caumont-sur-Durance et Velleron).



La DSP Assainissement collectif sera assurée par Grand Avignon Assainissement

- ◆ **Le 1^{er} janvier 2019** à Avignon
- ◆ **Le 1^{er} janvier 2021** à Morières-lès-Avignon, Jonquerettes, Villeneuve lez Avignon, Les Angles, Pujaut, Roquemaure, Rochefort-du-Gard, Saze, Entraigues-sur-la-Sorgue, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Vedène, Caumont-sur-Durance et Velleron
- ◆ **Le 1^{er} octobre 2022** à Sauveterre



GEMAPI : UNE COMPÉTENCE SUR LES RAILS



MAPTAM + NOTRe = changement pour GEMAPI !

La **gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)** dépend, à la suite des lois relatives à la Modernisation de l'Action Publique et l’Affirmation des Métropoles (MAPTAM 2014) et de la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe 2015) des EPCI à fiscalité propre. Exit la gestion par les communes, les Départements, les syndicats de rivières... Le Grand Avignon a désormais cette compétence, et se retrouve en charge d'un volet environnemental, mais aussi sécuritaire, avec la **gestion des digues de protection contre les inondations**.

2019 a été une année de mise en place et d'organisation. Une tâche complexe pour la collectivité en raison de sa localisation à la confluence du Rhône et de la Durance, de son étendue entre les deux rives du Rhône, situées dans 2 régions administratives distinctes, mais aussi de par les liens spécifiques que cette terre entretient avec l'eau, tant pour la gestion aquatique que pour la prévention et la lutte contre les crues.

LES TRANSFERTS ET LE CALENDRIER DE LA GEMAPI

- ▶ Le bassin des Sorgues était géré par le SMBS, Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues. De nouveaux statuts et le transfert de la compétence ont été actés en juin 2019.
- ▶ Le bassin de la Durance dépendait du SMAVD, Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance. La gestion des systèmes d'endiguement d'Avignon et Caumont-sur-Durance a été déléguée et les statuts approuvés en septembre.
- ▶ Le bassin du Gard Rhodanien, relevait du SMABVGR, Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Versants du Gard Rhodanien. Il a été dissous le 31/12/2019, personnel et compétences étant repris le 01/01/2020 par le Grand Avignon.
- ▶ Sur les autres secteurs du territoire, notamment ceux où se trouvent les Digues du Rhône, la compétence a été transférée à la collectivité, et une convention de gestion de service a été passée avec la commune d'Avignon au mois de décembre 2019.

TRAVAUX EN COURS...

- ▶ Finalisation de la digue palière de la Durance, à Bonpas.



- ▶ Entretien de la Roubine de Morières-Cassagne, Mourgon et roubine des Rompudes et des Issards.

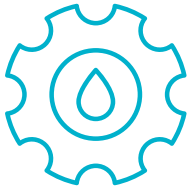
- ▶ Dépôt d'un mémoire en réponse au Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) pour le système d'endiguement des îles Piot et de la Barthelasse.



- ▶ Obtention de l'arrêté d'autorisation des travaux pour la sécurisation du barrage du Planas à Pujaut.



- ▶ Lancement de l'étude relative au système d'endiguement de la rive gauche du Rhône.

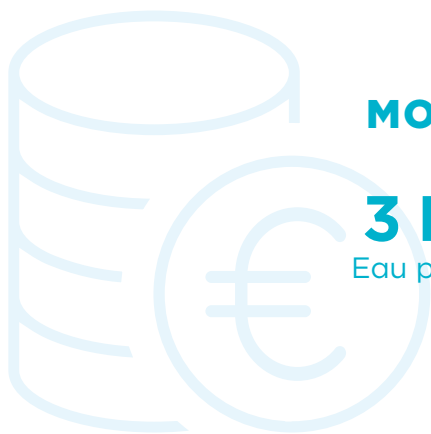


DES FONDS POUR L'ENTRETIEN DE LA ROUBINE MORIÈRES-CASSAGNE

Des actions de curage et d'entretien des berges de la roubine Morières-Cassagne ont lieu de manière récurrente, tout au long de l'année. De plus, la station de pompage située sur la commune du Pontet, au niveau de l'exutoire de la roubine dans le Rhône, fait l'objet d'attentions particulières. Le Grand Avignon ne disposait pas, en 2019, des ressources non affectées permettant de couvrir ces dépenses, en raison des coûts supplémentaires engendrés par l'exercice de la compétence sur l'ensemble du territoire. Une enveloppe de 603 000 € a été votée pour l'exercice 2020.



ACTIONS EMBLÉMATIQUES SUR LES RÉSEAUX EN 2019



MONTANT DES TRAVAUX RÉALISÉS :

3 M€
Eau potable

5,3 M€
Assainissement
collectif

2,5 M€
Pluvial



Principales opérations réalisées sur les communes

AVIGNON	
Quartier Banasterie / Prison Sainte- Anne	Restructuration réseaux (avant aménagement voirie ville)
Rues Bancasse - Mignard - Figuière - Aubanel	Restructuration réseaux (avant aménagement voirie ville)
Rues Carnot - Carreterie	Restructuration réseaux (avant aménagement voirie ville)
Avenue Moulin Notre-Dame	Renouvellement réseaux
Avenue Eisenhower	Renouvellement réseau d'eau potable
LE PONTET	
Avenue des Magnananelles	Réhabilitation réseau d'eaux usées
Boulevard Raoul Follereau	Création réseau pluvial
Avenues Daudet / Zola	Poursuite de travaux de mise en séparatif des réseaux
VILLENEUVE LEZ AVIGNON	
Boulevard Guynemer	Restructuration réseaux (avant aménagement voirie ville) – solde opération
Voie de l'Ancienne Poste	Restructuration réseaux (avant aménagement voirie ville)
Rue des Chênes verts	Réhabilitation des réseaux d'eaux usées
LES ANGLÉS	
Boulevard du Grand Terme (seconde phase)	Restructuration réseaux (avant aménagement voirie ville)
Rue du Chêne Vert	Restructuration réseaux (avant aménagement voirie ville)
Boulevard du Midi	Poursuite du renouvellement des réseaux
Boulevard du Mont-Aigoual	Renouvellement réseaux suite à analyse patrimoniale
ROCHFORT-DU-GARD	
Quartier des Joncs	Extension des réseaux d'assainissement
Route d'Orange	Réhabilitation du réseau d'assainissement
SAZE	
Route de Rochefort-du-Gard	Préparation extension du réseau d'assainissement
PUJAUT	
RD 177 / Route de Tavel	Restructuration réseaux (avant aménagement voirie ville)
Chemin des Bergers	Extension réseau d'assainissement
Chemin Saint-Véredème et Dervettes	Renouvellement réseau d'eau potable
SAUVETERRE	
Chemin de l'Ermitoune	Renouvellement réseaux suite à analyse patrimoniale
ROQUEMAURE	
Avenues de la Gare / Carnot / Croze	Restructuration / renouvellement réseaux (avant aménagement voirie ville)
MORIÈRES-LÈS-AVIGNON	
Chemin du Vieux moulin	Renouvellement réseaux suite à analyse patrimoniale
VEDÈNE	
Rues de la Groseillère / Fonderie	Renouvellement réseaux suite à analyse patrimoniale
SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON	
Chemin du Sablas	Travaux eaux pluviales et création bassin
Bassins Pélitènes	Modification surverse
Chemin des Cerisiers	Création réseau pluvial
Résidence les Oliviers	Détournement réseau d'eaux usées
JONQUERETTES	
Rue de la République	Restructuration réseaux (avant aménagement voirie ville)
Rue des Baux	Reprise des réseaux assainissement et eau potable
CAUMONT-SUR-DURANCE	
Chemin de la Mouréale Nord	Extension réseau d'eaux usées
Rue du Thym	Extension réseau d'eaux usées
VELLERON	
Chemins de Cambuisson et du Stade	Modifications réseau d'eaux pluviales
ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE	
Avenue de Fossombrone	Renouvellement réseaux suite à analyse patrimoniale
Route d'Avignon	Restructuration du réseau pluvial
Avenue Jean Moulin	Création réseau pluvial
Avenue de la Gare	Réhabilitation du réseau d'eaux pluviales
Avenues Clapier / 11 novembre	Réhabilitation du réseau d'assainissement
Quartier Valobre	Fin des travaux d'extension réseau

GESTION DE L'EAU POTABLE

COMMUNE	MODE DE GESTION	EXPLOITANT	DATE DÉBUT DE CONTRAT	DATE FIN DE CONTRAT
AVIGNON	Affermage	Société dédiée Eau du Grand Avignon	01/01/2019	31/12/2028
MORIÈRES-LÈS-AVIGNON	Affermage	SAUR	01/01/2014	31/12/2020
JONQUERETTES				
VILLENEUVE LEZ AVIGNON				
LES ANGLES				
PUJAUT	Affermage	SAUR	01/07/2016	31/12/2020
SAUVETERRE				
ROCHFORT-DU-GARD	Adhésion à un syndicat	Syndicat Mixte des Eaux du Plateau de Signargues		
SAZE				
CAUMONT-SUR-DURANCE	Adhésion à un syndicat	Syndicat Mixte des Eaux Durance-Ventoux		
VELLÉRON				
LE PONTET	Adhésion à un syndicat	Syndicat Mixte des Eaux Région Rhône-Ventoux		
VEDÈNE				
SAINTE-SATURNIN-LÈS-AVIGNON				
ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE				
ROQUEMAURE	Affermage	SAUR		31/12/2020



EN CHIFFRES

L'eau potable, ce sont pour Avignon, Morières-lès-Avignon, Jonquerettes, Villeneuve lez Avignon, Les Angles, Roquemaure, Pujaut et Sauveterre :

71 511 abonnés

763 km de réseaux linéaires, hors branchements

18 réservoirs

39 800 m³ de stockage

13 507 437 m³ d'eau produits



■ GESTION DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

COMMUNE	MODE DE GESTION	EXPLOITANT	DATE DÉBUT DE CONTRAT	DATE FIN DE CONTRAT
AVIGNON	Affermage	Société dédiée Grand Avignon Assainissement	01/01/2019	31/12/2028
MORIÈRES-LÈS-AVIGNON	Affermage	SDEI	01/01/2014	31/12/2020
JONQUERETTES				
CAUMONT-SUR DURANCE				
VELLÉRON				
LE PONTET				
VEDÈNE				
SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON				
ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE				
LES ANGLES				
ROCHFORD-DU-GARD				
SAZE				
VILLENEUVE LEZ AVIGNON				
PUJAUT	Régie	Prestation service Veolia		31/12/2020
SAUVETERRE	Affermage	SAUR	01/10/2010	30/09/2022
ROQUEMAURE	Affermage	SAUR		31/12/2020



EN CHIFFRES

L'assainissement, ce sont pour Avignon, Morières-lès-Avignon, Caumont-sur-Durance, Velleron, Le Pontet, Vedène, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Entraigues-sur-la-Sorgue, Les Angles, Rochefort-du-Gard, Saze, Villeneuve lez Avignon, Pujaut, Sauveterre et Roquemaure :

92 135 abonnés

10 stations d'épuration

169 stations de relevage

713 km de linéaire de réseau pour les eaux usées,
229 km de linéaire unitaire

9 500 000 m³ d'eaux usées facturées



EAUX PLUVIALES

Nettoyage des grilles et des avaloirs, hydrocurages des réseaux, gestion des stations de relèvement : le Grand Avignon gère les réseaux d'eaux pluviales. Pour l'effectuer, cela nécessite un patrimoine de :

- ▶ **482 km** de réseau
- ▶ **30 postes** de refoulement
- ▶ **425 séparateurs** à hydrocarbures et ouvrages particuliers
- ▶ **12 263 grilles** et avaloirs
- ▶ **5 stations** de crues

Quand le Rhône est en crue, les ouvrages de pompage qui permettent l'évacuation des eaux de pluie ont plusieurs fois fonctionné 24 heures sur 24. Situés sur les communes d'Avignon et du Pontet, ces équipements ont pour fonction d'empêcher la remontée des eaux du Rhône dans le réseau, et visent à éviter les débordements dans les rues et les habitations.

DES REJETS SOUS SURVEILLANCE

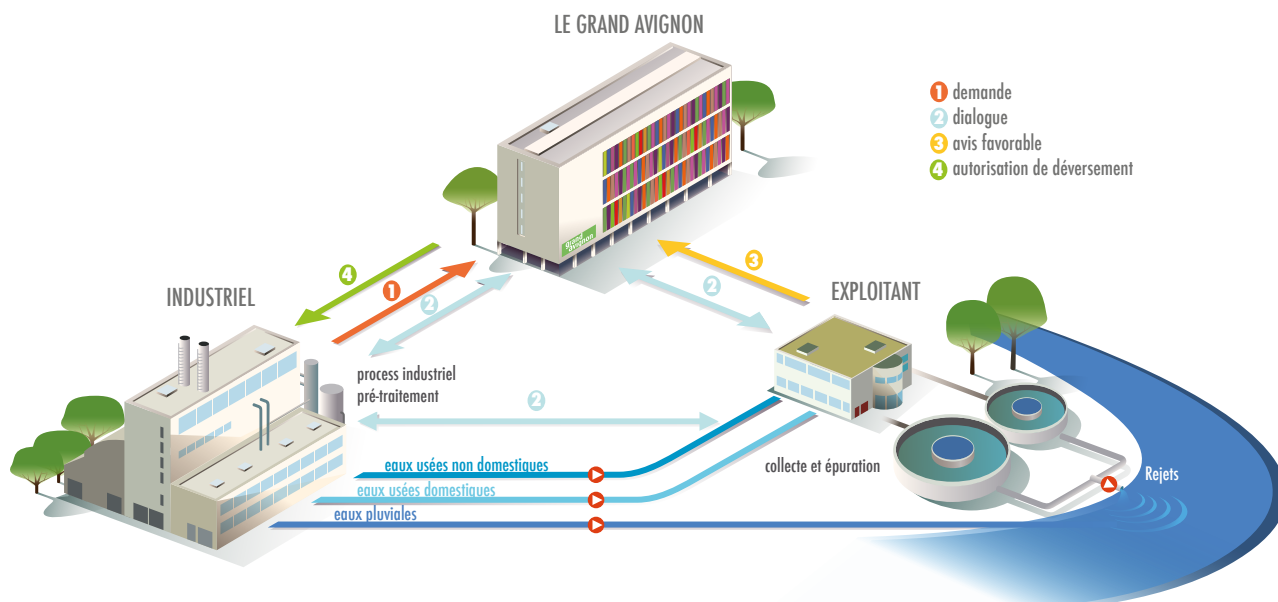
D'abord, une demande. Ensuite, son étude. Après, l'émission d'un avis et enfin une éventuelle autorisation de rejet. Ces quatre étapes sont indissociables et constituent la chaîne mise en place par le Grand Avignon pour favoriser la protection des milieux aquatiques de surface et souterrains. Il s'articule avec la multiplication des textes réglementaires destinés à préserver la ressource en eau, enjeu majeur pour la protection de l'environnement.

En 10 ans, le nombre d'**Arrêtés Communautaires de Rejet (ACR)** est passé de 14 à 69. Celui des **Conventions Spéciales de Déversement (CSD)**, de 6 à 17. Les établissements signataires pratiquent une autosurveillance qui impose la transmission à la collectivité des résultats des analyses effectuées par des laboratoires agréés. Parallèlement, des campagnes de mesures inopinées sont mises en place.

ANNÉE	ACR*	CSD**
2010	14	6
2011	29	9
2012	36	11
2013	34	12
2014	41	12
2015	48	14
2016	48	14
2017	54	17
2018	61	17
2019	69	17

* ACR : Arrêté Communautaire de Rejet

** CSD : Convention Spéciale de Déversement





LES RACCORDEMENTS À L'ASSAINISSEMENT COLLECTIFS CONTRÔLÉS

Le droit des propriétaires au raccordement à l'assainissement collectif, est soumis à l'acceptation par le Grand Avignon d'une demande réglementaire. Une fois effectif, ce raccordement déclenche le paiement de la **Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif**, la **PFAC**. L'objectif de 1,1 million d'€ a été respecté et sur l'année, **1 353 dossiers** créés, **506 recouvrements** ont été lancés. 238 étaient des contrôles de terrain quant à la réalité des branchements réalisés sur l'ensemble du territoire. 268 ont été obtenus par le recoupement des données d'urbanisme, de la DAACT, des fichiers abonnés...

Pour les bureaux, commerces ou restaurants, 54 démarches relatives à la production d'eaux usées assimilées domestiques ont été réalisées.

Au total, le recouvrement de la PFAC s'élève à 1 228 621,88 € pour les propriétaires, et à 298 970, 81 € pour les autres demandes de raccordement.

106 380 € DE RECETTES AVEC LE CONTRÔLE DES FOSSES SEPTIQUES

Le territoire du Grand Avignon compte un peu moins de **5 000 installations d'assainissement non collectif**. Ces équipements doivent être contrôlés tous les 6 ans, afin de vérifier leur état et leur fonctionnement. Dans le cadre d'une campagne de contrôle généralisé lancée en 2016, qui se termine en 2020, 5 200 € de pénalités financières ont été établies pour 40 infractions.

Le **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** instruit également tous les dossiers indispensables, quand sont déposés des permis de construire concernant des habitations ou locaux dans des zones non raccordées au réseau public d'assainissement, tout comme pour les demandes relatives à des travaux de réhabilitation. Pour la conception et l'implantation, 90 contrôles ont été diligentés. 36 pour du neuf, 54 pour des réhabilitations, pour une recette de 4 500 €.

72 examens en fin de chantier ont été effectués. 25 sur du neuf, 47 pour des réhabilitations, pour une recette de 7 200 €.

Et 712 contrôles de bon fonctionnement et d'entretien ont eu lieu. 67 lors de ventes, pour une recette de 10 050 € et 651 selon un rythme périodique, qui ont généré 84 630 € de recettes.



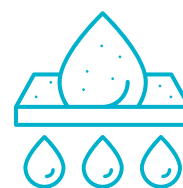


À LA LOUPE



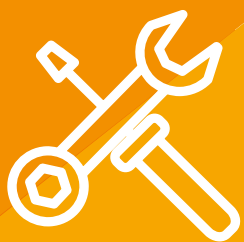
En 2019, 3 013 factures ont été établies, pour des délais de paiement de 28 jours. 1 828 bons de commande ont été adressés, pour un montant de 26 161 000 € HT. Pour les recettes (DSP, PFAC, SPANC, Subventions), 2 152 titres ont été recensés, pour un montant de 15 836 €.

LA TRAQUE DES SUBSTANCES DANGEREUSES



Un diagnostic général sur les substances dangereuses pour les milieux hydrauliques superficiels, baptisé « diagnostic amont », a été remis à la collectivité en 2018. Initié depuis 2011, son objectif : quantifier et localiser l'ensemble des substances dangereuses sur tous les systèmes d'assainissement (réseaux EU, entrées et sorties STEU, boues d'épuration) d'Avignon - Le Pontet - Villeneuve lez Avignon - Les Angles et Morières-lès-Avignon.

L'année 2019 a permis de conduire une campagne, en se basant sur la liste des produits dangereux établie selon une liste actualisée par l'État en 2016, afin d'établir un plan d'action validé par la Dréal et la Direction des Territoires (DDT). L'association de ces enquêtes, leurs conclusions devraient permettre au Grand Avignon, à compter de 2020, de surveiller les produits toxiques de manière générale, en veillant sur l'ensemble des systèmes d'assainissement du territoire.



ACTIVITÉ DES SERVICES
TECHNIQUES





Au service de la population

Sur le terrain, ils rendent concrètes les décisions du Grand Avignon. Chantier du tram, de l'Opéra, sur les routes et les ronds-points, ils interviennent, remodelent, modernisent des équipements en pensant, toujours, au service rendu à la population. Ils donnent corps au travail effectué en amont par l'administration. Tous sont animés par l'ambition de faire rayonner l'agglomération.

▀ QUE LA LUMIÈRE SOIT !

L'**éclairage public** est l'un des point clé du « bien vivre » en ville et au village ! Élément important pour la sécurité des personnes, 3 000 foyers lumineux sont placés sous la responsabilité des agents du Grand Avignon et font l'objet de travaux réguliers sur les communes d'Avignon, Caumont-sur-Durance, Jonquerettes, Le Pontet, Les Angles, Morières-lès-Avignon, Roquemaure et Entraigues-sur-la-Sorgue.

Leur modernisation progressive prend en compte les normes d'éclairage, tout en favorisant la mise en place de dispositifs réduisant la consommation d'énergie. Avec une enveloppe de 45 000 €, ce travail facilite l'accès à l'espace public en soirée et la nuit, limite les sources de pollution lumineuse et participe à la sécurisation des voies publiques.





400 000 € POUR L'AUDITORIUM DU GRAND AVIGNON

Géré par le Conservatoire à Rayonnement Régional, l'Auditorium du Grand Avignon permet la pratique de la danse, du théâtre et de la musique. Afin de respecter les normes en vigueur, il importait de rénover cet équipement qui offre l'opportunité d'accueillir du public. Ainsi, des aménagements complémentaires pour ranger le matériel, adapter les loges et mettre l'ensemble au diapason des règles de sécurité incendie était nécessaire. Une enveloppe de 400 000 € a été dégagée, afin de réaliser ces travaux, qui imposeront une fermeture de la salle pendant 5 mois.



RALENTIR, TRAVAUX ROUTIERS

Les **voiries desservant les zones d'activité de l'agglomération** et assurant certaines liaisons structurantes, sont d'intérêt communautaire. C'est le Grand Avignon qui se substitue aux communes pour effectuer des travaux sur ces axes importants de déplacements quotidiens, comme la pose d'enrobés ou la réfection de trottoirs.

880 000 € ont été investis pour améliorer les conditions de circulation et de stationnement à Avignon (Rocade Charles de Gaulle, giratoire Pierre Bérégovoy), Entraigues-sur-la-Sorgue (route de Sorgues, chemin de Trévouse, avenue des Herbages), Le Pontet (giratoire Marcel Leclerc), Saint-Saturnin-lès-Avignon (avenue André Durand).



▼ Giratoire Pierre Bérégovoy.



▲ Rocade Charles de Gaulle.

EN BREF

12 000 € d'arbres ont été plantés sur les zones artisanales, afin de créer des îlots de fraîcheur.

49 000 € ont permis de rénover et moderniser la gestion centralisée de l'arrosage des espaces verts.

DES CHANTIERS POUR ORIZO

Le Grand Avignon conduit les travaux visant à améliorer la mobilité et adaptant les infrastructures du nouveau réseau Orizo. Ainsi, **15 arrêts de bus ont été mis en accessibilité** et 20 aménagements de voirie ont été effectués à Avignon, Entraigues-sur-la-Sorgue, Les Angles, Morières-lès-Avignon, Le Pontet et Vedène. Outre la prise en compte des personnes à mobilité réduite, ces travaux, d'un montant de 550 000 €, visaient également à faciliter l'accès aux vélos en libre-service, des parking relais, des arrêts de bus ou à la sécurisation des passages piétons.



LE PCC TRAM-BUS DANS SES MURS

C'est un bâtiment indispensable au nouveau réseau Orizo. Il abrite les services d'exploitation des lignes et le **Poste de Commandement Central du tram et des bus**, assurant la régulation du trafic. Salle pour le système billettique, salle de prise de service et de repos, vestiaires, sanitaires réfectoire. L'année a permis la réhabilitation et l'aménagement du bâtiment existant, avec la création notamment d'une infirmerie, de bureaux et d'ateliers techniques pour un investissement d'1 450 000 €.

670 BREBIS ET 2 CHEVAUX POUR ENTREtenir 5,5 HECTARES



Mieux que des tondeuses polluantes et bruyantes. 70 brebis et 2 chevaux ont permis d'entretenir pas moins de 5,5 hectares d'espaces verts du Grand Avignon, en **éco-pâturage**, pour la modique somme de 4 990 €.

Les sites traités :

- ▶ Agroparc BRF Florian à Montfavet, 1,5 hectares : 600 brebis
- ▶ Les Muletiers à Vedène, 7 000 m² : 70 brebis
- ▶ Basson d'Orsan à Vedène, 1 hectare : 70 brebis
- ▶ Bassin des Granges à Vedène, 4 000 m² : 50 brebis
- ▶ Les Campas au Pontet, 8 300 m² : 50 brebis
- ▶ Agroparc à Montfavet, 6 200 m² : 50 brebis
- ▶ BR des Pelitennes à Jonquerettes, 2 000 m² : 20 brebis
- ▶ Les Bleuets au Pontet, 4 000 m² ; 20 brebis
- ▶ BR des Vignes à Morières-lès-Avignon, 2 500 m² : 20 brebis
- ▶ Entraigues-sur-la-Sorgue, 6 000 m² : 2 chevaux

DES CHIFFRES ET DES TRAVAUX



► **75 000 €** ont été investis pour l'installation de bornes de recharge pour voitures et vélos électriques au siège d'Agroparc et au service Environnement-déchets à Saint-Chamand.



► Les agents du service Patrimoine ont travaillé à la **mise en accessibilité** de plusieurs locaux, selon un programme établi en 2015. Ce sont les sites du Conservatoire qui ont mobilisé en priorité les agents.

► **109 000 €** de travaux ont été réalisés au Conservatoire de danse, à L'Autre Scène et au service Environnement-déchets de Saint-Chamand, pour la pose d'alarmes anti-intrusion, de caméras de vidéoprotection et de contrôles d'accès.

► **30 000 €** ont permis d'améliorer les réseaux hydrauliques de chauffage et de rafraîchissement du Conservatoire.

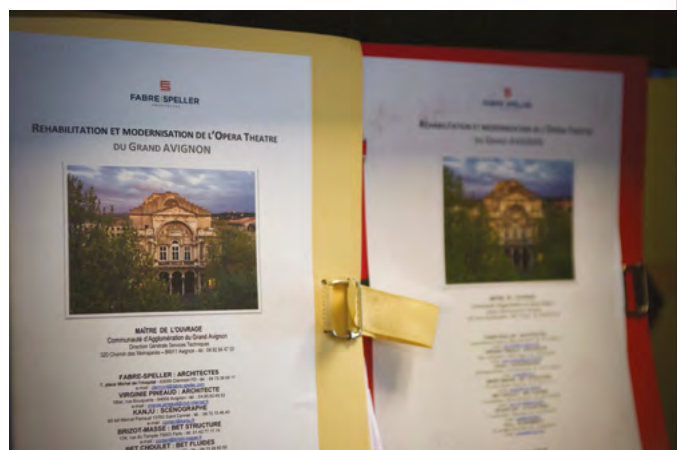
► **17 000 €** ont été investis pour la rénovation de la gendarmerie de Montfavet.



► **120 000 €** ont été dépensés pour l'entretien de plusieurs bâtiments communautaires.

OPÉRA GRAND AVIGNON, LE GRAND CHANTIER D'UNE RENAISSANCE

Engagés au mois de mai 2018, les **travaux structurants sur l'Opéra Grand Avignon** ont suivi leur cours dans le cadre d'une étroite collaboration avec la Drac et les Bâtiments de France. Ce chantier de rénovation de grande ampleur, est en fait une véritable renaissance du bâtiment qui avait été inauguré en 1847. Les 24 entreprises titulaires des différents marchés, subdivisés en 26 lots techniques, prolongeront leurs interventions en 2020, pour une réouverture au public prévue début 2021.



LE CHIFFRE

19,3 millions d'€

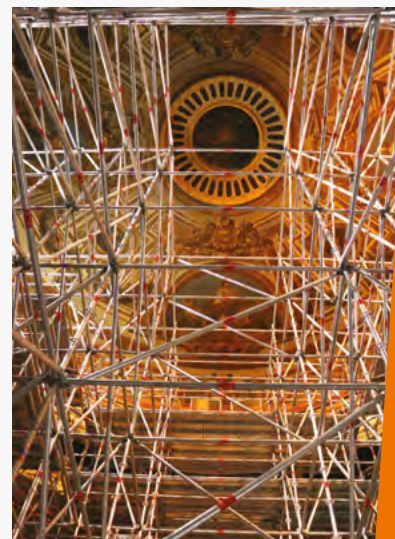
c'est le montant de l'enveloppe consacrée à la restauration de l'Opéra. Le chantier est financé par le Grand Avignon ; il bénéficie d'un soutien de l'État, de la Ville d'Avignon, du Département, de la Région, de la Drac à hauteur de 3 millions d'€, sans oublier des opérations de mécénat.



2019, LES ÉTAPES DU CHANTIER

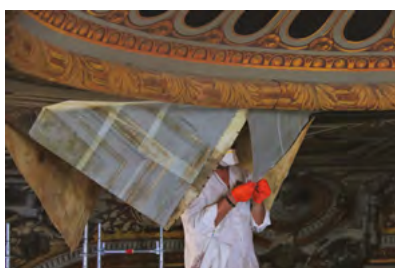
Cette opération structurante s'articule autour des axes suivants :

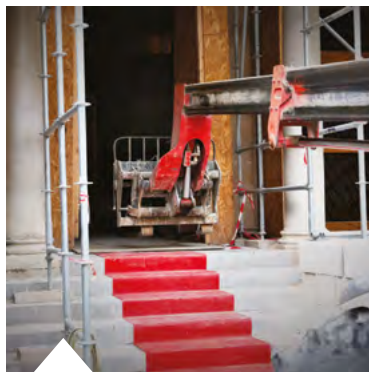
- ▶ Restauration et mise en valeur des parties du bâtiment inscrites à l'inventaire des Monuments historiques ;
- ▶ Mise aux normes de sécurité ;
- ▶ Mise aux normes d'accessibilité ;
- ▶ Modernisation de l'outil scénographique ;
- ▶ Amélioration des conditions d'accueil du public.



Après l'achèvement des travaux de désamiantage en janvier 2019, se sont engagées les opérations permettant **la restauration et la mise en valeur** des parties de l'Opéra inscrites à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Ainsi, ont été effectuées la :

- ▶ Restauration des façades en pierre de taille, avec suppression des ajouts récents ;
- ▶ Protection des corniches et acrotères ;
- ▶ Restitution des couvertures en tuile creuse, de la toiture cintrée de la cage de scène ;
- ▶ Restauration des décors peints de la salle de spectacle, du vestibule et du foyer.





Par ailleurs, ont été réalisées les **mises aux normes de sécurité** suivantes :

- ▶ Enclouage des escaliers et la suppression des marches isolées ;
- ▶ Mise en conformité de l'escalier desservant la scène, avec extension hors-œuvre ;
- ▶ Création d'une issue complémentaire pour la dernière galerie de la salle ;
- ▶ Désenfumage de la salle de spectacle, mise en place de détection d'incendie généralisée ;
- ▶ Mise aux normes du déluge de scène.



Parallèlement, la **mise aux normes d'accessibilité** a permis de :

- ▶ Créer deux ascenseurs de grandes dimensions ;
- ▶ Reprofilage la rampe extérieure ;
- ▶ Créer des emplacements PMR (Personne à Mobilité Réduite) dans la salle de spectacle ;
- ▶ Mettre en place un système d'audio-diffusion par induction ;
- ▶ Créer un mobilier d'accueil accessible ;
- ▶ Mettre en place une signalétique adaptée.

L'**outil scénographique** de l'Opéra du Grand Avignon a été **modernisé**, grâce à la création d'un monte-décors de grandes dimensions avec accès rue Corneille, la motorisation des cintres, l'agrandissement de la fosse d'orchestre, la mécanisation du déploiement des fauteuils d'avant-scène, la réfection des réseaux d'éclairage scénographiques et réfection des réseaux audio-visuels.

Enfin, pour **améliorer les conditions d'accueil du public**, les aménagements suivants ont été engagés :

- ▶ Agrandissement du hall avec déport de la billetterie, restitution du volume d'origine du foyer du public, du vestibule inférieur avec création d'un vestiaire ;
- ▶ Création d'un foyer cabaret sous la salle ;
- ▶ Remplacement des sièges de la salle de spectacle, avec réduction de la jauge ;
- ▶ Mise en place d'un système de ventilation et de climatisation de tous les espaces.

▀ D'ÉTROITES COLLABORATIONS

Afin d'assurer une cohérence et la continuité des interventions de l'ensemble des corps de métiers sur un chantier important, une équipe de maîtrise d'œuvre spécialisée dans la restauration de théâtres - l'agence Fabre-Speller - a accompagné l'ensemble de ces opérations.

Parallèlement, des échanges constants ont eu lieu avec la DRAC et l'Architecte des Bâtiments de France, les bureaux de contrôles techniques, un OPC (Ordonnancement Pilotage et coordination). De même, les différentes commissions, SDIS 84, accessibilité, ESSP sont venus contrôler l'avancement des travaux à intervalles réguliers.

Tandis que le chantier de restauration de l'Opéra suivait son cours, en dépit des aléas climatiques et des effets collatéraux de manifestations de gilets jaunes, les équipes du Grand Avignon ont initié une réflexion sur le devenir de l'Opéra Confluence. Cette salle éphémère construite le temps du chantier devrait être démontée et revendue au moment de la réouverture de l'Opéra centre-ville.




OPÉRA
GRAND AVIGNON

UN FAUTEUIL
À L'OPÉRA !

DEVENEZ MÉCÈNE ET PARTICIPEZ
AU FINANCEMENT DES NOUVEAUX
FAUTEUILS DE LA GRANDE SALLE
DE L'OPÉRA GRAND AVIGNON !

Brochure-mécénat *Un Fauteuil à l'Opéra !*
téléchargeable sur operagrandavignon.fr



FOCUS SUR L'OPÉRATION « UN FAUTEUIL À L'OPÉRA ! »

Actuellement en chantier pour offrir le visage d'une salle de spectacle adaptée aux normes contemporaines, l'édifice bâti au XIX^e siècle sur la place de l'Horloge, comprendra 743 nouveaux fauteuils. C'est au financement de l'un ou de plusieurs d'entre eux, pour 500 € l'unité, que l'opération « **Un fauteuil à l'Opéra !** » invite les mécènes, entreprises ou particuliers. Hormis des avantages fiscaux, ceux-là pourront bénéficier d'attentions exclusives liées au nombre de fauteuils financés, de la mention de leur nom sur un mur à l'organisation de visites privées.

« Marrainée » par Julie Fuchs, la jeune soprano avignonnaise formée au Conservatoire du Grand Avignon, l'opération est destinée à rapporter 371 500 €.

ÉDITION 2019

Conception création :
sur le pont ! communication

Rédaction :
Direction de la communication

Email :
communication@grandavignon.fr

Crédits photos :
Grand Avignon, Cédric Delestrade
- ACM Studio Avignon, Jérémie Le
Maoût, Claire Defer - Rouge poivron,
Morgan Palun, Anne Van der Stegen,
PNA Pascal Xicluna agriculture.gouv.fr,
Marc Andrieu, Marc Robitaille, TCRA
- Orizo, Passagers des Villes, Andrea
Simi, Céline Nieszawer, Yann Orhan,
Josef Fischnaller, Olivier Houeix,
Conservatoire Grand Avignon, Frédéric
Dahm *Empreinte d'Ailleurs*, Svend
Andersen, Pascal Victor, Andrea Simi

Impression :
Imprimerie De Rudder

Document imprimé sur papier recyclé

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND AVIGNON

320, chemin des Meinajariès
Agroparc - BP 1259 - 84911 Avignon Cedex 9

Tél. 04 90 84 47 00 / Fax 04 90 84 47 01
contact@grandavignon.fr

grandavignon.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 17h30
et de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
pendant les vacances scolaires

     @grandavignon